© D. Sacks '86

# Edgar Allan Poe

# HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES

1865

Traduction Charles Baudelaire

# LE MYSTÈRE DE MARIE ROGET(1)

pour faire suite à

## DOUBLE ASSASSINAT DANS LA RUE MORGUE

Il y a des séries idéales d'événements qui courent parallèlement avec les réelles. Les hommes et les circonstances, en général, modifient le train idéal des événements, en sorte qu'il semble imparfait ; et leurs conséquences aussi sont également imparfaites. C'est ainsi qu'il en fut de la Réformation, au lieu du protestantisme est arrivé le luthéranisme.

NOVALIS.

Il y a peu de personnes, même parmi les penseurs les plus calmes, qui n'aient été quelquefois envahies par une vague mais saisissante demi-croyance au surnaturel, en face de certaines *coïncidences* d'un caractère en apparence si merveilleux que l'esprit se sentait incapable de les admettre comme pures coïncidences. De pareils sentiments (car les demi-croyances dont je parle n'ont jamais la parfaite énergie de la *pensée),* de pareils sentiments ne peuvent être que difficilement comprimés, à moins qu'on n'en réfère à la science de la chance, ou, selon l'appellation technique, au calcul des probabilités. Or ce calcul est, dans son essence, purement mathématique ; et nous avons ainsi l'anomalie de la science la plus rigoureusement exacte appliquée à l'ombre et à la spiritualité de ce qu'il y a de plus impalpable dans le monde de la spéculation.

Les détails extraordinaires que je suis invité à publier forment, comme on le verra, quant à la succession des époques, la première branche d'une série de *coïncidences* à peine imaginables, dont tous les lecteurs retrouveront la branche secondaire ou finale dans l'assassinat récent de Mary Cecilia Rogers, à New York.

Lorsque, dans un article intitulé *Double Assassinat dans la rue Morgue,* je m'appliquai, il y a un an à peu près, à dépeindre

quelques traits saillants du caractère spirituel de mon ami le chevalier C. Auguste Dupin, il ne me vint pas à l'idée que j'aurais jamais à reprendre le même sujet. Je n'avais pas d'autre but que la peinture de ce caractère, et ce but se trouvait parfaitement atteint à travers la série bizarre de circonstances faites pour mettre en lumière l'idiosyncrasie de Dupin. J'aurais pu ajouter d'autres exemples, mais je n'aurais rien prouvé de plus. Toutefois, des événements récents ont, dans leur surprenante évolution, éveillé brusquement dans ma mémoire quelques détails de surcroît, qui garderont ainsi, je présume, quelque air d'une confession arrachée. Après avoir appris tout ce qui ne m'a été raconté que récemment, il serait vraiment étrange que je gardasse le silence sur ce que j'ai entendu et vu, il y a déjà longtemps.

Après la conclusion de la tragédie impliquée dans la mort de Madame l'Espanaye et de sa fille, le chevalier Dupin congédia l'affaire de son esprit, et retomba dans ses vieilles habitudes de sombre rêverie. Très-porté, en tout temps, vers l'abstraction, son caractère l'y rejeta bien vite, et continuant à occuper notre appartement dans le faubourg Saint-Germain, nous abandonnâmes aux vents tout souci de l'avenir, et nous nous assoupîmes tranquillement dans le présent, brodant de nos rêves la trame fastidieuse du monde environnant.

Mais ces rêves ne furent pas sans interruption. On devine facilement que le rôle joué par mon ami dans le drame de la rue Morgue n'avait pas manqué de faire impression sur l'esprit de la police parisienne. Parmi ses agents, le nom de Dupin était devenu un mot familier. Le caractère simple des inductions par lesquelles il avait débrouillé le mystère n'ayant jamais été expliqué au préfet, ni à aucun autre individu, moi excepté, il n'est pas surprenant que l'affaire ait été regardée comme approchant du miracle, ou que les facultés analytiques du chevalier lui aient acquis le crédit merveilleux de l'intuition. Sa franchise l'aurait sans doute poussé à désabuser tout questionneur d'une pareille erreur ; mais son indolence fut cause qu'un sujet, dont l'intérêt avait cessé pour lui depuis longtemps, ne fut pas agité de nouveau. Il arriva ainsi que Dupin devint le fanal vers lequel se tournèrent les yeux de la police ; et en maintes circonstances, des efforts furent faits auprès de lui par la préfecture pour s'attacher ses talents. L'un des cas les plus remarquables fut l'assassinat d'une jeune fille nommée Marie Roget.

Cet événement eut lieu deux ans environ après l'horreur de la

rue Morgue. Marie, dont le nom de baptême et le nom de famille frapperont sans doute l'attention par leur ressemblance avec ceux d'une jeune et infortunée marchande de cigares, était la fille unique de la veuve Estelle Roget. Le père était mort pendant l'enfance de la fille, et depuis l'époque de son décès jusqu'à dix-huit mois avant l'assassinat qui fait le sujet de notre récit, la mère et la fille avaient toujours demeuré ensemble dans la rue Pavée-Saint-André(2), Madame Roget y tenant une pension bourgeoise, avec l'aide de Marie. Les choses allèrent ainsi jusqu'à ce que celle-ci eût atteint sa vingt-deuxième année, quand sa grande beauté attira l'attention d'un parfumeur qui occupait l'une des boutiques du rez-de-chaussée du Palais-Royal, et dont la clientèle était surtout faite des hardis aventuriers qui infestent le voisinage. M. Le Blanc(3) se doutait bien des avantages qu'il pourrait tirer de la présence de la belle Marie dans son établissement de parfumerie ; et ses propositions furent acceptées vivement par la jeune fille, bien qu'elles soulevassent chez Madame Roget quelque chose de plus que de l'hésitation.

Les espérances du boutiquier se réalisèrent, et les charmes de la brillante grisette donnèrent bientôt la vogue à ses salons. Elle tenait son emploi depuis un an environ, quand ses admirateurs furent jetés dans la désolation par sa disparition soudaine de la boutique. M. Le Blanc fut dans l'impossibilité de rendre compte de son absence, et Madame Roget devint folle d'inquiétude et de terreur. Les journaux s'emparèrent immédiatement de la question, et la police était sur le point de faire une investigation sérieuse, quand, un beau matin, après une semaine, Marie, en bonne santé, mais avec un air légèrement attristé, reparut, comme d'habitude, à son comptoir de parfumerie. Toute enquête, excepté celle d'un caractère privé, fut immédiatement arrêtée. M. Le Blanc professait une parfaite ignorance, comme précédemment. Marie et Madame Roget répondirent à toutes les questions qu'elle avait passé la dernière semaine dans la maison d'un parent, à la campagne. Ainsi, l'affaire tomba et fut généralement oubliée ; car la jeune fille, dans le but ostensible de se soustraire à l'impertinence de la curiosité, fit bientôt un adieu définitif au parfumeur et alla chercher un abri dans la résidence de sa mère, rue Pavée-Saint-André.

Il y avait à peu près cinq mois qu'elle était rentrée à la maison, lorsque ses amis furent alarmés par une soudaine et nouvelle disparition. Trois jours s'écoulèrent sans qu'on entendît parler d'elle. Le quatrième jour, on découvrit son corps flottant sur la

Seine(4), près de la berge qui fait face au quartier de la rue Saint-André, à un endroit peu distant des environs peu fréquentés de la barrière du Roule(5).

L'atrocité du meurtre (car il fut tout d'abord évident qu'un meurtre avait été commis), la jeunesse et la beauté de la victime, et, par-dessus tout, sa notoriété antérieure, tout conspirait pour produire une intense excitation dans les esprits des sensibles Parisiens. Je ne me souviens pas d'un cas semblable, ayant produit un effet aussi vif et aussi général. Pendant quelques semaines, les graves questions politiques du jour furent elles-mêmes noyées dans la discussion de cet unique et absorbant sujet. Le préfet fit des efforts inaccoutumés ; et toutes les forces de la police parisienne furent, jusqu'à leur maximum, mises en réquisition.

Quand le cadavre fut découvert, on était bien loin de supposer que le meurtrier pût échapper, plus d'un temps très-bref, aux recherches qui furent immédiatement ordonnées. Ce ne fut qu'à l'expiration d'une semaine qu'on jugea nécessaire d'offrir une récompense ; et même cette récompense fut limitée alors à la somme de mille francs. Toutefois l'investigation continuait avec vigueur, sinon avec discernement, et de nombreux individus furent interrogés, mais sans résultat ; cependant, l'absence totale de fil conducteur dans ce mystère ne faisait qu'accroître l'excitation populaire. À la fin du dixième jour, on pensa qu'il était opportun de doubler la somme primitivement proposée ; et, peu à peu, la seconde semaine s'étant écoulée sans amener aucune découverte, et les préventions que Paris a toujours nourries contre la police s'étant exhalées en plusieurs émeutes sérieuses, le préfet prit sur lui d'offrir la somme de vingt mille francs « pour la dénonciation de l'assassin », ou, si plusieurs personnes se trouvaient impliquées dans l'affaire, « pour la dénonciation de chacun des assassins(6) ». Dans la proclamation qui annonçait cette récompense, une pleine amnistie était promise à tout complice qui déposerait spontanément contre son complice ; et à la déclaration officielle, partout où elle était affichée, s'ajoutait un placard privé, émanant d'un comité de citoyens, qui offrait dix mille francs, en plus de la somme proposée par la préfecture. La récompense entière ne montait pas à moins de trente mille francs ; ce qui peut être regardé comme une somme extraordinaire, si l'on considère l'humble condition de la petite et la fréquence, dans les grandes villes, des atrocités telles que celle en question.

Personne ne doutait maintenant que le mystère de cet

assassinat ne fût immédiatement élucidé, Mais, quoique, dans un ou deux cas, des arrestations eussent eu lieu qui semblaient promettre un éclaircissement, on ne put rien découvrir qui incriminât les personnes suspectées, et elles furent aussitôt relâchées. Si bizarre que cela puisse paraître, trois semaines s'étaient déjà écoulées depuis la découverte du cadavre, trois semaines écoulées sans jeter aucune lumière sur la question, et cependant la plus faible rumeur des événements qui agitaient si violemment l'esprit public n'était pas encore arrivée à nos oreilles. Dupin et moi, voués à des recherches qui avaient absorbé toute notre attention, depuis près d'un mois, nous n'avions, ni l'un ni l'autre, mis le pied dehors ; nous n'avions reçu aucune visite, et à peine avions-nous jeté un coup d'œil sur les principaux articles politiques d'un des journaux quotidiens. La première nouvelle du meurtre nous fut apportée par G…, en personne(7). Il vint nous voir le 13 juillet 18.., au commencement de l'après-midi, et resta avec nous assez tard après la nuit tombée. Il était vivement blessé de l'insuccès de ses efforts pour dépister les assassins. Sa réputation, disait-il, avec un air essentiellement parisien, était en jeu ; son honneur même, engagé dans la partie. L'œil du public, d'ailleurs, était fixé sur lui, et il n'était pas de sacrifice qu'il ne fût vraiment disposé à faire pour l'éclaircissement de ce mystère. Il termina son discours, passablement drôle, par un compliment relatif à ce qu'il lui plut d'appeler le *tact* de Dupin, et fit à celui-ci une proposition directe, certainement fort généreuse, dont je n'ai pas le droit de révéler ici la valeur précise, mais qui n'a pas de rapports avec l'objet propre de mon récit.

Mon ami repoussa le compliment du mieux qu'il put, mais il accepta tout de suite la proposition, bien que les avantages en fussent absolument conditionnels. Ce point étant établi, le préfet se répandit tout d'abord en explications de ses propres idées, les entremêlant de longs commentaires sur les dépositions, desquelles nous n'étions pas encore en possession. Il discourait longuement, et même, sans aucun doute, doctement, lorsque je hasardai à l'aventure une observation sur la nuit qui s'avançait et amenait le sommeil. Dupin, fermement assis dans son fauteuil accoutumé, était l'incarnation de l'attention respectueuse. Il avait gardé ses lunettes durant toute l'entrevue ; et, en jetant de temps à autre un coup d'œil sous leurs vitres vertes, je m'étais convaincu que, pour silencieux qu'il eût été, son sommeil n'en avait pas été moins profond pendant les sept ou huit dernières lourdes heures qui précédèrent le départ du préfet.

Dans la matinée suivante, je me procurai, à la préfecture, un rapport complet de toutes les dépositions obtenues jusqu'alors, et, à différents bureaux de journaux, un exemplaire de chacun des numéros dans lesquels, depuis l'origine jusqu'au dernier moment, avait paru un document quelconque, intéressant, relatif à cette triste affaire. Débarrassée de ce qui était positivement marqué de fausseté, cette masse de renseignements se réduisait à ceci :

Marie Roget avait quitté la maison de sa mère, rue Pavée-Saint-André, le dimanche 22 juin 18.., à neuf heures du matin environ. En sortant, elle avait fait part à M. Jacques Saint-Eustache(8), et à lui seul, de son intention de passer la journée chez une tante, à elle, qui demeurait rue des Drômes. La rue des Drômes est un passage court et étroit, mais très-populeux, qui n'est pas loin des bords de la rivière, et qui est situé à une distance de deux milles, dans la ligne supposée directe, de la pension bourgeoise de Madame Roget. Saint-Eustache était le prétendant avoué de Marie et logeait dans ladite pension, où il prenait également ses repas. Il devait aller chercher sa fiancée à la brune et la ramener à la maison. Mais, dans l'après-midi, il survint une grosse pluie ; et, supposant qu'elle resterait toute la nuit chez sa tante (comme elle avait fait dans des circonstances semblables), il ne jugea pas nécessaire de tenir sa promesse. Comme la nuit s'avançait, on entendit Madame Roget (qui était vieille et infirme) exprimer la crainte « de ne plus jamais revoir Marie » ; mais dans le moment on attacha peu d'attention à ce propos.

Le lundi, il fut vérifié que la jeune fille n'était pas allée à la rue des Drômes ; et, quand le jour se fut écoulé sans apporter de ses nouvelles, une recherche tardive fut organisée sur différents points de la ville et des environs. Ce ne fut cependant que le quatrième jour depuis l'époque de sa disparition qu'on apprit enfin quelque chose d'important la concernant. Ce jour-là (mercredi 25 juin), un M. Beauvais(9), qui, avec un ami, cherchait les traces de Marie près de la barrière du Roule, sur la rive de la Seine opposée à la rue Pavée-Saint-André, fut informé qu'un corps venait d'être ramené au rivage par quelques pêcheurs, qui l'avaient trouvé flottant sur le fleuve. En voyant le corps, Beauvais, après quelque hésitation, certifia que c'était celui de la jeune parfumeuse. Son ami le reconnut plus promptement.

Le visage était arrosé de sang noir, qui jaillissait en partie de la bouche. Il n'y avait pas d'écume, comme on en voit dans le cas des personnes simplement noyées. Pas de décoloration dans le

tissu cellulaire. Autour de la gorge se montraient des meurtrissures et des impressions de doigts. Les bras étaient repliés sur la poitrine et roidis. La main droite crispée, la gauche à moitié ouverte. Le poignet gauche était marqué de deux excoriations circulaires, provenant apparemment de cordes ou d'une corde ayant fait plus d'un tour. Une partie du poignet droit était aussi très-éraillée, ainsi que le dos dans toute son étendue, mais particulièrement aux omoplates. Pour amener le corps sur le rivage, les pêcheurs l'avaient attaché à une corde ; mais ce n'était pas là ce qui avait produit les excoriations en question. La chair du cou était très-enflée. Il n'y avait pas de coupures apparentes ni de meurtrissures semblant le résultat de coups. On découvrit un morceau de lacet si étroitement serré autour du cou qu'on ne pouvait d'abord l'apercevoir ; il était complètement enfoui dans la chair, et assujetti par un nœud caché juste sous l'oreille gauche. Cela seul aurait suffi pour produire la mort. Le rapport des médecins garantissait fermement le caractère vertueux de la défunte. Elle avait été vaincue, disaient-ils, par la force brutale. Le cadavre de Marie, quand il fut trouvé, était dans une condition telle, qu'il ne pouvait y avoir, de la part de ses amis, aucune difficulté à le reconnaître.

La toilette était déchirée et d'ailleurs en grand désordre. Dans le vêtement extérieur, une bande, large d'environ un pied, avait été déchirée de bas en haut, depuis l'ourlet jusqu'à la taille, mais non pas arrachée. Elle était roulée trois fois autour de la taille et assujettie dans le dos par une sorte de nœud très-solidement fait. Le vêtement, immédiatement au-dessous de la robe, était de mousseline fine ; et on en avait arraché une bande large de dix-huit pouces, arraché complètement, mais très-régulièrement et avec une grande netteté. On retrouva cette bande autour du cou, adaptée d'une manière lâche et assujettie avec un nœud serré. Par-dessus cette bande de mousseline et le morceau de lacet, étaient attachées les brides d'un chapeau, avec le chapeau pendant. Le nœud qui liait les brides n'était pas un nœud comme le font les femmes, mais un nœud coulant, à la manière des matelots.

Le corps, après qu'il fut reconnu, ne fut pas, comme c'est l'usage, transporté à la Morgue (cette formalité étant maintenant superflue), mais enterré à la hâte non loin de l'endroit du rivage où il avait été recueilli. Grâce aux efforts de Beauvais, l'affaire fut soigneusement assoupie, autant du moins qu'il fut possible ; et quelques jours s'écoulèrent avant qu'il en résultât aucune émotion

publique. À la fin, cependant, un journal hebdomadaire(10) ramassa la question; le cadavre fut exhumé, et une enquête nouvelle ordonnée; mais il n'en résulta rien de plus que ce qui avait déjà été observé. Toutefois, les vêtements furent alors présentés à la mère et aux amis de la défunte, qui les reconnurent parfaitement pour ceux portés par la jeune fille quand elle avait quitté la maison.

Cependant, l'excitation publique croissait d'heure en heure. Plusieurs individus furent arrêtés et relâchés. Saint-Eustache en particulier parut suspect; et il ne sut pas d'abord donner un compte rendu intelligible de l'emploi qu'il avait fait du dimanche, dans la matinée duquel Marie avait quitté la maison. Plus tard cependant, il présenta à M. G… des *affidavit* qui expliquaient d'une manière satisfaisante l'usage qu'il avait fait de chaque heure de la journée en question. Comme le temps s'écoulait sans amener aucune découverte, mille rumeurs contradictoires furent mises en circulation, et les journalistes purent lâcher la bride à leurs *inspirations*. Parmi toutes ces hypothèses, une attira particulièrement l'attention: ce fut celle qui admettait que Marie Roget était encore vivante, et que le cadavre découvert dans la Seine était celui de quelque autre infortunée. Il me paraît utile de soumettre au lecteur quelques-uns des passages relatifs à cette insinuation. Ces passages sont tirés textuellement de *L'Étoile*(11), journal dirigé généralement avec une grande habileté.

« M^lle^ Roget est sortie de la maison de sa mère dimanche matin, 22 juin 18.., avec l'intention exprimée d'aller voir sa tante, ou quelque autre parent, rue des Drômes. Depuis cette heure-là, on ne trouve personne qui l'ait vue. On n'a d'elle aucune trace, aucunes nouvelles. […] Aucune personne quelconque ne s'est présentée, déclarant l'avoir vue ce jour-là, après qu'elle eut quitté le seuil de la maison de sa mère. […] Or, quoique nous n'ayons aucune preuve indiquant que Marie Roget était encore de ce monde, dimanche 22 juin, après neuf heures, nous avons la preuve que jusqu'à cette heure elle était vivante. Mercredi, à midi, un corps de femme a été découvert flottant sur la rive de la barrière du Roule. Même en supposant que Marie Roget ait été jetée dans la rivière trois heures après qu'elle est sortie de la maison de sa mère, cela ne ferait que trois jours écoulés depuis l'instant de son départ – trois jours tout juste. Mais il est absurde d'imaginer que le meurtre, si toutefois elle a été victime d'un meurtre, ait pu être consommé assez rapidement pour permettre aux meurtriers de jeter le corps à la rivière avant le milieu de la

nuit. Ceux qui se rendent coupables de si horribles crimes préfèrent les ténèbres à la lumière. […] Ainsi nous voyons que, si le corps trouvé dans la rivière était celui de Marie Roget, il n'aurait pas pu rester dans l'eau plus de deux jours et demi, ou trois au maximum. L'expérience prouve que les corps noyés, ou jetés à l'eau immédiatement après une mort violente, ont besoin d'un temps comme de six à dix jours pour qu'une décomposition suffisante les ramène à la surface des eaux. Un cadavre sur lequel on tire le canon, et qui s'élève avant que l'immersion ait duré au moins cinq ou six jours, ne manque pas de replonger, si on l'abandonne à lui-même. Maintenant, nous le demandons, qu'est-ce qui a pu, dans le cas présent, déranger le cours ordinaire de la nature ? […] Si le corps, dans son état endommagé, avait été gardé sur le rivage jusqu'à mardi soir, on trouverait sur ce rivage quelque trace des meurtriers. Il est aussi fort douteux que le corps ait pu revenir si tôt à la surface, même en admettant qu'il ait été jeté à l'eau deux jours après la mort. Et enfin, il est excessivement improbable que les malfaiteurs, qui ont commis un meurtre tel que celui qui est supposé, aient jeté le corps à l'eau sans un poids pour l'entraîner, quand il était si facile de prendre cette précaution. »

L'éditeur du journal s'applique ensuite à démontrer que le corps doit être resté dans l'eau *non pas simplement trois jours, mais au moins cinq fois trois jours,* parce qu'il était si décomposé, que Beauvais a eu beaucoup de peine à le reconnaître. Ce dernier point, toutefois, était complètement faux. Je continue la citation :

« Quels sont donc les faits sur lesquels M. Beauvais s'appuie pour dire qu'il ne doute pas que le corps soit celui de Marie Roget ? Il a déchiré la manche de la robe et a trouvé, dit-il, des marques qui lui ont prouvé l'identité. Le public a supposé généralement que ces marques devaient consister en une espèce de cicatrice. Il a passé sa main sur le bras, et y a trouvé du *poil* – quelque chose, ce nous semble, d'aussi peu particulier qu'on puisse se le figurer, d'aussi peu concluant que de trouver un bras dans une manche. M. Beauvais n'est pas rentré à la maison cette nuit-là, mais il a envoyé un mot à madame Roget, à sept heures, mercredi soir, pour lui dire que l'enquête, relative à sa fille, marchait toujours. Même en admettant que madame Roget, à cause de son âge et de sa douleur, fût incapable de se rendre sur les lieux (ce qui, en vérité, est accorder beaucoup), à coup sûr, il se serait trouvé quelqu'un qui aurait jugé que cela valait bien la peine d'y aller et de suivre l'investigation, si toutefois ils avaient

pensé que c'était bien le corps de Marie. Personne n'est venu. On n'a rien dit ni rien entendu dire de la chose, dans la rue Pavée-Saint-André, qui soit parvenu même aux locataires de ladite maison. M. Saint-Eustache, l'amoureux et le futur de Marie, qui avait pris pension chez sa mère, dépose qu'il n'a entendu parler de la découverte du corps de sa promise que le matin suivant, quand M. Beauvais lui-même est entré dans sa chambre et lui en a parlé. Qu'une nouvelle aussi capitale que celle-là ait été reçue si tranquillement, il y a de quoi nous étonner. »

Le journal s'efforce ainsi de suggérer l'idée d'une certaine apathie chez les parents et les amis de Marie, laquelle apathie serait absurde si l'on suppose qu'ils crussent que le corps trouvé était vraiment le sien. *L'Étoile* cherche, en somme, à insinuer que Marie, avec la connivence de ses amis, s'est absentée de la ville pour des raisons qui compromettent sa vertu ; et que ces mêmes amis, ayant découvert sur la Seine un corps ressemblant un peu à celui de la jeune fille, ont profité de l'occasion pour répandre dans le public la nouvelle de sa mort. Mais *L'Étoile y* a mis beaucoup trop de précipitation. Il a été clairement prouvé qu'aucune apathie de ce genre n'a existé ; que la vieille dame était excessivement faible, et si agitée, qu'il lui eût été impossible de s'occuper de quoi que ce soit ; que Saint-Eustache, bien loin de recevoir la nouvelle froidement, était devenu fou de douleur et avait donné de tels signes de frénésie que M. Beauvais avait cru devoir charger un de ses amis et parents de le surveiller, et de l'empêcher d'assister à l'examen qui devait suivre l'exhumation. En outre, bien que *L'Étoile* affirme que le corps a été réenterré aux frais de l'État – qu'une offre avantageuse de sépulture particulière a été absolument repoussée par la famille – et qu'aucun membre de la famille n'assistait à la cérémonie – bien que *L'Étoile,* dis-je, affirme tout cela pour corroborer l'impression qu'elle cherche à produire –, *tout cela* a été victorieusement réfuté. Dans un des numéros suivants du même journal, on fit un effort pour jeter des soupçons sur Beauvais lui-même. L'éditeur dit :

« Un changement vient de s'opérer dans la question. On nous raconte que, dans une certaine occasion, pendant qu'une madame B. était chez madame Roget, M. Beauvais, qui sortait, lui dit qu'un gendarme allait venir, et qu'elle, madame B., eût soin de ne rien dire au gendarme jusqu'à ce qu'il fût de retour et qu'elle lui laissât, à lui, tout le soin de l'affaire. […] Dans la situation présente, il semble que M. Beauvais porte tout le secret de la question, enfermé dans sa tête. Il est impossible d'avancer d'un

pas sans M. Beauvais ; de quelque côté que vous tourniez, vous vous heurtez à lui […] Pour une raison quelconque, il a décidé que personne, excepté lui, ne pourrait se mêler de l'enquête, et il a jeté les parents à l'écart d'une manière fort incongrue, s'il faut en croire leurs récriminations. Il a paru très-préoccupé de l'idée d'empêcher les parents de voir le cadavre. »

Le fait qui suit sembla donner quelque couleur de vraisemblance aux soupçons portés ainsi sur Beauvais. Quelqu'un qui était venu lui rendre visite à son bureau, quelques jours avant la disparition de la jeune fille, et pendant l'absence dudit Beauvais, avait observé une rose plantée dans le trou de la serrure, et le mot *Marie* écrit sur une ardoise fixée à portée de la main.

L'impression générale, autant du moins qu'il nous fut possible de l'extraire des papiers publics, était que Marie avait été la victime d'une bande de misérables furieux, qui l'avaient transportée sur la rivière, maltraitée et assassinée. Cependant une feuille d'une vaste influence, *Le Commercial*(12), combattit très-vivement cette idée populaire. J'extrais un ou deux passages de ses colonnes :

« Nous sommes persuadés que l'enquête a jusqu'à présent suivi une fausse piste, tant du moins qu'elle a été dirigée vers la barrière du Roule. Il est impossible qu'une jeune femme, connue, comme était Marie, de plusieurs milliers de personnes, ait pu passer trois bornes sans rencontrer quelqu'un à qui son visage fût familier ; et quiconque l'aurait vue s'en serait souvenu, car elle inspirait de l'intérêt à tous ceux qui la connaissaient. Elle est sortie juste au moment où les rues sont pleines de monde. […] Il est impossible qu'elle soit allée à la barrière du Roule ou à la rue des Drômes sans avoir été reconnue par une douzaine de personnes ; aucune déposition cependant n'affirme qu'on l'ait vue ailleurs que sur le seuil de la maison de sa mère, et il n'y a même aucune preuve qu'elle en soit sortie du tout, excepté le témoignage concernant *l'intention exprimée par elle.* Un morceau de sa robe était déchiré, serré autour d'elle et noué ; c'est ainsi que le corps a pu être porté comme un paquet. Si le meurtre avait été commis à la barrière du Roule, il n'aurait pas été nécessaire de prendre de telles dispositions. Ce fait, le corps trouvé flottant près de la barrière, n'est pas une preuve relativement au lieu d'où il a été jeté dans l'eau. […] Un morceau d'un des jupons de l'infortunée jeune fille, long de deux pieds et large d'un pied, avait

été arraché, serré autour de son cou et noué derrière sa tête, probablement pour empêcher ses cris. Cela a été fait par des drôles qui n'avaient même pas un mouchoir de poche. »

Un jour ou deux avant que le préfet vînt nous rendre visite, la police avait obtenu un renseignement assez important qui semblait détruire l'argumentation du *Commercial,* au moins dans sa partie principale. Deux petits garçons, fils d'une dame Deluc, vagabondant dans les bois, près de la barrière du Roule, avaient pénétré par hasard dans un épais fourré, où se trouvaient trois ou quatre grosses pierres, formant une espèce de siège, avec dossier et tabouret. Sur la pierre supérieure gisait un jupon blanc ; sur la seconde une écharpe de soie. On y trouva aussi une ombrelle, des gants et un mouchoir de poche. Le mouchoir portait le nom : « Marie Roget ». Des lambeaux de vêtements furent découverts sur les ronces environnantes. Le sol était piétiné, les buissons enfoncés ; il y avait là toutes les traces d'une lutte. Entre le fourré et la rivière, on découvrit que les palissades étaient abattues, et la terre gardait la trace d'un lourd fardeau qu'on y avait traîné.

Une feuille hebdomadaire, *Le Soleil*(13), donnait sur cette découverte les commentaires suivants, commentaires qui n'étaient que l'écho des sentiments de toute la presse parisienne :

« Les objets sont évidemment restés là pendant au moins trois ou quatre semaines ; ils étaient complètement moisis par l'action de la pluie, et collés ensemble par la moisissure. Tout autour, le gazon avait poussé et même les dominait partiellement. La soie de l'ombrelle était solide ; mais les branches étaient fermées, et la partie supérieure, là où l'étoffe était double et rempliée, étant toute pénétrée de moisissure et pourrie, se déchira aussitôt qu'on l'ouvrit. […] Les fragments de vêtements accrochés aux buissons étaient larges de trois pouces environ et longs de six. L'un était un morceau de l'ourlet de la robe, qui avait été raccommodé, l'autre, un morceau du jupon, mais non pas l'ourlet. Ils ressemblaient à des bandes arrachées et étaient suspendus au buisson d'épines, à un pied de terre environ… Il n'y a donc pas lieu de douter que le théâtre de cet abominable outrage n'ait été enfin découvert. »

Aussitôt après cette découverte, un nouveau témoin parut. Madame Deluc raconta qu'elle tenait une auberge au bord de la route, non loin de la berge de la rivière opposée à la barrière du Roule. Les environs sont solitaires, – très-solitaires. C'est là, le dimanche, le rendez-vous ordinaire des mauvais sujets de la ville, qui traversent la rivière en canot. Vers trois heures environ, dans

l'après-midi du dimanche en question, une jeune fille était arrivée à l'auberge, accompagnée par un jeune homme au teint brun. Ils y étaient restés tous deux pendant quelque temps. Après leur départ, ils firent route vers quelque bois épais du voisinage. L'attention de madame Deluc fut attirée par la toilette que portait la jeune fille, à cause de sa ressemblance avec celle d'une de ses parentes défunte. Elle remarqua particulièrement une écharpe. Aussitôt après le départ du couple, une bande de *mécréants* parut, qui firent un tapage affreux, burent et mangèrent sans payer, suivirent la même route que le jeune homme et la jeune fille, revinrent vers l'auberge à la brune, puis repassèrent la rivière en grande hâte.

Ce fut peu après la tombée de la nuit, dans la même soirée, que madame Deluc, ainsi que son fils aîné, entendit des cris de femme dans le voisinage de l'auberge. Les cris furent violents, mais ne durèrent pas longtemps. Madame Deluc reconnut non-seulement l'écharpe trouvée dans le fourré, mais aussi la robe qui habillait le cadavre. Un conducteur d'omnibus, Valence(14), déposa également alors qu'il avait vu Marie Roget traverser la Seine en bateau, dans ce dimanche en question, en compagnie d'un jeune homme d'une figure brune. Lui, Valence, connaissait Marie et ne pouvait pas se tromper sur son identité. Les objets trouvés dans le bosquet furent parfaitement reconnus par les parents de Marie.

Cette masse de dépositions et d'informations que je récoltai aussi dans les journaux, à la demande de Dupin, comprenait encore un point, – mais c'était un point de la plus haute importance. Il paraît qu'immédiatement après la découverte des objets ci-dessus indiqués on trouva, dans le voisinage du lieu que l'on croyait maintenant avoir été le théâtre du crime, le corps inanimé ou presque inanimé de Saint-Eustache, le fiancé de Marie. Une fiole vide portant l'étiquette « laudanum » était auprès de lui. Son haleine accusait le poison. Il mourut sans prononcer une parole. On trouva sur lui une lettre racontant brièvement son amour pour Marie et son dessein arrêté de suicide.

« Je ne crois pas avoir besoin de vous dire, – dit Dupin, comme il achevait la lecture de mes notes, – que c'est là un cas beaucoup plus compliqué que celui de la rue Morgue, duquel il diffère en un point très-important. C'est là un exemple de crime atroce, mais *ordinaire*. Nous n'y trouvons rien de particulièrement *outré*. Observez, je vous prie, que c'est la raison pour laquelle le mystère a paru simple ; quoique ce soit justement la même raison qui aurait dû le faire considérer comme plus difficile à résoudre. C'est

pourquoi on a d'abord jugé superflu d'offrir une récompense. Les mirmidons de G… étaient assez forts pour comprendre comment et pourquoi une telle atrocité pouvait avoir été commise. Leur imagination pouvait se figurer un mode, – plusieurs modes, un motif, – plusieurs motifs ; et parce qu'il n'était pas impossible que l'un de ces nombreux modes et motifs fût l'unique réel, ils ont considéré comme démontré que le réel devait être un de ceux-là. Mais l'aisance avec laquelle ils avaient conçu ces idées diverses, et même le caractère plausible dont chacune était revêtue, auraient dû être pris pour des indices de la difficulté plutôt que de la facilité attachée à l'explication de l'énigme. Je vous ai déjà fait observer que c'est par des saillies au-dessus du plan ordinaire des choses, que la raison doit trouver sa voie, ou jamais, dans sa recherche de la vérité, et que dans des cas tels que celui-là, l'important n'est pas tant de se dire : « Quels sont les faits qui se présentent ? » que de se dire : « Quels sont les faits qui se présentent, qui ne se sont jamais présentés auparavant ? » Dans les investigations faites chez madame l'Espanaye(15), les agents de G… furent découragés et confondus par cette *étrangeté* même qui eût été, pour une intelligence bien faite, le plus sûr présage de succès ; et cette même intelligence eût été plongée dans le désespoir par le caractère ordinaire de tous les faits qui s'offrent à l'examen dans le cas de la jeune parfumeuse et qui n'ont encore rien révélé de positif, si ce n'est la présomption des fonctionnaires de la préfecture.

« Dans le cas de madame l'Espanaye et de sa fille, dès le commencement de notre investigation, il n'y avait pour nous aucun doute qu'un meurtre avait été commis. L'idée de suicide se trouvait tout d'abord exclue. Dans le cas présent, nous avons également à éliminer toute idée de suicide. Le corps trouvé à la barrière du Roule a été trouvé dans des circonstances qui ne nous permettent aucune hésitation sur ce point important. Mais on a insinué que le cadavre trouvé n'est pas celui de la Marie Roget dont l'assassin ou les assassins sont à découvrir, pour la découverte desquels une récompense est offerte, et qui sont l'unique objet de notre traité avec le préfet. Vous et moi, nous connaissons assez bien ce gentleman. Nous ne devons pas trop nous fier à lui. Soit que, prenant le corps trouvé pour point de départ et suivant la piste d'un assassin, nous découvrions que ce corps est celui d'une autre personne que Marie ; soit que, prenant pour point de départ la Marie encore vivante, nous la retrouvions non assassinée, – dans les deux cas, nous perdons notre peine,

puisque c'est avec M. G… que nous avons affaire. Donc, pour notre propre but, si ce n'est pour le but de la justice, il est indispensable que notre premier pas soit la constatation de l'identité du cadavre avec la Marie Roget disparue.

« Les arguments de *L'Étoile* ont trouvé crédit dans le public ; et le journal lui-même est convaincu de leur importance, ainsi qu'il résulte de la manière dont il commence un de ses articles sur le sujet en question : « Quelques-uns des journaux du matin, dit-il, parlent de l'article *concluant* de *L'Étoile* dans son numéro de lundi. » Pour moi, cet article ne me paraît guère concluant que relativement au zèle du rédacteur. Nous devons ne pas oublier qu'en général le but de nos feuilles publiques est de créer une sensation, de faire du piquant plutôt que de favoriser la cause de la vérité. Ce dernier but n'est poursuivi que quand il semble coïncider avec le premier. Le journal qui s'accorde avec l'opinion ordinaire (quelque bien fondée que soit d'ailleurs cette opinion) n'obtient pas de crédit parmi la foule. La masse du peuple considère comme profond celui-là seul qui émet des *contradictions piquantes* de l'idée générale. En logique aussi bien qu'en littérature, c'est *l'épigramme* qui est le genre le plus immédiatement et le plus universellement apprécié. Dans les deux cas, c'est le genre le plus bas selon l'ordre du mérite.

« Je veux dire que c'est le caractère mêlé d'épigramme et de mélodrame de cette idée – que Marie Roget est encore vivante – qui l'a suggérée à *L'Étoile,* plutôt qu'aucun véritable caractère plausible, et qui lui a assuré un accueil favorable auprès du public. Examinons les points principaux de l'argumentation de ce journal et prenons bien garde à l'incohérence avec laquelle elle se produit dès le principe.

« L'écrivain vise d'abord à nous prouver, par la brièveté de l'intervalle compris entre la disparition de Marie et la découverte du corps flottant, que ce corps ne peut pas être celui de Marie. Réduire cet intervalle à la dimension la plus petite possible devient tout d'abord chose capitale pour l'argumentateur. Dans la recherche inconsidérée de ce but, il se précipite dès son début dans la pure supposition. « C'est une folie, – dit-il, – de supposer que le meurtre, si un meurtre a été commis sur cette personne, ait pu être consommé assez vite pour permettre aux meurtriers de jeter le corps dans la rivière avant minuit. » Nous demandons tout de suite, et très-naturellement *pourquoi.* Pourquoi est-ce une folie de supposer que le meurtre a été commis *cinq minutes* après que la

jeune fille a quitté le domicile de sa mère ? Pourquoi est-ce une folie de supposer que le meurtre a été commis à un moment quelconque de la journée ? Il s'est commis des assassinats à toutes les heures. Mais, que le meurtre ait eu lieu à un moment quelconque entre neuf heures du matin, dimanche, et minuit moins le quart, il serait toujours resté bien assez de temps *pour jeter le cadavre dans la rivière avant minuit.* Cette supposition se réduit donc à ceci : le meurtre n'a pu être commis le dimanche ; et si nous permettons à *L'Étoile* de supposer cela, nous pouvons lui accorder toutes les libertés possibles. On peut imaginer que le paragraphe commençant par : « C'est une folie de supposer que le meurtre etc. », quoiqu'il ait été imprimé sous cette forme par *L'Étoile,* avait été réellement conçu dans le cerveau du rédacteur sous cette autre forme : « C'est une folie de supposer que le meurtre, si un meurtre a été commis sur cette personne, ait pu être consommé assez vite pour permettre aux meurtriers de jeter le corps dans la rivière avant minuit ; c'est une folie, disons-nous, de supposer cela, et en même temps de supposer (comme nous voulons bien le supposer) que le corps n'a été jeté à l'eau que *passé minuit »*, opinion passablement mal déduite, mais qui n'est pas aussi complètement déraisonnable que celle imprimée.

« Si j'avais eu simplement pour but, – continua Dupin, – de réfuter ce passage de l'argumentation de *L'Étoile,* j'aurais pu tout aussi bien le laisser où il est. Mais ce n'est pas de *L'Étoile* que nous avons affaire, mais bien de la vérité. La phrase en question, dans le cas actuel, n'a qu'un sens, et ce sens, je l'ai nettement établi ; mais il est essentiel que nous pénétrions derrière les mots pour chercher une idée que ces mots donnent évidemment à entendre, sans l'exprimer positivement. Le dessein du journaliste était de dire qu'il était improbable, à quelque moment de la journée ou de la nuit de dimanche que le meurtre eût été commis, que les assassins se fussent hasardés à porter le corps à la rivière avant minuit. C'est justement là que gît la supposition dont je me plains. On suppose que le meurtre a été commis à un tel endroit et dans de telles circonstances qu'il est devenu nécessaire de *porter le corps* à la rivière. Or l'assassinat pourrait avoir eu lieu sur le bord de la rivière, ou sur la rivière même ; et ainsi le lançage du corps à l'eau, auquel on a eu recours, à n'importe quel moment du jour ou de la nuit, se serait présenté comme le mode d'action le plus immédiat, le plus sous la main. Vous comprenez que je ne suggère ici rien qui me paraisse plus probable ou qui coïncide avec ma propre opinion. Jusqu'à présent je n'ai pas en vue les *éléments*

mêmes de la cause. Je désire simplement vous mettre en garde contre le ton général des *suggestions de L'Étoile* et appeler votre attention sur le caractère de *parti pris* qui s'y manifeste tout d'abord.

« Ayant ainsi prescrit une limite accommodée à ses idées préconçues, ayant supposé que, si ce corps était celui de Marie, il n'aurait pu rester dans l'eau que pendant un laps de temps très-court, le journal en vient à dire :

« « L'expérience prouve que les corps noyés, ou jetés à l'eau immédiatement après une mort violente, ont besoin d'un temps comme de six à dix jours pour qu'une décomposition suffisante les ramène à la surface des eaux. Un cadavre sur lequel on tire le canon, et qui s'élève avant que l'immersion ait duré au moins cinq ou six jours, ne manque pas de replonger, si on l'abandonne à lui-même. »

« Ces assertions ont été acceptées tacitement par tous les journaux de Paris, à l'exception du *Moniteur*(16). Cette dernière feuille s'efforce de combattre la partie du paragraphe qui a trait seulement aux *corps des noyés,* en citant cinq ou six cas dans lesquels les corps de personnes notoirement noyées ont été trouvés flottants après un laps de temps moindre que celui fixé par *L'Étoile.* Mais il y a quelque chose d'excessivement antiphilosophique dans cette tentative que fait *le Moniteur* de repousser l'affirmation générale de *L'Étoile* par une citation de cas particuliers militant contre cette affirmation. Quand même il eût été possible d'alléguer cinquante cas, au lieu de cinq, de cadavres trouvés à la surface des eaux au bout de deux ou trois jours, ces cinquante exemples auraient pu être légitimement considérés comme de pures exceptions à la règle de *L'Étoile,* jusqu'à ce que la règle elle-même fût définitivement réfutée. Cette règle admise (et *le Moniteur* ne la nie pas, il insiste seulement sur les exceptions), l'argumentation de *L'Étoile* reste en possession de toute sa force ; car cette argumentation ne prétend pas impliquer plus qu'une question de *probabilité* relativement à un corps pouvant s'élever à la surface en moins de trois jours ; et cette probabilité sera en faveur de *L'Étoile* jusqu'à ce que les exemples, si puérilement allégués, soient en nombre suffisant pour constituer une règle contraire.

« Vous comprenez tout de suite que toute argumentation de ce genre doit être dirigée contre la règle elle-même, et, dans ce but, nous devons faire l'analyse raisonnée de la règle. Or le corps

humain n'est, en général, ni beaucoup plus léger ni beaucoup plus lourd que l'eau de la Seine ; c'est-à-dire que la pesanteur spécifique du corps humain, dans sa condition naturelle, est à peu près égale au volume d'eau douce qu'il déplace. Les corps des individus gras et charnus, avec de petits os, et généralement des femmes, sont plus légers que ceux des individus maigres, à gros os, et généralement des hommes ; et la pesanteur spécifique de l'eau d'une rivière est quelque peu influencée par la présence du flux de la mer. Mais, en faisant abstraction de la marée, on peut affirmer que très-peu de corps humains seront submergés, même dans l'eau douce, *spontanément* par leur propre nature. Presque tous, tombant dans une rivière, seront aptes à flotter, s'ils laissent s'établir un équilibre convenable entre la pesanteur spécifique de l'eau et leur pesanteur propre, c'est-à-dire s'ils se laissent submerger tout entiers, en exceptant le moins de parties possible. La meilleure position pour celui qui ne sait pas nager est la position verticale de l'homme qui marche sur la terre, la tête complètement renversée et submergée, la bouche et les narines restant seules au-dessus du niveau de l'eau. Dans de telles conditions, nous pourrons tous flotter sans difficulté et sans effort. Il est évident, toutefois, que les pesanteurs du corps et du volume d'eau déplacé sont alors très-rigoureusement balancées, et qu'un rien suffira pour donner à l'un ou à l'autre la prépondérance. Un bras, par exemple, élevé au-dessus de l'eau, et conséquemment privé de son support, est un poids additionnel suffisant pour faire plonger toute la tête, tandis que le secours accidentel du plus petit morceau de bois nous permettra de lever suffisamment la tête pour regarder autour de nous. Or, dans les efforts d'une personne qui n'a pas la pratique de la natation, les bras se jettent invariablement en l'air, et il y a en même temps obstination à conserver à la tête sa position verticale ordinaire. Le résultat est l'immersion de la bouche et des narines, et, par suite des efforts pour respirer sous l'eau, l'introduction de l'eau dans les poumons. L'estomac en absorbe aussi une grande quantité, et tout le corps s'appesantit de toute la différence de pesanteur entre l'air qui primitivement distendait ces cavités et le liquide qui les remplit maintenant. C'est une règle générale que cette différence suffit pour faire plonger le corps ; mais elle ne suffit pas dans le cas des individus qui ont de petits os et une quantité anormale de matière flasque et graisseuse. Ceux-là flottent même après qu'ils sont noyés.

« Le cadavre, que nous supposerons au fond de la rivière, y

restera jusqu'à ce que, d'une manière quelconque, sa pesanteur spécifique devienne de nouveau moindre que celle du volume d'eau qu'il déplace. Cet effet est amené soit par la décomposition, soit autrement. La décomposition a pour résultat la génération du gaz qui distend tous les tissus cellulaires et donne aux cadavres cet aspect bouffi qui est si horrible à voir. Quand cette distension est arrivée à ce point que le volume du corps est sensiblement accru sans un accroissement correspondant de matière solide ou de poids, sa pesanteur spécifique devient moindre que celle de l'eau déplacée, et il fait immédiatement son apparition à la surface. Mais la décomposition peut être modifiée par d'innombrables circonstances ; elle peut être hâtée ou retardée par d'innombrables agents ; par la chaleur ou le froid de la saison, par exemple ; par l'imprégnation minérale ou la pureté de l'eau ; par sa plus ou moins grande profondeur ; par le courant ou la stagnation plus ou moins marqués ; et puis par le tempérament originel du corps, selon qu'il était déjà infecté ou pur de maladie avant la mort. Ainsi il est évident que nous ne pouvons, avec exactitude, fixer une époque où le corps devra s'élever par suite de la décomposition. Dans certaines conditions, ce résultat peut être amené en une heure ; dans d'autres, il peut ne pas avoir lieu du tout. Il y a des infusions chimiques qui peuvent préserver à tout jamais de corruption tout le système animal, par exemple le bichlorure de mercure. Mais, à part la décomposition, il peut y avoir et il y a ordinairement une génération de gaz dans l'estomac, par la fermentation acétique de la matière végétale (ou par d'autres causes dans d'autres cavités), suffisante pour créer une distension qui ramène le corps à la surface de l'eau. L'effet produit par le coup de canon est un effet de simple vibration. Il peut dégager le corps du limon ou de la vase molle où il est enseveli, lui permettant ainsi de s'élever, quand d'autres agents l'y ont déjà préparé ; ou bien il peut vaincre l'adhérence de quelques parties putréfiées du système cellulaire et faciliter la distension des cavités sous l'influence du gaz.

« Ayant ainsi devant nous toute la philosophie du sujet, nous pouvons vérifier les assertions de *L'Étoile.* « L'expérience prouve, – dit cette feuille, – que les corps noyés, ou jetés à l'eau immédiatement après une mort violente, ont besoin d'un temps comme de six à dix jours, pour qu'une décomposition suffisante les ramène à la surface des eaux. Un cadavre sur lequel on tire le canon, et qui s'élève avant que l'immersion ait duré au moins cinq ou six jours, ne manque pas de replonger si on l'abandonne à lui-

même. »

« Tout le paragraphe nous apparaît maintenant comme un tissu d'inconséquences et d'incohérences. L'expérience *ne montre pas toujours* que les corps des noyés *ont besoin* de cinq ou six jours pour qu'une décomposition suffisante leur permette de revenir à la surface. La science et l'expérience réunies prouvent que l'époque de leur réapparition est et doit être nécessairement indéterminée. En outre, si un corps est ramené à la surface de l'eau par un coup de canon, il ne *replongera pas de nouveau, même abandonné à lui-même,* toutes les fois que la décomposition sera arrivée au degré nécessaire pour permettre le dégagement des gaz engendrés. Mais je désire appeler votre attention sur la distinction faite entre les corps des noyés et les corps des personnes jetées à l'eau immédiatement après une mort violente. Quoique le rédacteur admette cette distinction, cependant il enferme les deux cas dans la même catégorie. J'ai montré comment le corps d'un homme qui se noie acquiert une pesanteur spécifique plus considérable que le volume d'eau déplacé, et j'ai prouvé qu'il ne s'enfoncerait pas du tout, sans les mouvements par lesquels il jette ses bras au-dessus de l'eau, et les efforts de respiration qu'il fait sous l'eau, qui permettent au liquide de prendre la place de l'air dans les poumons. Mais ces mouvements et ces efforts n'auront pas lieu dans un corps *jeté à l'eau immédiatement après une mort violente.* Ainsi, dans ce dernier cas, *la règle générale est que le corps ne doit pas du tout s'enfoncer,* – fait que *L'Étoile* ignore évidemment. Quand la décomposition est arrivée à un point très-avancé, quand la chair a, en grande partie, quitté les os, – alors seulement, mais pas avant, nous voyons le corps disparaître sous l'eau.

« Et maintenant que penserons-nous de ce raisonnement : – que le cadavre trouvé ne peut pas être celui de Marie Roget, parce que ce cadavre a été trouvé flottant après un laps de trois jours seulement ? Si elle a été noyée, elle a pu ne pas s'enfoncer, étant une femme ; si elle s'est enfoncée, elle a pu reparaître au bout de vingt-quatre heures, ou même moins. Mais personne ne suppose qu'elle a été noyée ; et, étant morte avant d'être jetée à la rivière, elle aurait flotté et aurait pu être retrouvée à n'importe quelle époque postérieure.

« « Mais, – dit *L'Étoile,* – si le corps est resté sur le rivage dans son état de détérioration jusqu'à la nuit de mardi, on a dû trouver sur ce rivage quelque trace des meurtriers. »

« Ici, il est difficile de saisir tout d'abord l'intention du

raisonneur. Il cherche à prévenir ce qu'il imagine pouvoir être une objection à sa théorie, – à savoir que le corps, étant resté deux jours sur le rivage, a dû subir une décomposition rapide, – *plus* rapide que s'il avait été plongé dans l'eau. Il suppose que, si tel a été le cas, le corps aurait pu reparaître à la surface le mercredi et pense que, dans ces conditions-là seulement, il aurait pu reparaître. Il est donc très-pressé de prouver que le corps *n'est pas resté* sur le rivage ; car, dans ce cas, *on aurait trouvé sur ce rivage quelque trace des meurtriers.* Je présume que cette conséquence vous fera sourire. Vous ne pouvez pas comprendre comme le séjour *plus ou moins long* du corps sur le rivage aurait pu *multiplier les traces des assassins.* Ni moi non plus. »

« Le journal continue : « Et, enfin, il est excessivement improbable que les malfaiteurs qui ont commis un meurtre tel que celui qui est supposé, aient jeté le corps à l'eau sans un poids pour l'entraîner, quand il était si facile de prendre cette précaution. »

« Observez ici la risible confusion d'idées ! Personne, pas même *L'Étoile,* ne conteste qu'un meurtre a été commis sur le corps trouvé. Les traces de violence sont trop évidentes. Le but de notre raisonneur est simplement de montrer que ce corps n'est pas celui de Marie. Il désire prouver que Marie n'est pas assassinée, – mais non pas que ce cadavre n'est pas celui d'une personne assassinée. Cependant, son observation ne prouve que ce dernier point. Voilà un corps auquel aucun poids n'avait été attaché. Des assassins, le jetant à l'eau, n'auraient pas manqué d'y attacher un poids. Donc, il n'a pas été jeté par des assassins. Voilà tout ce qui est prouvé, si quelque chose peut l'être. La question d'identité n'est même pas abordée, et *L'Étoile* est très en peine pour contredire maintenant ce qu'elle admettait tout à l'heure : « Nous sommes parfaitement convaincus – dit-elle – que le cadavre trouvé est celui d'une femme assassinée. »

« Et ce n'est pas le seul cas, même dans cette partie de son sujet, où notre raisonneur raisonne, sans s'en apercevoir, contre lui-même. Son but évident, je l'ai déjà dit, est de réduire, autant que possible, l'intervalle de temps compris entre la disparition de Marie et la découverte du corps. Cependant, nous le voyons insister sur ce point, que personne n'a vu la jeune fille depuis le moment où elle a quitté la maison de sa mère. « Nous n'avons, – dit-il, – aucune déposition prouvant que Marie Roget fût encore sur la terre des vivants passé neuf heures, dimanche 22 juin. »

« Comme son raisonnement est évidemment entaché de parti

pris, il aurait mieux fait d'abandonner ce côté de la question ; car, si l'on trouvait quelqu'un qui eût vu Marie, soit lundi, soit mardi, l'intervalle en question serait très-réduit, et, d'après sa manière de raisonner, la probabilité que ce corps puisse être celui de la grisette se trouverait diminuée d'autant. Il est toutefois amusant d'observer que *L'Étoile* insiste là-dessus avec la ferme conviction qu'elle va renforcer son argumentation générale.

« Maintenant, examinez de nouveau cette partie de l'argumentation qui a trait à la reconnaissance du corps par Beauvais. Relativement au *poil* sur le bras, *L'Étoile* montre évidemment de la mauvaise foi. M. Beauvais, n'étant pas un idiot, n'aurait jamais, pour constater l'identité d'un corps, argué simplement *le poil sur le bras.* Il n'y a pas de bras sans poil. La *généralité* des expressions de *L'Étoile* est une simple perversion des phrases du témoin. Il a dû nécessairement parler de quelque *particularité* dans ce poil ; particularité dans la couleur, la quantité, la longueur ou la place.

« Le journal dit : Son pied était petit ; – il y a des milliers de petits pieds. Sa jarretière n'est pas du tout une preuve, non plus que son soulier ; car les jarretières et les souliers se vendent par ballots. On peut en dire autant des fleurs de son chapeau. Un fait sur lequel M. Beauvais insiste fortement est que l'agrafe de la jarretière avait été reculée pour rendre celle-ci plus étroite. Cela ne prouve rien ; car la plupart des femmes emportent chez elles une paire de jarretières et les accommodent à la grosseur de leurs jambes plutôt que de les essayer dans la boutique où elles les achètent.

« Ici il est difficile de supposer le raisonneur dans son bon sens. Si M. Beauvais, à la recherche du corps de Marie, a découvert un cadavre ressemblant, par les proportions générales et l'aspect, à la jeune fille disparue, il a pu légitimement croire (même en laissant de côté la question de l'habillement) qu'il avait abouti au but de sa recherche. Si, outre ce point de proportions générales et de contour, il a trouvé sur le bras une apparence velue déjà observée sur le bras de Marie vivante, son opinion a pu être justement renforcée, et a dû l'être en proportion de la particularité ou du caractère insolite de cette marque velue. Si, le pied de Marie étant petit, les pieds du cadavre se trouvent également petits, la probabilité que ce cadavre est celui de Marie doit croître dans une proportion, non pas simplement arithmétique, mais singulièrement géométrique ou accumulative. Ajoutez à tout cela

des souliers tels qu'on lui en avait vu porter le jour de sa disparition, et, bien que les souliers *se vendent par ballots,* vous sentirez la probabilité s'augmenter jusqu'à confiner à la certitude. Ce qui, par soi-même, ne serait pas un signe d'identité devient, par sa position corroborative, la preuve la plus sûre. Accordez-nous, enfin, les fleurs du chapeau correspondant à celles que portait la jeune fille perdue, et nous n'avons plus rien à désirer. *Une seule* de ces fleurs, et nous n'avons plus rien à désirer ; – mais que dirons-nous donc, si nous en avons deux, ou trois, ou plus encore ? Chaque unité successive est un témoignage multiple, – une preuve non pas *ajoutée* à la preuve précédente, mais *multipliée* par cent ou par mille. Nous découvrons maintenant sur la défunte des jarretières semblables à celles dont usait la personne vivante ; en vérité, il y a presque folie à continuer l'enquête. Mais il se trouve que ces jarretières sont resserrées par le reculement de l'agrafe, juste comme Marie avait fait pour les siennes, peu de temps avant de quitter la maison. Douter encore, c'est démence ou hypocrisie. Ce que *L'Étoile* dit relativement à ce raccourcissement qui doit, selon elle, être considéré comme un cas journalier, ne prouve pas autre chose que son opiniâtreté dans l'erreur. La nature élastique d'une jarretière à agrafe suffit pour démontrer le caractère *exceptionnel* de ce raccourcissement. Ce qui est fait pour bien s'ajuster ne doit avoir besoin d'un perfectionnement que dans des cas rares. Ce doit avoir été par suite d'un accident, dans le sens le plus strict, que ces jarretières de Marie ont eu besoin du raccourcissement en question. Elles seules auraient largement suffi pour établir son identité. Mais l'important n'est pas que le cadavre ait les jarretières de la jeune fille perdue, ou ses souliers, ou son chapeau, ou les fleurs de son chapeau, ou ses pieds, ou une marque particulière sur le bras, ou son aspect et ses proportions générales ; – l'important est que le cadavre a chacune de ces choses, et les a *toutes collectivement.* S'il était prouvé que *L'Étoile* a *réellement,* dans de pareilles circonstances, conçu un doute, il n'y aurait, pour son cas, aucun besoin d'une commission *de lunatico inquirendo.* Elle a cru faire preuve de sagacité en se faisant l'écho des bavardages des hommes de loi, qui, pour la plupart, se contentent de se faire eux-mêmes l'écho des préceptes rectangulaires des cours criminelles. Je vous ferai observer, en passant, que beaucoup de ce qu'une cour refuse d'admettre comme preuve est pour l'intelligence ce qu'il y a de meilleur en fait de preuves. Car, se guidant d'après les principes généraux en matière de preuves, les principes reconnus et inscrits dans les

livres, la cour répugne à dévier vers les raisons particulières. Et cet attachement opiniâtre au principe, avec ce dédain rigoureux pour l'exception contradictoire, est un moyen sûr d'atteindre, dans une longue suite de temps, le *maximum* de vérité auquel il est permis d'atteindre ; la pratique, en *masse,* est donc philosophique ; mais il n'est pas moins certain qu'elle engendre de grandes erreurs dans des cas spéciaux(17).

« Quant aux insinuations dirigées contre Beauvais, vous n'aurez qu'à souffler dessus pour les dissiper. Vous avez déjà pénétré le véritable caractère de ce brave gentleman. C'est un officieux, avec un esprit très-tourné au romanesque et peu de jugement. Tout homme ainsi constitué sera facilement porté, dans un cas d'émotion *réelle,* à se conduire de manière à se rendre suspect aux yeux des personnes trop subtiles ou enclines à la malveillance. M. Beauvais, comme il résulte de vos notes, a eu quelques entrevues personnelles avec l'éditeur de *L'Étoile,* et il l'a choqué en osant exprimer cette opinion, que, nonobstant la théorie de l'éditeur, le cadavre était positivement celui de Marie. « Il persiste, – dit le journal, – à affirmer que le corps est celui de Marie, mais il ne peut pas ajouter une circonstance à celles que nous avons déjà commentées, pour faire partager aux autres cette croyance. » Or, sans revenir sur ce point, qu'il eût été impossible, *pour faire partager aux autres cette croyance,* de fournir une preuve plus *forte* que celles déjà connues, observons ceci : c'est qu'il est facile de concevoir un homme parfaitement convaincu, dans un cas de cette espèce, et cependant incapable de produire une seule raison pour convaincre une seconde personne. Rien n'est plus vague que les impressions relatives à l'identité d'un individu. Chaque homme reconnaît son voisin, et pourtant il y a bien peu de cas où le premier venu sera tout prêt à donner une raison de cette *reconnaissance.* L'éditeur de *L'Étoile* n'a donc pas le droit d'être choqué de la croyance non raisonnée de M. Beauvais.

« Les circonstances suspectes dont il est enveloppé cadrent bien mieux avec mon hypothèse d'un caractère officieux, tatillon et romanesque, qu'avec l'insinuation du journaliste relative à sa culpabilité. L'interprétation plus charitable étant adoptée, nous n'avons plus aucune peine à expliquer la rose dans le trou de la serrure ; le mot *Marie* sur l'ardoise, le fait *d'écarter les parents mâles ;* sa *répugnance à leur laisser voir le corps ;* la recommandation faite à Madame B. de ne pas causer avec le gendarme jusqu'à ce qu'il fût de retour, lui, Beauvais, et enfin cette résolution apparente de ne *permettre à personne autre que lui-même de se mêler*

*de l'enquête.* Il me semble incontestable que Beauvais était un des adorateurs de Marie ; qu'elle a fait la coquette avec lui ; et qu'il aspirait à faire croire qu'il jouissait de sa confiance et de son intimité complète. Je ne dirai rien de plus sur ce point ; et comme l'évidence repousse complètement l'assertion de *L'Étoile* relativement à cette *apathie* dont il accuse la mère et les autres parents, apathie qui est inconciliable avec cette supposition, qu'ils croient à l'identité du corps de la jeune parfumeuse, nous procéderons maintenant comme si la question d'identité était établie à notre parfaite satisfaction. »

– Et que pensez-vous, demandai-je alors, des opinions du *Commercial ?* »

– Que, par leur nature, elles sont beaucoup plus dignes d'attention qu'aucune de celles qui ont été lancées sur le même sujet. Les déductions des prémisses sont philosophiques et subtiles ; mais ces prémisses, en deux points au moins, sont basées sur une observation imparfaite. *Le Commercial* veut faire entendre que Marie a été prise par une bande de vils coquins non loin de la porte de la maison de sa mère. « Il est impossible, – dit-il, – qu'une jeune femme connue, comme était Marie, de plusieurs milliers de personnes, ait pu passer trois bornes sans rencontrer quelqu'un à qui son visage fût familier. » C'est là l'idée d'un homme résidant depuis longtemps dans Paris, – d'un homme public, – dont les allées et venues dans la ville ont été presque toujours limitées au voisinage des administrations publiques. Il sait que *lui,* il va rarement à une douzaine de bornes au delà de son propre bureau sans être reconnu et accosté. Et mesurant l'étendue de la connaissance qu'il a des autres et que les autres ont de lui-même, il compare sa notoriété avec celle de la parfumeuse, ne trouve pas grande différence entre les deux, et arrive tout de suite à cette conclusion qu'elle devait être, dans ses courses, aussi exposée à être reconnue que lui dans les siennes. Cette conclusion ne pourrait être légitime que si ses courses, à elle, avaient été de la même nature invariable et méthodique, et confinées dans la même espèce de région que ses courses, à lui. Il va et vient, à des intervalles réguliers, dans une périphérie bornée, remplie d'individus que leurs occupations, analogues aux siennes, poussent naturellement à s'intéresser à lui et à observer sa personne. Mais les courses de Marie peuvent être, en général, supposées d'une nature vagabonde. Dans ce cas particulier qui nous occupe, on doit considérer comme très-probable qu'elle a suivi une ligne s'écartant plus qu'à l'ordinaire de ses chemins

accoutumés. Le parallèle que nous avons supposé exister dans l'esprit du *Commercial* ne serait soutenable que dans le cas des deux individus traversant toute la ville. Dans ce cas, s'il est accordé que les relations personnelles soient égales, les chances aussi seront égales pour qu'ils rencontrent un nombre égal de connaissances. Pour ma part, je tiens qu'il est, non-seulement possible, mais infiniment probable que Marie a suivi, à n'importe quelle heure, une quelconque des nombreuses routes conduisant de sa résidence à celle de sa tante, sans rencontrer un seul individu qu'elle connût ou de qui elle fût connue. Pour bien juger cette question, pour la juger dans son vrai jour, il nous faut bien penser à l'immense disproportion qui existe entre les connaissances personnelles de l'individu le plus répandu de Paris et la population de Paris tout entière.

« Mais quelque force que paraisse garder encore l'insinuation du *Commercial,* elle sera bien diminuée, si nous prenons en considération *l'heure* à laquelle la jeune fille est sortie. « C'est, – dit *Le Commercial,* – au moment où les rues sont pleines de monde, qu'elle est sortie de chez elle. » Mais pas du tout ! Il était neuf heures du matin. Or, à neuf heures du matin, toute la semaine *excepté le dimanche,* les rues de la ville sont, il est vrai, remplies de foule. À neuf heures, le dimanche, tout le monde est généralement chez soi, *s'apprêtant pour aller à l'église.* Il n'est pas d'homme un peu observateur qui n'ait remarqué l'air particulièrement désert de la ville de huit heures à dix heures, chaque dimanche matin. Entre dix et onze, les rues sont pleines de foule, mais jamais à une heure aussi matinale que celle désignée.

« Il y a un autre point où il semble que l'esprit d'observation ait fait défaut au *Commercial.* « Un morceau, – dit-il, – d'un des jupons de l'infortunée jeune fille, de deux pieds de long et d'un pied de large, avait été arraché, serré autour de son cou et noué derrière sa tête, probablement pour empêcher ses cris. Cela a été fait par des drôles qui n'avaient pas même un mouchoir de poche. » Cette idée est fondée ou ne l'est pas, c'est ce que nous essayerons plus tard d'examiner ; mais par ces mots, *des drôles qui n'ont pas un mouchoir de poche,* l'éditeur veut désigner la classe de brigands la plus vile. Cependant ceux-là sont justement l'espèce de gens qui ont toujours des mouchoirs, même quand ils manquent de chemise. Vous avez eu occasion d'observer combien, depuis ces dernières années, le mouchoir de poche est devenu indispensable pour le parfait coquin. »

– Et que devons-nous penser, – demandai-je, – de l'article du *Soleil ?*

– Que c'est grand dommage que son rédacteur ne soit pas né perroquet, auquel cas il eût été le plus illustre perroquet de sa race. Il a simplement répété des fragments des opinions individuelles déjà exprimées, qu'il a ramassés, avec une louable industrie, dans tel et tel autre journal. « Les objets, – dit-il, – sont *évidemment* restés là pendant trois ou quatre semaines au moins, et *l'on ne peut pas* douter que le théâtre de cet effroyable crime n'ait été enfin découvert. » Les faits énoncés ici de nouveau par *Le Soleil* ne suffisent pas du tout pour écarter mes propres doutes sur ce sujet, et nous aurons à les examiner plus particulièrement dans leurs rapports avec une autre partie de la question.

« À présent il faut nous occuper d'autres investigations. Vous n'avez pas manqué d'observer une extrême négligence dans l'examen du cadavre. À coup sûr, la question d'identité a été facilement résolue, ou devait l'être, mais il y avait d'autres points à vérifier. Le corps avait-il été, de façon quelconque, *dépouillé ?* La défunte avait-elle sur elle quelques articles de bijouterie quand elle a quitté la maison ? Si elle en avait, les a-t-on retrouvés sur le corps ? Ce sont des questions importantes, absolument négligées par l'enquête, et il y en a d'autres d'une valeur égale qui n'ont aucunement attiré l'attention. Nous tâcherons de nous satisfaire par une enquête personnelle. La cause de Saint-Eustache a besoin d'être examinée de nouveau. Je n'ai pas de soupçons contre cet individu ; mais procédons méthodiquement. Nous vérifierons scrupuleusement la validité des attestations relatives aux lieux où on l'a vu le dimanche. Ces sortes de témoignages écrits sont souvent des moyens de mystification. Si nous n'y trouvons rien à redire, nous mettrons Saint-Eustache hors de cause. Son suicide, bien qu'il soit propre à corroborer les soupçons, au cas où on trouverait une supercherie dans les affidavit, n'est pas, s'il n'y a aucune supercherie, une circonstance inexplicable, ou qui doive nous faire dévier de la ligne de l'analyse ordinaire.

« Dans la marche que je vous propose maintenant, nous écarterons les points intérieurs du drame et nous concentrerons notre attention sur son contour extérieur. Dans les investigations du genre de celle-ci, on commet assez fréquemment cette erreur, de limiter l'enquête aux faits immédiats et de mépriser absolument les faits collatéraux ou accessoires. C'est la détestable routine des cours criminelles de confiner l'instruction et la

discussion dans le domaine du relatif apparent. Cependant l'expérience a prouvé, et une vraie philosophie prouvera toujours qu'une vaste partie de la vérité, la plus considérable peut-être, jaillit des éléments en apparence étrangers à la question. C'est par l'esprit, si ce n'est précisément par la lettre de ce principe, que la science moderne est parvenue *à calculer sur l'imprévu.* Mais peut-être ne me comprenez-vous pas ? L'histoire de la science humaine nous montre d'une manière si continue que c'est aux faits collatéraux, fortuits, accidentels, que nous devons nos plus nombreuses et nos plus précieuses découvertes, qu'il est devenu finalement nécessaire, dans tout aperçu des progrès à venir, de faire une part non-seulement très-large, mais la plus large possible aux inventions qui naîtront du hasard, et qui sont tout à fait en dehors des prévisions ordinaires. Il n'est plus philosophique désormais de baser sur ce qui a été une vision de ce qui doit être. *L'accident* doit être admis comme partie de la fondation. Nous faisons du hasard la matière d'un calcul rigoureux. Nous soumettons l'inattendu et l'inconcevable aux formules mathématiques des écoles.

« C'est, je le répète, un fait positif que la meilleure partie de la vérité est née de l'accessoire, de l'indirect ; et c'est simplement en me conformant au principe impliqué dans ce fait, que je voudrais, dans le cas présent, détourner l'instruction du terrain battu et infructueux de l'événement même pour la porter vers les circonstances contemporaines dont il est entouré. Pendant que vous vérifierez la validité des *affidavit*, j'examinerai les journaux d'une manière plus générale que vous n'avez fait. Jusqu'ici nous n'avons fait que reconnaître le champ de l'investigation ; mais il serait vraiment étrange qu'un examen compréhensif des feuilles publiques, tel que je veux le faire, ne nous apportât pas quelques petits renseignements qui serviraient à donner une direction nouvelle à l'instruction. »

Conformément à l'idée de Dupin, je me mis à vérifier scrupuleusement les *affidavit*. Le résultat de mon examen fut une ferme conviction de leur validité et conséquemment de l'innocence de Saint-Eustache. En même temps, mon ami s'appliquait, avec une minutie qui me paraissait absolument superflue, à examiner les collections des divers journaux. Au bout d'une semaine, il mit sous mes yeux les extraits suivants :

« Il y a trois ans et demi environ, une émotion semblable fut

causée par la disparition de la même Marie Roget, de la parfumerie de M. Le Blanc, au Palais-Royal. Cependant, au bout d'une semaine, elle reparut à son comptoir ordinaire, l'air aussi bien portant que possible, sauf une légère pâleur qui ne lui était pas habituelle. Sa mère et M. Le Blanc déclarèrent qu'elle était allée simplement rendre visite à quelque ami à la campagne, et l'affaire fut promptement assoupie. Nous présumons que son absence actuelle est une frasque de même nature, et qu'à l'expiration d'une semaine ou d'un mois nous la verrons revenir parmi nous. » *Journal du soir,* – Lundi, 23 juin(18).

« Un journal du soir, dans son numéro d'hier rappelle une première disparition mystérieuse de mademoiselle Roget. C'est chose connue que, pendant son absence d'une semaine de la parfumerie Le Blanc, elle était en compagnie d'un jeune officier de marine, noté pour ses goûts de débauche. Une brouille, à ce qu'on suppose, la poussa providentiellement à revenir chez elle. Nous savons le nom du Lothario en question, qui est actuellement en congé à Paris ; mais, pour des raisons qui sautent aux yeux, nous nous abstenons de le publier. » – *Le Mercure,* – Mardi matin, 24 juin(19).

« Un attentat du caractère le plus odieux a été commis aux environs de cette ville dans la journée d'avant-hier. Un gentleman, avec sa femme et sa fille, à la tombée de la nuit, a loué, pour traverser la rivière, les services de six jeunes gens qui manœuvraient un bateau çà et là, près de la berge de la Seine. Arrivés à la rive opposée, les trois passagers mirent pied à terre, et ils s'étaient éloignés déjà du bateau jusqu'à le perdre de vue, quand la jeune fille s'aperçut qu'elle y avait laissé son ombrelle. Elle revint pour la chercher, fut saisie par cette bande d'hommes, transportée sur le fleuve, bâillonnée, affreusement maltraitée et finalement déposée sur un point de la rive, peu distant de celui où elle était primitivement montée dans le bateau avec ses parents. Les misérables ont échappé pour le moment à la police ; mais elle est sur leur piste, et quelques-uns d'entre eux seront prochainement arrêtés. » – *Journal du matin,* – 25 juin(20).

« Nous avons reçu une ou deux communications qui ont pour objet d'imputer à Mennais(21) le crime odieux commis

récemment ; mais, comme ce gentleman a été pleinement disculpé par une enquête judiciaire, et comme les arguments de nos correspondants semblent marqués de plus de zèle que de sagacité, nous ne jugeons pas convenable de les publier. » – *Journal du matin,* – 28 juin(22)

« Nous avons reçu plusieurs communications assez énergiquement écrites, qui semblent venir de sources diverses et qui poussent à accepter, comme chose certaine, que l'infortunée Marie Roget a été victime d'une de ces nombreuses bandes de coquins qui infestent, le dimanche, les environs de la ville. Notre propre opinion est décidément en faveur de cette hypothèse. Nous tâcherons prochainement d'exposer ici quelques-uns de ces arguments. » – *Journal du soir,* – Mardi, 31 juin(23).

« Lundi, un des bateliers attachés au service du fisc a vu sur la Seine un bateau vide s'en allant avec le courant. Les voiles étaient déposées au fond du bateau. Le batelier le remorqua jusqu'au bureau de la navigation. Le matin suivant, ce bateau avait été détaché et avait disparu sans qu'aucun des employés s'en fût aperçu. Le gouvernail est resté au bureau de la navigation. » – *La Diligence,* – Jeudi, 26 juin(24).

En lisant ces différents extraits, non-seulement il me sembla qu'ils étaient étrangers à la question, mais je ne pouvais concevoir aucun moyen de les y rattacher. J'attendais une explication quelconque de Dupin.

« Il n'entre pas actuellement dans mon intention, – dit-il, – de m'appesantir sur le premier et le second de ces extraits. Je les ai copiés principalement pour vous montrer l'extrême négligence des agents de la police, qui, si j'en dois croire le préfet, ne se sont pas inquiétés le moins du monde de l'officier de marine auquel il est fait allusion. Cependant il y aurait de la folie à affirmer que nous n'avons pas le droit de *supposer* une connexion entre la première et la seconde disparition de Marie. Admettons que la première fuite ait eu pour résultat une brouille entre les deux amants et le retour de la jeune fille trahie. Nous pouvons considérer un second enlèvement (si nous *savons* qu'un second enlèvement a eu lieu) comme indice de nouvelles tentatives de la part du traître, plutôt

que comme résultat de nouvelles propositions de la part d'un second individu ; nous pouvons regarder cette deuxième fuite plutôt comme le *raccommodage* du vieil amour que comme le commencement d'un nouveau. Ou celui qui s'est déjà enfui une fois avec Marie lui aura proposé une évasion nouvelle, ou Marie, à qui des propositions d'enlèvement ont été faites par un individu, en aura agréé de la part d'un autre ; mais il y a dix chances contre une pour la première de ces suppositions ! Et ici, permettez-moi d'attirer votre attention sur ce fait, que le temps écoulé entre le premier enlèvement connu et le second supposé ne dépasse que de peu de mois la durée ordinaire des croisières de nos vaisseaux de guerre. L'amant a-t-il été interrompu dans sa première infamie par la nécessité de reprendre la mer, et a-t-il saisi le premier moment de son retour pour renouveler les viles tentatives non absolument accomplies jusque-là, ou du moins non absolument accomplies *par lui ?* Sur toutes ces choses, nous ne savons rien.

« Vous direz peut-être que, dans le second cas, l'enlèvement que nous imaginons n'a pas eu lieu. Certainement non ; mais pouvons-nous affirmer qu'il n'y a pas eu une tentative manquée ? En dehors de Saint-Eustache et peut-être de Beauvais, nous ne trouvons pas d'amants de Marie, reconnus, déclarés, honorables. Il n'a été parlé d'aucun autre. Quel est donc l'amant secret dont les parents (au moins pour la plupart) n'ont jamais entendu parler, mais que Marie rencontre le dimanche matin, et qui est entré si profondément dans sa confiance qu'elle n'hésite pas à rester avec lui, jusqu'à ce que les ombres du soir descendent, dans les bosquets solitaires de la barrière du Roule ? Quel est, dis-je, cet amant secret dont la plupart, au moins, des parents n'ont jamais entendu parler ? Et que signifient ces singulières paroles de madame Roget, le matin du départ de Marie : « Je crains de ne plus jamais revoir Marie ? »

« Mais, si nous ne pouvons pas supposer que madame Roget ait eu connaissance du projet de fuite, ne pouvons-nous pas au moins imaginer que ce projet ait été conçu par la fille ? En quittant la maison, elle a donné à entendre qu'elle allait rendre visite à sa tante, rue des Drômes, et Saint-Eustache a été chargé de venir la chercher à la tombée de la nuit. Or, au premier coup d'œil, ce fait milite fortement contre ma suggestion ; mais réfléchissons un peu. Qu'elle ait positivement rencontré quelque compagnon, qu'elle ait traversé avec lui la rivière et qu'elle soit arrivée à la barrière du Roule à une heure assez avancée, approchant trois heures de l'après-midi, cela est connu. Mais, en consentant à accompagner

ainsi cet individu *(dans un dessein quelconque, connu ou inconnu de sa mère),* elle a dû penser à l'intention qu'elle avait exprimée en quittant la maison, ainsi qu'à la surprise et aux soupçons qui s'élèveraient dans le cœur de son fiancé, Saint-Eustache, quand, venant la chercher à l'heure marquée, rue des Drômes, il apprendrait qu'elle n'y était pas venue, et quand, de plus, retournant à la pension avec ce renseignement alarmant, il s'apercevrait de son absence prolongée de la maison. Elle a dû, dis-je, penser à tout cela. Elle a dû prévoir le chagrin de Saint-Eustache, les soupçons de tous ses amis. Il se peut qu'elle n'ait pas eu le courage de revenir pour braver les soupçons ; mais les soupçons n'étaient plus qu'une question d'une importance insignifiante pour elle, si nous supposons qu'elle avait l'intention de *ne pas* revenir.

« Nous pouvons imaginer qu'elle a raisonné ainsi :

« J'ai rendez-vous avec une certaine personne dans un but de fuite, ou pour certains autres projets connus de moi seule. Il faut écarter toute chance d'être surpris ; il faut que nous ayons suffisamment de temps pour déjouer toute poursuite ; je donnerai à entendre que je vais rendre visite à ma tante et passer la journée chez elle, rue des Drômes. Je dirai à Saint-Eustache de ne venir me chercher qu'à la nuit ; de cette façon, mon absence de la maison, prolongée autant que possible, sans exciter de soupçons ni d'inquiétude, pourra s'expliquer, et je gagnerai plus de temps que par tout autre moyen. Si je prie Saint-Eustache de venir me chercher à la brune, il ne viendra certainement pas auparavant ; mais si je néglige tout à fait de le prier de venir, le temps consacré à ma fuite sera diminué, puisque l'on s'attendra à me voir revenir de bonne heure, et que mon absence excitera plus tôt l'inquiétude. Or, s'il pouvait entrer dans mon dessein de revenir, si je n'avais en vue qu'une simple promenade avec la personne en question, il ne serait pas de bonne politique de prier Saint-Eustache de venir me chercher ; car, en arrivant, il s'apercevrait à coup sûr que je me suis jouée de lui, chose que je pourrais lui cacher à jamais en quittant la maison sans lui notifier mon intention, en revenant avant la nuit et en racontant alors que je suis allée visiter ma tante, rue des Drômes. Mais, comme mon projet est de ne *jamais* revenir, – du moins avant quelques semaines ou avant que j'aie réussi à cacher certaines choses, – la nécessité de gagner du temps est le seul point dont j'aie à m'inquiéter. »

« Vous avez observé, dans vos notes, que l'opinion générale,

relativement à cette triste affaire, est et a été, dès le principe, que la jeune fille a été victime d'une bande de brigands. Or, l'opinion populaire, dans de certaines conditions, n'est pas faite pour être dédaignée. Quand elle se lève d'elle-même, quand elle se manifeste d'une manière strictement spontanée, nous devons la considérer comme un phénomène analogue à cette *intuition* qui est l'idiosyncrasie de l'homme de génie. Dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, je m'en tiendrais à ses décisions. Mais il est très-important que nous ne découvrions pas de traces palpables *d'une suggestion extérieure.* L'opinion doit être rigoureusement la *pensée personnelle* du public ; il est souvent très-difficile de saisir cette distinction et de la maintenir. Dans le cas présent, il me semble, à moi, que cette *opinion publique,* relative à *une bande,* a été inspirée par l'événement parallèle et accessoire raconté dans le troisième de mes extraits. Tout Paris est excité par la découverte du cadavre de Marie, une fille jeune, belle et célèbre. Ce cadavre est trouvé portant des marques de violence et flottant sur la rivière. Mais il est maintenant avéré qu'à l'époque même ou vers l'époque où l'on suppose que la jeune fille a été assassinée, un attentat analogue à celui enduré par la défunte, quoique moins énorme, a été consommé, par une bande de jeunes drôles, sur une autre jeune fille. Est-il surprenant que le premier attentat connu ait influencé le jugement populaire relativement à l'autre, encore obscur ? Ce jugement attendait une direction, et l'attentat connu semblait l'indiquer avec tant d'opportunité ! Marie, elle aussi, a été trouvée dans la rivière ; et c'est sur cette même rivière que l'attentat connu a été consommé. La connexion des deux événements avait en elle quelque chose de si palpable, que c'eût été un miracle que le populaire *oubliât* de l'apprécier et de la saisir. Mais, en fait, l'un des deux attentats, connu pour avoir été accompli de telle façon, est un indice, s'il en fut jamais, que l'autre attentat, commis à une époque presque coïncidente, *n'a pas* été accompli *de la même façon.* En vérité, on pourrait regarder comme une merveille que, pendant qu'une bande de scélérats consommait, en un lieu donné, un attentat inouï, il se soit trouvé une autre bande semblable, dans la même localité, dans la même ville, dans les mêmes circonstances, occupée, avec les mêmes moyens et les mêmes procédés, à commettre un crime d'un caractère exactement semblable et précisément à la même époque ! Et à quoi, je vous prie, l'opinion, *accidentellement suggérée,* du populaire nous pousserait-elle à croire, si ce n'est à cette merveilleuse série de coïncidences ?

« Avant d'aller plus loin, considérons le théâtre supposé de l'assassinat dans le fourré de la barrière du Roule. Ce bosquet, très-épais, il est vrai, se trouve dans l'extrême voisinage d'une route publique. Dedans, nous dit-on, se trouvent trois ou quatre larges pierres, formant une espèce de siège, avec dossier et tabouret. Sur la pierre supérieure on a découvert un jupon blanc ; sur la seconde, une écharpe de soie. Une ombrelle, des gants et un mouchoir de poche ont été également trouvés. Le mouchoir portait le nom : *Marie Roget.* Des fragments de robe étaient attachés aux ronces environnantes. La terre était piétinée, les buissons enfoncés, et il y avait là toutes les traces d'une lutte violente.

« Malgré l'acclamation dont la presse a salué la découverte de ce fourré, et l'unanimité avec laquelle on a supposé qu'il représentait le théâtre précis du crime, il faut admettre qu'il y avait plus d'une bonne raison pour en douter. Si le *véritable* théâtre avait été, comme l'insinue *Le Commercial,* dans le voisinage de la rue Pavée-Saint-André, les auteurs du crime, que nous supposerons demeurant encore à Paris, auraient naturellement été frappés de terreur par l'attention publique, si vivement poussée dans la vraie voie ; et tout esprit d'une certaine classe aurait senti tout de suite la nécessité de faire une tentative quelconque pour distraire cette attention. Ainsi, le fourré de la barrière du Roule ayant déjà attiré les soupçons, l'idée de placer les objets en question là où ils ont été trouvés a pu être inspirée très-naturellement. Il n'y a pas de preuve réelle, quoi qu'en dise *Le Soleil,* que les objets retrouvés soient restés dans le fourré plus d'un très-petit nombre de jours ; pendant qu'il est plus que présumable qu'ils n'auraient pas pu rester là, sans attirer l'attention, durant les vingt jours écoulés entre le dimanche fatal et l'après-midi dans laquelle ils ont été découverts par les petits garçons. « Ils étaient complètement *moisis* par l'action de la pluie, – dit *Le Soleil,* tirant cette opinion des journaux qui ont parlé avant lui, – et collés ensemble par la *moisissure.* Le gazon avait poussé tout autour et même les recouvrait partiellement. La soie de l'ombrelle était solide ; mais les branches en avaient été refermées ; la partie supérieure, là où l'étoffe était double et rempliée, étant toute *moisie* et pourrie par l'humidité, se déchira aussitôt qu'on l'ouvrit. » Relativement au gazon, *ayant poussé tout autour et même recouvrant* les objets *partiellement,* il est évident que le fait ne peut avoir été constaté que d'après les dires résultant eux-mêmes des souvenirs des deux petits garçons ; car ces enfants

enlevèrent les objets et les portèrent à la maison avant qu'ils eussent été vus par une troisième personne. Mais le gazon croît, particulièrement dans une température chaude et humide (comme celle qui régnait à l'époque du meurtre), d'une hauteur de deux ou trois pouces en un seul jour. Une ombrelle posée sur un terrain récemment gazonné peut, en une seule semaine, être complètement cachée par l'herbe soudainement grandie. Et quant à cette *moisissure* sur laquelle l'éditeur du *Soleil* insiste si opiniâtrement, qu'il n'emploie pas le mot moins de trois fois dans le très-court paragraphe cité, ignore-t-il réellement la nature de cette *moisissure ?* Faut-il lui apprendre que c'est une de ces nombreuses classes de *fungus,* dont le caractère le plus ordinaire est de croître et de mourir en vingt-quatre heures ?

« Ainsi nous voyons, au premier coup d'œil, que ce qui avait été si pompeusement allégué pour soutenir cette idée, *que les objets étaient restés dans le bosquet pendant trois ou quatre semaines au moins,* est absolument nul, en tant que preuve quelconque de ce fait. D'autre part, il est excessivement difficile de croire que ces objets aient pu rester dans le fourré en question pendant plus d'une semaine, pendant un intervalle plus long que celui d'un dimanche à l'autre. Ceux qui connaissent un peu les alentours de Paris savent l'extrême difficulté d'y trouver la *retraite,* excepté à une grande distance des faubourgs. Un recoin inexploré ou même rarement visité, dans ces bois et ces bosquets, est une chose insupposable. Qu'un véritable amant quelconque de la nature, condamné par son devoir à la poussière et à la chaleur de cette grande métropole, essaye, même pendant les jours ouvrables, d'étancher sa soif de solitude parmi ces décors de beauté naturelle et champêtre qui nous entourent. Avant qu'il ait pu faire deux pas, il sentira l'enchantement naissant rompu par la voix ou l'irruption personnelle de quelque goujat ou d'une bande de drôles en ribote. Il cherchera le silence sous les ombrages les plus épais, mais toujours en vain. C'est précisément dans ces coins-là qu'abonde la crapule ; ce sont là les temples les plus profanés. Le cœur navré de dégoût, le promeneur retournera en hâte vers Paris, comme vers un cloaque d'impureté moins grossière et conséquemment moins odieuse. Mais, si les environs de la ville sont ainsi infestés pendant les jours de la semaine, combien plus encore le sont-ils le dimanche ! C'est surtout alors que, délivré des liens du travail ou privé des occasions ordinaires favorables au crime, le goujat de la ville se répand vers les environs, non par amour de la nature champêtre, qu'il méprise de tout son cœur, mais pour échapper

aux gênes et aux conventions sociales. Ce n'est pas l'air frais et les arbres verts qu'il désire, mais l'absolue *licence* de la campagne. Là, dans l'auberge, au bord de la route, ou sous l'ombrage des bois, n'étant plus contenu par d'autres regards que ceux de ses dignes compagnons, il se livre aux excès furieux d'une gaieté mensongère, fille de la liberté et du rhum. Je n'avance rien de plus que ce qui sautera aux yeux de tout observateur impartial, quand je répète que le fait de ces objets restant non découverts pendant une période plus longue que d'un dimanche à l'autre, dans un bosquet quelconque des environs de Paris, doit être considéré presque comme un miracle.

« Mais les motifs ne nous manquent pas qui nous font soupçonner que les objets ont été placés dans ce fourré dans le but de détourner l'attention du véritable théâtre du crime. Et d'abord, permettez-moi de vous faire remarquer la *date* de cette découverte. Rapprochez-la de la date du cinquième de mes extraits, dans la revue des journaux que j'ai faite moi-même. Vous verrez que la découverte a suivi, presque immédiatement, les communications urgentes envoyées au journal du soir. Ces communications, quoique variées, et provenant en apparence de sources diverses, tendaient toutes au même but, – lequel était d'attirer l'attention sur une *bande* de malfaiteurs comme auteurs de l'attentat, et sur les alentours de la barrière du Roule comme théâtre du fait. Or, ce qui peut nous étonner, ce n'est pas, naturellement, que les objets aient été trouvés par les petits garçons, à la suite de ces communications et après que l'attention publique a été dirigée de ce côté ; mais on pourrait légitimement supposer que, si les enfants n'ont pas trouvé les objets *plus tôt,* c'est parce que lesdits objets n'étaient pas encore dans le fourré ; parce qu'ils y ont été déposés à une époque tardive, – celle de la date, ou une de très-peu antérieure à la date de ces communications, – par les coupables eux-mêmes, auteurs de ces communications.

« Ce bosquet était un singulier bosquet, – excessivement singulier. Il était d'une rare épaisseur. Dans l'enceinte de ses murailles naturelles, il y avait trois pierres extraordinaires, *formant un siège avec dossier et tabouret.* Et ce bosquet, où la nature imitait si bien l'art, était dans l'extrême voisinage, *à quelques verges,* de l'habitation de madame Deluc, de qui les enfants avaient coutume de fouiller soigneusement les fourrés pour récolter de l'écorce de sassafras. Serait-il téméraire de parier – mille contre un – qu'il ne s'écoulait pas une journée sans qu'un, au

moins, de ces petits garçons vînt se cacher dans cette salle de verdure et trôner sur ce trône naturel ? Ceux qui hésiteraient à parier, ou n'ont jamais été enfants, ou ont oublié la nature enfantine. Je le répète, il est excessivement difficile de comprendre comment les objets auraient pu, sans être découverts, rester dans ce bosquet plus d'un ou deux jours, et il y a ainsi de bonnes raisons de soupçonner, en dépit de la dogmatique ignorance du *Soleil,* qu'ils ont été déposés, à une date relativement tardive, là où on les a trouvés.

« Mais, pour croire que la chose s'est passée ainsi, il y a encore d'autres raisons, plus fortes qu'aucune de celles que je vous ai présentées. Laissez-moi maintenant attirer votre attention sur l'arrangement remarquablement artificiel des objets. Sur la pierre *supérieure* se trouvait un jupon blanc, sur la *seconde,* une écharpe de soie ; éparpillés alentour, une ombrelle, des gants et un mouchoir de poche marqué du nom de Marie. C'est justement là un arrangement tel qu'a dû *naturellement* l'imaginer un esprit peu subtil, visant à trouver un arrangement *naturel.* Mais ce n'est pas du tout un arrangement *réellement naturel.* J'aurais mieux aimé voir les choses gisant *toutes* à terre, et foulées sous les pieds. Dans l'étroite enceinte de ce bosquet, il eût été presque impossible que le jupon et l'écharpe gardassent leur position sur les pierres, exposés aux secousses résultant d'une lutte entre plusieurs personnes. « Il y avait, – dit-on, – trace d'une lutte ; la terre était piétinée ; les buissons enfoncés ; » – mais le jupon et l'écharpe sont trouvés reposant comme sur des planches. « Les fragments de vêtements accrochés aux buissons étaient larges de trois pouces environ, et longs de six. L'un était un morceau de l'ourlet de la robe, qui avait été raccommodé… *Ils ressemblaient à des bandes arrachées… »* Ici, sans s'en apercevoir, *Le Soleil* a employé une phrase excessivement suspecte. Les fragments, tels qu'il nous les décrit, *ressemblent à des bandes arrachées,* mais à dessein et par la main. C'est un accident des plus rares, qu'un morceau d'un vêtement tel que celui en question puisse être *arraché entièrement* par l'action *d'une épine.* Par la nature même du tissu, une épine ou un clou qui s'y accroche le déchire rectangulairement, le divise par deux fentes longitudinales, faisant angle droit, et se rencontrant au sommet par où l'épine est entrée ; – mais il est presque impossible de comprendre que le morceau soit *complètement arraché.* Je n'ai jamais vu cela, ni vous non plus. Pour *arracher* un morceau d'un tissu, il faut, dans presque tous les cas, deux forces distinctes, agissant en sens différents. Si l'étoffe

présente deux bords, – si, par exemple, c'est un mouchoir, – et si l'on désire en arracher une bande, alors, seulement alors, une force unique suffira. Mais, dans le cas actuel, il est question d'une robe, qui ne présente qu'un seul côté. Quant à arracher un morceau du milieu, lequel n'offre aucun côté, ce serait miracle que plusieurs épines le pussent faire, et *une seule* ne le pourrait. Mais, même quand le tissu présente un côté, il faudra deux épines, agissant, l'une dans deux directions distinctes, et l'autre dans une seule. Et encore faut-il supposer que le bord n'est pas ourlé. S'il est ourlé, la chose devient presque impossible. Nous avons vu quels grands et nombreux obstacles empêchent que des morceaux soient arrachés par la simple action des épines ; cependant on nous invite à croire que non-seulement un morceau, mais plusieurs morceaux ont été arrachés de cette manière ! Et *l'un de ces morceaux était l'ourlet de la robe !* Un autre morceau était *une partie de la jupe, mais non pas l'ourlet* – c'est-à-dire qu'il avait été complètement arraché, par l'action des épines, du milieu et non du bord de la jupe ! Voilà, dis-je, des choses auxquelles il est bien pardonnable de ne pas croire ; cependant, prises collectivement, elles forment un motif moins plausible de suspicion que cette unique circonstance si surprenante, à savoir que les objets aient pu être laissés dans ce bosquet par des *meurtriers* qui avaient eu la précaution d'emporter le cadavre. Toutefois, vous n'avez pas saisi exactement ma pensée, si vous croyez que mon dessein soit de *nier* que ce bosquet ait été le théâtre de l'attentat. Qu'il soit arrivé là quelque chose de grave, c'est possible ; plus vraisemblablement un malheur, chez madame Deluc. Mais, en somme, c'est un point d'importance secondaire. Nous avons promis de tâcher de découvrir, non pas le lieu, mais les auteurs du meurtre. Tous les arguments que j'ai allégués, malgré toute la minutie que j'y ai mise, n'avaient pour but que de vous prouver, d'abord, la sottise des assertions si positives et si impétueuses du *Soleil,* ensuite et principalement, de vous amener, par la route la plus naturelle, à une autre idée de doute, – à examiner si cet assassinat a été ou n'a pas été l'œuvre d'une *bande.*

« J'attaquerai cette question par une simple allusion aux détails révoltants donnés par le chirurgien interrogé dans l'enquête. Il me suffira de dire que ses conclusions publiées, relativement au nombre des prétendus goujats, ont été justement ridiculisées, comme fausses et complètement dénuées de base, par tous les anatomistes honorables de Paris. Je ne dis pas que la chose *n'ait pas pu,* matériellement, arriver comme il le dit ; mais je ne vois pas

de raisons suffisantes pour sa conclusion ; – n'y en avait-il pas beaucoup pour une autre ?

« Réfléchissons maintenant sur *les traces d'une lutte,* et demandons ce qu'on prétend nous prouver par ces traces. La présence d'une bande ? Mais ne prouvent-elles pas plutôt l'absence d'une bande ? Quelle espèce de *lutte ;* – quelle lutte assez violente et assez longue pour laisser des traces dans tous les sens, – pouvons-nous imaginer entre une faible fille sans défense et la bande de brigands qu'on suppose ? Quelques rudes bras l'empoignant silencieusement, c'en était fait d'elle. La victime aurait été absolument passive et à leur discrétion. Vous observerez ici que nos arguments contre le bosquet, adopté comme théâtre de l'attentat, ne s'y appliquent principalement que comme au théâtre d'un attentat commis par *plus d'un seul individu.* Si nous ne supposons *qu'un seul* homme acharné au viol, alors, et seulement ainsi, nous pourrons comprendre une lutte d'une nature assez violente et assez opiniâtre pour laisser des traces aussi visibles.

« Autre chose encore. – J'ai déjà noté les soupçons naissant de ce fait, que les objets en question aient pu même demeurer dans le bosquet où on les a découverts. Il semble presque impossible que ces preuves de crime aient été laissées accidentellement là où on les a trouvées. On a eu assez de présence d'esprit (cela est supposé) pour emporter le cadavre ; et cependant une preuve plus concluante que ce cadavre même (dont les traits auraient pu être rapidement altérés par la corruption), reste, impudemment étalée sur le théâtre de l'attentat. Je fais allusion au mouchoir de poche, portant le *nom* de la défunte. Si c'est là un accident, ce n'est pas un accident du fait *d'une bande.* Nous ne pouvons nous l'expliquer que de la part d'un individu. Examinons. C'est un individu qui a commis le meurtre. Le voilà seul avec le spectre de la défunte. Il est épouvanté par ce qui gît immobile devant lui. La fureur de sa passion a disparu, et il y a maintenant dans son cœur une large place pour l'horreur naturelle de la chose faite. Son cœur n'a rien de cette assurance qu'inspire inévitablement la présence de plusieurs. Il est *seul* avec la morte. Il tremble, il est effaré. Cependant il y a nécessité de mettre ce cadavre quelque part. Il le porte à la rivière, mais il laisse derrière lui les autres traces du crime ; car il lui est difficile, pour ne pas dire impossible, d'emporter tout cela en une seule fois, et il lui sera loisible de revenir pour reprendre ce qu'il a laissé. Mais, dans son laborieux voyage vers la rivière, les craintes redoublent en lui. Les bruits de la vie environnent son chemin. Une douzaine de fois il entend ou

croit entendre le pas d'un espion. Les lumières mêmes de la ville l'effrayent. À la fin cependant, après de longues et fréquentes pauses pleines d'une profonde angoisse, il atteint les bords de la rivière, et se débarrasse de son sinistre fardeau, au moyen d'un bateau peut-être. Mais, *maintenant,* quel trésor au monde, quelle menace de châtiment auraient puissance pour contraindre ce meurtrier solitaire à revenir par sa fatigante et périlleuse route, vers le terrible bosquet plein de souvenirs glaçants ? Il ne revient pas, il laisse les conséquences suivre leur cours. Il voudrait revenir *qu'il ne le pourrait pas !* Sa seule pensée, c'est de fuir immédiatement. Il tourne le dos *pour toujours* à ces bosquets pleins d'épouvante, et se sauve comme menacé par le courroux du ciel.

« Mais, si nous supposions une bande d'individus ? – Leur nombre leur aurait inspiré de l'audace, si, en vérité, l'audace a jamais pu manquer au cœur d'un fieffé gredin ; et c'est de fieffés gredins seulement qu'on suppose une bande composée. Leur nombre, dis-je, les aurait préservés de cette terreur irraisonnée et de cet effarement qui, selon mon hypothèse, ont paralysé l'individu isolé. Admettons, si vous voulez, la possibilité d'une étourderie chez un, deux ou trois d'entre eux ; le quatrième aurait réparé cette négligence. Ils n'auraient rien laissé derrière eux ; car leur nombre leur aurait permis de *tout* emporter à la fois. Ils n'auraient pas eu besoin de *revenir.*

« Examinez maintenant cette circonstance, que, dans le vêtement de dessus du cadavre trouvé, *une bande, large environ d'un pied, avait été déchirée de bas en haut, depuis l'ourlet jusqu'à la taille, mais non pas arrachée. Elle était roulée trois fois autour de la taille et assujettie dans le dos par une sorte de nœud.* Cela a été fait dans le but évident de fournir *une prise* pour porter le corps. Or, une *troupe* d'hommes aurait-elle jamais songé à recourir à un pareil expédient ? À trois ou quatre hommes les membres du cadavre auraient fourni une prise non-seulement suffisante, mais la plus commode possible. C'est bien l'invention d'un seul individu, et cela nous ramène à ce fait : *Entre le fourré et la rivière, on a découvert que les palissades étaient abattues, et la terre gardait la trace d'un lourd fardeau qu'on y avait traîné !* Mais une *troupe* d'hommes aurait-elle pris la peine superflue d'abattre une palissade pour traîner un cadavre à travers, puisqu'ils auraient pu, en le soulevant, le faire passer facilement par-dessus ? Une *troupe* d'hommes se serait-elle même avisée de *traîner* un cadavre, à moins que ce ne fût pour laisser des traces évidentes de cette traînée ?

« Et ici il nous faut revenir à une observation du *Commercial,* sur laquelle je me suis déjà un peu arrêté. Ce journal dit : « Un morceau d'un des jupons de l'infortunée jeune fille avait été arraché, serré autour de son cou, et noué derrière la tête, probablement pour empêcher ses cris. Cela a été fait par des drôles qui n'avaient même pas un mouchoir de poche. »

« J'ai déjà suggéré qu'un parfait coquin n'était jamais sans un mouchoir de poche. Mais ce n'est pas sur ce fait que je veux spécialement attirer l'attention. Ce n'est pas faute d'un mouchoir, ni pour le but supposé par *Le Commercial* que cette bande a été employée ; ce qui le prouve, c'est le mouchoir de poche laissé dans le bosquet ; et ce qui montre que le but n'était pas *d'empêcher les* cris, c'est que cette bande a été employée de préférence à ce qui aurait beaucoup mieux satisfait au but supposé. Mais l'instruction, parlant de la bande en question, dit *qu'elle* a *été trouvée autour* du *cou, adaptée d'une manière assez lâche et assujettie par un nœud serré.* Ces termes sont passablement vagues, mais diffèrent matériellement de ceux du *Commercial.* La bande était large de dix-huit pouces, et devait, repliée et refoulée longitudinalement, former une espèce de cordage assez fort, quoique fait de mousseline. Voici ma conclusion. Le meurtrier solitaire ayant porté le cadavre jusqu'à une certaine distance (du bosquet ou d'un autre lieu) au moyen de la bande *nouée* autour de la taille, a trouvé que le poids, en se servant de ce procédé, excédait ses forces. Il s'est résolu à traîner le fardeau ; il y a des traces qui prouvent que le fardeau a été traîné. Pour ce dessein, il devenait nécessaire d'attacher quelque chose comme une corde à l'une des extrémités. C'était autour du cou qu'il était préférable de l'attacher, la tête devant servir à l'empêcher de glisser. Et alors le meurtrier a évidemment pensé à se servir de la bande roulée autour des reins. Il l'aurait sans doute employée, si ce n'eût été l'enroulement de cette bande autour du corps, le *nœud* gênant par lequel elle était assujettie, et la réflexion qu'il fit qu'elle n'avait pas été *complètement arrachée* du vêtement. Il était plus facile de détacher une nouvelle bande du jupon. Il l'a arrachée, l'a nouée autour du cou, et a ainsi traîné sa victime jusqu'au bord de la rivière. Que cette bande, dont le mérite était d'être immédiatement à portée de sa main, mais qui ne répondait qu'imparfaitement à son dessein, ait été employée, telle quelle, cela démontre que la nécessité de s'en servir est survenue dans des circonstances où il n'y avait plus moyen de ravoir le mouchoir, – c'est-à-dire, comme nous l'avons supposé, après avoir quitté le

bosquet (si toutefois c'était le bosquet), et sur le chemin entre le bosquet et la rivière.

« Mais, direz-vous, la déposition de madame Deluc (!) désigne spécialement une *troupe* de drôles, dans le voisinage du bosquet, à l'heure ou vers l'heure du meurtre. Je l'accorde. Je croirais même qu'il y avait bien une *douzaine* de ces troupes, telles que celle décrite par madame Deluc, à l'heure ou *vers* l'heure de cette tragédie. Mais la troupe qui a attiré sur elle l'animadversion marquée de madame Deluc, encore que la déposition de celle-ci ait été passablement tardive et soit très-suspecte, est *la seule* troupe désignée par cette honnête et scrupuleuse vieille dame comme ayant mangé ses gâteaux et avalé son eau-de-vie sans se donner la peine de payer. *Et hinc illæ iræ ?*

« Mais quels sont les termes précis de la déposition de madame Deluc ? « Une bande de mécréants parut, qui firent un tapage affreux, burent et mangèrent sans payer, suivirent la même route que le jeune homme et la jeune fille, revinrent à l'auberge *à la brune*, puis repassèrent la rivière en grande hâte. »

« Or, cette *grande hâte* a pu paraître beaucoup *plus grande* aux yeux de madame Deluc, qui rêvait, avec douleur et inquiétude, à sa bière et à ses gâteaux volés, – bière et gâteaux pour lesquels elle a pu nourrir jusqu'au dernier moment une faible espérance de compensation. Autrement, puisqu'il se faisait tard, pourquoi aurait-elle attaché de l'importance à *cette hâte ?* Il n'y a certes pas lieu de s'étonner de ce qu'une bande, même de coquins, veuille s'en retourner *en hâte,* quand elle a une large rivière à traverser dans de petits bateaux, quand l'orage menace et quand la nuit approche.

« Je dis : *approche ;* car la nuit n'était *pas encore arrivée.* Ce ne fut *qu'à la brune* que la précipitation indécente de ces *mécréants* offensa les chastes yeux de madame Deluc. Mais on nous dit que c'est le même soir que madame Deluc, ainsi que son fils aîné, *entendit des cris de femme dans le voisinage de l'auberge.* Et par quels termes madame Deluc désigne-t-elle le moment de la soirée où elle a entendu ces cris ? Ce fut, dit-elle, *peu après la tombée de la nuit.* Mais, *peu après la tombée de la nuit,* c'est au moins *la nuit ;* et le mot *à la brune* représente encore le jour. Ainsi il est suffisamment clair que la bande a quitté la barrière du Roule avant les cris entendus par hasard (?) par madame Deluc. Et quoique, dans les nombreux comptes rendus de l'instruction, ces deux expressions distinctes soient invariablement citées comme je

les cite moi-même dans cette conversation avec vous, aucune feuille publique, non plus qu'aucun des mirmidons de la police n'a, jusqu'à présent, remarqué l'énorme contradiction qu'elles impliquent.

« Je n'ai plus qu'un seul argument à ajouter contre la *fameuse bande;* mais c'est un argument dont le poids est, pour mon intelligence du moins, absolument irrésistible. Dans le cas d'une belle récompense et d'une grâce plénière offertes à tout témoin dénonciateur de ses complices, on ne peut pas supposer un instant qu'un membre quelconque d'une bande de vils coquins, ou d'une association d'hommes quelconque, n'aurait pas, depuis longtemps déjà, trahi ses complices. Chaque individu dans une pareille bande n'est pas encore si avide de la récompense, ni si désireux d'échapper, que *terrifié par l'idée d'une trahison possible.* Il trahit vivement et tout de suite, *pour n'être pas trahi lui-même.* Que le secret n'ait pas été divulgué, c'est la meilleure des preuves, en somme, que c'est un secret. Les horreurs de cette ténébreuse affaire ne sont connues que *d'un* ou deux êtres humains, et de Dieu.

« Ramassons maintenant les faits, mesquins, il est vrai, mais positifs, de notre longue analyse. Nous sommes arrivés à la conviction, soit d'un fatal accident sous le toit de madame Deluc, soit d'un meurtre accompli, dans le bosquet de la barrière du Roule, par un amant, ou au moins par un camarade intime et secret de la défunte. Ce camarade a le teint basané. Ce teint, le nœud savant de la ceinture, et le nœud coulant des brides du chapeau, désignent un homme de mer. Sa camaraderie avec la défunte, jeune fille un peu légère, il est vrai, mais non pas abjecte, le dénonce comme un homme supérieur par le grade à un simple matelot. Or, les communications urgentes, fort bien écrites, envoyées aux journaux, servent à fortifier grandement notre hypothèse. Le fait d'une escapade antérieure, révélé par *Le Mercure,* nous pousse à fondre en un même individu ce marin et cet officier de l'armée de mer, déjà connu pour avoir induit en faute la malheureuse.

« Et ici, très-opportunément, se présente une autre considération, celle relative à l'absence prolongée de cet individu au teint sombre. Insistons sur ce teint d'homme, sombre et basané ; ce n'est pas un teint légèrement basané que celui qui a pu constituer le *seul point* de souvenir commun à Valence et à madame Deluc. Mais pourquoi cet homme est-il absent ? A-t-il été

assassiné par la bande ? S'il en est ainsi, pourquoi ne trouve-t-on que les *traces* de la jeune fille ? Le théâtre des deux assassinats doit être supposé identique. Et lui, où est son cadavre ? Les assassins auraient très-probablement fait disparaître les deux de la même manière. Non, on peut affirmer que l'homme est vivant, et que ce qui l'empêche de se faire connaître, c'est la crainte d'être accusé du meurtre. Ce n'est que maintenant, à cette époque tardive, que nous pouvons supposer cette considération agissant fortement sur lui, – puisqu'un témoin affirme l'avoir vu avec Marie ; – mais cette crainte n'aurait eu aucune influence à l'époque du meurtre. Le premier mouvement d'un homme innocent eût été d'annoncer l'attentat et d'aider à retrouver les malfaiteurs. L'intérêt bien entendu conseillait cela. Il a été vu avec la jeune fille ; il a traversé la rivière avec elle dans un bac découvert. La dénonciation des assassins aurait apparu, même à un idiot, comme le plus sûr, comme le seul moyen d'échapper lui-même aux soupçons. Nous ne pouvons pas le supposer, dans cette nuit fatale du dimanche, à la fois innocent et non instruit de l'attentat commis. Cependant ce ne serait que dans ces circonstances impossibles que nous pourrions comprendre qu'il eût manqué, lui vivant, au devoir de dénoncer les assassins.

« Et quels moyens possédons-nous d'arriver à la vérité ? Nous verrons ces moyens se multiplier et devenir plus distincts à mesure que nous avancerons. Passons au crible cette vieille histoire d'une première fuite. Prenons connaissance de l'histoire entière de cet officier, ainsi que des circonstances actuelles où il est placé et des lieux où il se trouvait à l'époque précise du meurtre. Comparons soigneusement entre elles les diverses communications envoyées au journal du soir, ayant pour but d'incriminer une *bande.* Ceci fait, comparons ces communications, pour le style et l'écriture, avec celles envoyées au journal du matin, à une époque précédente, et insistant si fortement sur la culpabilité de Mennais. Tout cela fini, comparons encore ces communications avec l'écriture connue de l'officier. Essayons d'obtenir, par un interrogatoire plus minutieux de madame Deluc et de ses enfants, ainsi que de Valence, le conducteur d'omnibus, quelque chose de plus précis sur l'apparence physique et les allures de *l'homme au teint sombre.* Des questions, habilement dirigées, tireront, à coup sûr, de quelqu'un de ces témoins des renseignements sur ce point particulier (ou sur d'autres), – renseignements que les témoins eux-mêmes possèdent peut-être sans le savoir. Et puis alors, suivons la trace de ce *bateau* recueilli

par le batelier dans la matinée du lundi, 23 juin, et qui a disparu du bureau de navigation, à l'insu de l'officier de service, et *sans son gouvernail,* à une époque précédant la découverte du cadavre. Avec du soin, avec une persévérance convenable, nous suivrons infailliblement ce bateau ; car non-seulement le batelier qui l'a arrêté peut en constater l'identité, mais *on a le gouvernail sous la main.* Il n'est pas possible que qui que ce soit ait, de gaieté de cœur, et sans aucune recherche, abandonné le gouvernail d'un bateau à voiles. Il n'y a pas eu *d'avertissement public* relativement à la découverte de ce bateau. Il a été silencieusement amené au bureau de navigation, et silencieusement il est parti. Mais comment *se fait-il* que le propriétaire ou le locataire de ce bateau ait pu, *sans annonce publique,* à une époque aussi rapprochée que mardi matin, être informé du lieu où était amarré le bateau saisi lundi, à moins que nous ne le supposions en rapports quelconques avec la *Marine,* – rapports personnels et permanents, impliquant la connaissance des plus petits intérêts et des petites nouvelles locales ?

« En parlant de l'assassin solitaire traînant son fardeau vers le rivage, j'ai déjà insinué qu'il avait dû se procurer un *bateau.* Nous comprenons maintenant que Marie Roget a dû être jetée d'un bateau. La chose, très-naturellement, s'est passée ainsi. Le cadavre n'a pas dû être confié aux eaux basses de la rive. Les marques particulières, trouvées sur le dos et les épaules de la victime, dénoncent les membrures d'un fond de bateau. Que ce corps ait été trouvé sans un poids, cela ne fait que corroborer notre idée. S'il avait été jeté de la rive, on y aurait évidemment attaché un poids. Seulement, nous pouvons expliquer l'absence de ce poids, en supposant que le meurtrier n'a pas pris la précaution de s'en procurer un avant de pousser au large. Quand il a été au moment de confier le cadavre à la rivière, il a dû, incontestablement, s'apercevoir de son étourderie ; mais il n'avait pas sous la main de quoi y remédier. Il a mieux aimé tout risquer que de retourner à la rive maudite. Une fois délivré de son funèbre chargement, le meurtrier a dû se hâter de retourner vers la ville. Alors, sur quelque quai obscur, il aura sauté à terre. Mais le bateau, l'aura-t-il mis en sûreté ? Il était bien trop pressé pour songer à une pareille niaiserie ! Et même, en l'amarrant au quai, il aurait cru y attacher une preuve contre lui-même ; sa pensée la plus naturelle a dû être de chasser loin de lui, aussi loin que possible, tout ce qui avait quelque rapport avec son crime. Non-seulement il aura fui loin du quai, mais il n'aura pas permis au bateau d'y rester.

Assurément, il l'aura lancé à la dérive.

« Poursuivons notre pensée. – Le matin, le misérable est frappé d'une indicible horreur en voyant que son bateau a été ramassé et est retenu dans un lieu où son devoir, peut-être, l'appelle fréquemment. La nuit suivante, *sans oser réclamer le gouvernail,* il le fait disparaître. Maintenant, *où* est ce bateau sans gouvernail ? Allons à la découverte, que ce soit là une de nos premières recherches. Avec le premier éclaircissement que nous en pourrons avoir commencera l'aurore de notre succès. Ce bateau nous conduira, avec une rapidité qui nous étonnera nous-mêmes, vers l'homme qui s'en est servi dans la nuit du fatal dimanche. La confirmation s'augmentera de la confirmation, et nous suivrons le meurtrier à la piste. »

Pour des raisons que nous ne spécifierons pas, mais qui sautent aux yeux de nos nombreux lecteurs, nous nous sommes permis de supprimer ici, dans le manuscrit remis entre nos mains, la partie où se trouve détaillée l'investigation faite à la suite de l'indice, en apparence si léger, découvert par Dupin. Nous jugeons seulement convenable de faire savoir que le résultat désiré fut obtenu, et que le préfet remplit ponctuellement, mais non sans répugnance, les termes de son contrat avec le chevalier.

L'article de M. Poe conclut en ces termes(25) :

« On comprendra que je parle de simples coïncidences et de *rien de plus.* Ce que j'ai dit sur ce sujet doit suffire. Il n'y a dans mon cœur aucune foi au surnaturel. Que la Nature et Dieu fassent deux, aucun homme, capable de penser, ne le niera. Que ce dernier, ayant créé la première, puisse, à sa volonté, la gouverner ou la modifier, cela est également incontestable. Je dis : *à sa volonté ;* car c'est une question de volonté, et non pas de puissance, comme l'ont supposé d'absurdes logiciens. Ce n'est pas que la Divinité *ne puisse pas* modifier ses lois, mais nous l'insultons en imaginant une nécessité possible de modification. Ces lois ont été faites, dès l'origine, pour embrasser *toutes* les contingences qui *peuvent* être enfouies dans le *futur.* Car pour Dieu tout est *présent.*

« Je répète donc que je parle de ces choses simplement comme de coïncidences. Quelques mots encore. On trouvera dans ma narration de quoi établir un parallèle entre la destinée de la malheureuse Mary Cecilia Rogers, autant du moins que sa destinée est connue, et la destinée d'une nommée Marie Roget

jusqu'à une certaine époque de son histoire – parallèle dont la minutieuse et surprenante exactitude est faite pour embarrasser la raison. Oui, on sera frappé de tout cela. Mais qu'on ne suppose pas un seul instant que, en continuant la triste histoire de Marie depuis le point en question et en poursuivant jusqu'à son *dénouement* le mystère qui l'enveloppait, j'aie eu le dessein secret de suggérer une extension du parallèle, ou même d'insinuer que les mesures adoptées à Paris pour découvrir l'assassin d'une grisette, ou des mesures fondées sur une méthode de raisonnement analogue, produiraient un résultat analogue.

« Car, relativement à la dernière partie de la supposition, on doit considérer que la plus légère variation dans les éléments des deux problèmes pourrait engendrer les plus graves erreurs de calcul, en faisant diverger absolument les deux courants d'événements ; à peu près de la même manière qu'en arithmétique une erreur qui, prise individuellement, peut être inappréciable, produit à la longue, par la force accumulative de la multiplication, un résultat effroyablement distant de la vérité.

« Et, relativement à la première partie, nous ne devons pas oublier que ce même calcul des probabilités, que j'ai invoqué, interdit toute idée d'extension du parallèle, – l'interdit avec une rigueur d'autant plus impérieuse que ce parallèle a déjà été plus étendu et plus exact. C'est là une proposition anormale qui, bien qu'elle paraisse ressortir du domaine de la pensée générale, de la pensée étrangère aux mathématiques, n'a, jusqu'à présent, été bien comprise que par les mathématiciens. Rien, par exemple, n'est plus difficile que de convaincre le lecteur non spécialiste que, si un joueur de dés a amené les six deux fois coup sur coup, ce fait est une raison suffisante de parier gros que le troisième coup ne ramènera pas les six. Une opinion de ce genre est généralement rejetée tout d'abord par l'intelligence. On ne comprend pas comment les deux coups déjà joués, et qui sont maintenant complètement enfouis dans le passé, peuvent avoir de l'influence sur le coup qui n'existe que dans le futur. La chance pour amener les six semble être précisément ce qu'elle était à n'importe quel moment, c'est-à-dire soumise seulement à l'influence de tous les coups divers que peuvent amener les dés. Et c'est là une réflexion qui semble si parfaitement évidente, que tout effort pour la controverser est plus souvent accueilli par un sourire moqueur que par une condescendance attentive. L'erreur en question, grosse erreur, grosse souvent de dommages, ne peut pas être critiquée dans les limites qui me sont assignées ici ; et

pour les philosophes elle n'a pas besoin de l'être. Il suffit de dire qu'elle fait partie d'une infinie série de méprises auxquelles la raison s'achoppe dans sa route, par sa propension malheureuse à chercher la vérité *dans le détail.* »

# LE JOUEUR D'ÉCHECS DE MAELZEL

Aucune exhibition du même genre n'a jamais peut-être autant excité l'attention publique que *Le Joueur d'échecs* de Maelzel. Partout où il s'est fait voir, il a été, pour toutes les personnes qui pensent, l'objet d'une intense curiosité. Toutefois, la question du *modus operandi* n'est pas encore résolue. Rien n'a été écrit sur ce sujet qui puisse être considéré comme décisif. En effet, nous rencontrons partout des hommes doués du génie de la mécanique, doués d'une perspicacité générale fort grande et d'un rare discernement, qui n'hésitent pas à déclarer que l'automate en question est une *pure machine,* dont les mouvements n'ont aucun rapport avec l'action humaine, et qui est conséquemment, sans aucune comparaison, la plus étonnante de toutes les inventions humaines. Et cette conclusion, disons-le, serait irréfutable, si la supposition qui la précède était juste et plausible. Si nous adoptions leur hypothèse, il serait vraiment absurde de comparer au *Joueur d'échecs* tout autre individu analogue, soit des temps anciens, soit des temps modernes. Cependant, il a existé bien des automates, et des plus surprenants. Dans les lettres de Brewster sur la *Magie naturelle*, nous en trouvons une liste des plus remarquables. Parmi ceux-là, on peut citer d'abord, comme ayant positivement existé, le carrosse inventé par M. Camus pour l'amusement de Louis XIV, alors enfant. Une table, ayant quatre pieds de carré environ, était placée dans la chambre destinée à l'expérience. Sur cette table était posé un carrosse long de six pouces, en bois, et traîné par deux chevaux faits de la même matière. Une glace étant abaissée, on apercevait une dame sur la banquette postérieure. Sur le siège un cocher tenait les rênes, et, par derrière, un valet de pied et un page occupaient leurs places ordinaires. M. Camus touchait alors un ressort ; immédiatement le cocher faisait claquer son fouet, et les chevaux marchaient naturellement le long du bord de la table, traînant le carrosse derrière eux. Étant allés aussi loin que possible dans ce premier sens, ils opéraient brusquement un tour sur la gauche, et le véhicule reprenait sa course à angle droit, toujours le long du bord extrême de la table. Le carrosse continuait ainsi jusqu'à ce qu'il fût arrivé en face du fauteuil occupé par le jeune prince. Là,

il s'arrêtait ; le page descendait et ouvrait la portière ; la dame mettait pied à terre et présentait une pétition à son souverain, puis elle rentrait. Le page relevait le marchepied, fermait la portière et reprenait sa place ; le cocher fouettait ses chevaux, et le carrosse retournait vers sa position première.

Le *Magicien* de M. Maillardet mérite également d'être noté. Nous copions le compte rendu suivant dans les *Lettres* déjà citées du docteur Brewster, qui a tiré ses principaux renseignements de *l'Encyclopédie d'Édimbourg*.

« Une des pièces mécaniques les plus populaires que nous ayons vues est le *Magicien* construit par M. Maillardet, dont la spécialité consiste à répondre à certaines questions données. Une figure habillée en magicien apparaît assise au pied d'un mur, tenant une baguette dans la main droite, et dans l'autre un livre. Des questions en un certain nombre, préparées à l'avance, sont inscrites dans des médaillons ovales ; le spectateur ayant détaché celles de son choix, pour lesquelles il demande une réponse, et les ayant placées dans un tiroir destiné à les recevoir, le tiroir se ferme par un ressort jusqu'à ce que la réponse soit transmise. Le magicien se lève alors de son siège, incline la tête, décrit des cercles, et, consultant son livre, comme préoccupé par une profonde pensée, l'élève à la hauteur de son visage. Feignant ainsi de méditer sur la question posée, il lève sa baguette et en frappe le mur au-dessus de sa tête ; les deux battants d'une porte s'ouvrent et laissent voir une réponse appropriée à la question. La porte se referme ; le magicien reprend son attitude primitive, et le tiroir s'ouvre pour rendre le médaillon. Ces médaillons sont au nombre de vingt, contenant tous des questions différentes, auxquelles le magicien riposte par des réponses adaptées d'une façon étonnante. Les médaillons sont faits de minces planches de cuivre, de forme elliptique, se ressemblant toutes exactement. Quelques-uns des médaillons portent une question écrite de chaque côté, et, dans ce cas, le magicien répond successivement aux deux. Si le tiroir se referme sans qu'un médaillon y ait été déposé, le magicien se lève, consulte son livre, secoue la tête et se rassied ; les deux battants de la porte restent fermés et le tiroir revient vide. Si deux médaillons sont mis ensemble dans le tiroir, on n'obtient de réponse que pour celui qui est placé en dessous. Quand la machine est montée, le mouvement peut durer une heure à peu près, et, pendant ce temps, l'automate peut répondre à environ cinquante questions. L'inventeur affirmait que les moyens par lesquels les divers médaillons agissaient sur la

machine, pour produire les réponses convenables aux questions inscrites, étaient excessivement simples. »

Le canard de Vaucanson était encore plus remarquable. Il était de grosseur naturelle et imitait si parfaitement l'animal vivant, que tous les spectateurs subissaient l'illusion. Il exécutait, dit Brewster, toutes les attitudes et tous les gestes de la vie ; mangeait et buvait avec avidité ; accomplissait tous les mouvements de tête et de gosier qui sont le propre du canard, et, comme lui, troublait vivement l'eau, qu'il aspirait avec son bec. Il produisait aussi le cri nasillard de la bête avec une vérité complète de naturel. Dans la structure anatomique, l'artiste avait déployé la plus haute habileté. Chaque os du canard réel avait son correspondant dans l'automate, et les ailes étaient anatomiquement exactes. Chaque cavité, apophyse ou courbure était strictement imitée, et chaque os opérait son mouvement propre. Quand on jetait du grain devant lui, l'animal allongeait le cou pour le becqueter, l'avalait et le digérait(26).

Si ces machines révélaient du génie, que devrons-nous donc penser de la *machine à calculer* de M. Babbage. Que penserons-nous d'une mécanique de bois et de métal qui non-seulement peut computer les tables astronomiques et nautiques jusqu'à n'importe quel point donné, mais encore confirmer la certitude mathématique de ses opérations par la faculté de corriger les erreurs possibles ? Que penserons-nous d'une mécanique qui non-seulement peut accomplir tout cela, mais encore imprime matériellement les résultats de ses calculs compliqués, aussitôt qu'ils sont obtenus, et sans la plus légère intervention de l'intelligence humaine ? On répondra peut-être qu'une machine telle que celle que nous décrivons est, sans aucune comparaison possible, bien au-dessus du *Joueur d'échecs* de Maelzel. En aucune façon ; elle est au contraire bien inférieure ; pourvu toutefois que nous ayons admis d'abord (ce qui ne saurait être raisonnablement admis un seul instant) que le *Joueur d'échecs* est une *pure machine* et accomplit ses opérations sans aucune intervention humaine immédiate. Les calculs arithmétiques ou algébriques sont, par leur nature même, fixes et déterminés. Certaines données étant acceptées, certains résultats s'ensuivent nécessairement et inévitablement. Ces résultats ne dépendent de rien et ne subissent d'influence de rien que des données primitivement acceptées. Et la question à résoudre marche, ou devrait marcher, vers la solution finale, par une série de points infaillibles qui ne sont passibles d'aucun changement et ne sont soumis à aucune modification.

Ceci étant adopté, nous pouvons, sans difficulté, concevoir la *possibilité* de construire une pièce mécanique qui, prenant son point de départ dans les *données* de la question à résoudre, continuera ses mouvements régulièrement, progressivement, sans déviation aucune, vers la solution demandée, puisque ces mouvements, quelque complexes qu'on les suppose, n'ont jamais pu être conçus que finis et déterminés. Mais dans le cas du *Joueur d'échecs* il y a une immense différence. Ici, il n'y a pas de marche déterminée. Aucun coup, dans le jeu des échecs, ne résulte nécessairement d'un autre coup quelconque. D'aucune disposition particulière des pièces, à un point quelconque de la partie, nous ne pouvons déduire leur disposition future à un autre point quelconque. Supposons le *premier coup* d'une partie d'échecs mis en regard des *données* d'un problème algébrique, et nous saisirons immédiatement l'énorme différence qui les distingue. Dans le cas des *données* algébriques, le second pas de la question, qui en dépend absolument, en résulte inévitablement. Il est créé par la *donnée.* Il faut qu'il soit ce qu'il est et non pas un autre. Mais le premier coup dans une partie d'échecs n'est pas nécessairement suivi d'un second coup déterminé. Pendant que le problème algébrique marche vers la solution, la *certitude* des opérations reste entièrement intacte. Le second pas n'étant que la conséquence des *données,* le troisième est également une conséquence du second, le quatrième du troisième, le cinquième du quatrième, et ainsi de suite, *sans aucune alternative possible,* jusqu'à la fin. Mais, dans les échecs, *l'incertitude* du coup suivant est en proportion de la marche de la partie. Quelques coups ont eu lieu, mais *aucun* pas certain n'a été fait. Différents spectateurs pourront conseiller différents coups. Tout dépend donc ici du jugement variable des joueurs. Or, même en accordant (ce qui ne peut pas être accordé) que les mouvements de *l'Automate joueur d'échecs* soient en eux-mêmes déterminés, ils seraient nécessairement interrompus et dérangés par la volonté non déterminée de son antagoniste. Il n'y a donc aucune analogie entre les opérations du *Joueur d'échecs* et celles de la machine à calculer de M. Babbage ; et s'il nous plaît d'appeler le premier une *pure machine,* nous serons forcés d'admettre qu'il est, sans aucune comparaison possible, la plus extraordinaire invention de l'humanité. Cependant son premier introducteur, le baron Kempelen, ne se faisait pas scrupule de le déclarer « une pièce mécanique très-ordinaire – une *babiole* dont les effets ne paraissaient si merveilleux que par l'audace de la conception et le

choix heureux des moyens adoptés pour favoriser l'illusion ». Mais il est inutile de s'appesantir sur ce point. Il est tout à fait certain que les opérations de *l'Automate* sont réglées par *l'esprit* et non par autre chose. On peut même dire que cette confirmation est susceptible d'une démonstration mathématique, *a priori.* La seule chose en question est donc la manière dont se produit l'intervention humaine. Avant d'entrer dans ce sujet, il serait sans doute convenable de donner l'histoire et la description très-brèves du *Joueur d'échecs,* pour la commodité de ceux de nos lecteurs qui n'ont jamais eu l'occasion d'assister à l'exhibition de M. Maelzel.

*L'Automate joueur d'échecs* fut inventé, en 1769, par le baron Kempelen, gentilhomme de Presbourg, en Hongrie, qui postérieurement le céda, avec le secret de ses opérations, à son propriétaire actuel(27). Peu de temps après son achèvement, il fut exposé à Presbourg, à Paris, à Vienne, et dans d'autres villes du continent. En 1783 et 1784, il fut transporté à Londres par M. Maelzel. Dans ces dernières années, *l'Automate* a visité les principales villes des États-Unis. Partout où il s'est fait voir, il a excité la plus vive curiosité, et de nombreuses tentatives ont été faites, par des hommes de toutes classes, pour pénétrer le mystère de ses mouvements. La gravure qui précède donne une représentation passable de la figure que les citoyens de Richmond ont pu contempler, il y a quelques semaines. Le bras droit, toutefois, devrait s'étendre plus avant sur la caisse ; un échiquier devrait aussi s'y faire voir ; enfin le coussin ne devrait pas être

aperçu tant que la main tient la pipe. Quelques altérations sans importance ont eu lieu dans le costume du *Joueur d'échecs* depuis qu'il est la propriété de M. Maelzel ; – ainsi, dans le principe, il ne portait pas de plumet.

À l'heure marquée pour l'exhibition, un rideau est tiré, ou bien une porte à deux battants s'ouvre, et la machine est roulée à environ douze pieds du spectateur le plus rapproché, devant lequel une corde reste tendue. On aperçoit une figure, habillée à la turque, et assise les jambes croisées, devant une vaste caisse qui semble faite de bois d'érable, et qui lui sert de table.

L'exhibiteur roulera, si on l'exige, la machine vers n'importe quel endroit de la salle, la laissera stationner sur n'importe quel point désigné, ou même la changera plusieurs fois de place pendant la durée de la partie. La base de la caisse est assez élevée au-dessus du plancher, au moyen de roulettes ou de petits cylindres de cuivre sur lesquels on la fait mouvoir, et les spectateurs peuvent ainsi apercevoir toute la portion d'espace comprise au-dessous de *l'Automate.* La chaise sur laquelle repose la figure est fixe et adhérente à la caisse. Sur le plan supérieur de cette caisse est un échiquier, également adhérent. Le bras droit du *Joueur d'échecs* est étendu tout du long devant lui, faisant angle droit avec son corps, et appuyé dans une pose indolente, au bord de l'échiquier. La main est tournée, le dos en dessus. L'échiquier a dix-huit pouces de carré. Le bras gauche de la figure est fléchi au coude, et la main gauche tient une pipe. Une draperie verte cache le dos du Turc et recouvre en partie le devant des deux épaules. La caisse, si l'on en juge par son aspect extérieur, est divisée en cinq compartiments, – trois armoires d'égale dimension et deux tiroirs qui occupent la partie du coffre placée au-dessous des armoires. Les observations précédentes ont trait à l'aspect de *l'Automate,* considéré au premier coup d'œil, quand il est introduit en présence des spectateurs.

M. Maelzel annonce alors à l'assemblée qu'il va exposer à ses yeux le mécanisme de *l'Automate.* Tirant de sa poche un trousseau de clefs, il ouvre avec l'une d'elles la porte marquée du chiffre 1 dans la gravure précédenteet livre ainsi tout l'intérieur de l'armoire à l'examen des personnes présentes. Tout cet espace est en apparence rempli de roues, de pignons, de leviers et d'autres engins mécaniques, entassés et serrés les uns contre les autres, de sorte que le regard ne peut pénétrer qu'à une petite distance à travers l'ensemble. Laissant cette porte ouverte toute grande,

Maelzel passe alors derrière la caisse, et, soulevant le manteau de la figure, ouvre une autre porte placée juste derrière la première déjà ouverte. Tenant une bougie allumée devant cette porte, et changeant en même temps la machine de place à plusieurs reprises, il fait ainsi pénétrer une vive lumière à travers toute l'armoire, qui alors apparaît pleine, absolument pleine d'engins mécaniques. Les assistants étant bien convaincus de ce fait, Maelzel repousse la porte de derrière, la referme, ôte la clef de la serrure, laisse retomber le manteau de la figure, et revient par-devant. La porte marquée du chiffre 1 est restée ouverte, on s'en souvient. L'exhibiteur procède maintenant à l'ouverture du tiroir placé sous les armoires au bas de la caisse ; car, bien qu'il y ait en apparence deux tiroirs, il n'y en a qu'un en réalité, les deux poignées et les deux trous de clef ne figurant que pour l'ornement. Ce tiroir ouvert dans toute son étendue, on aperçoit un petit coussin, avec une collection complète d'échecs, fixés dans un châssis de manière à s'y maintenir perpendiculairement. Laissant ce tiroir ouvert, ainsi que l'armoire numéro 1, Maelzel ouvre la porte numéro 2 et la porte numéro 3, qui ne sont, comme on ne voit alors, que les deux battants d'une même porte, ouvrant sur un seul et même compartiment. Toutefois, à la droite de ce compartiment (c'est-à-dire à la droite du spectateur), il existe une petite partie séparée, large de six pouces, et occupée par des pièces mécaniques. Quant au principal compartiment (en parlant de cette partie de la caisse visible après l'ouverture des portes 2 et 3, nous l'appellerons toujours le principal compartiment), il est revêtu d'une étoffe sombre et ne contient pas d'autres engins mécaniques que deux pièces d'acier, en forme de quart de cercle, placées chacune à l'un des deux coins supérieurs de derrière du compartiment. Une petite éminence, de huit pouces de carré environ, également recouverte d'une étoffe sombre, s'élève de la base du compartiment près du coin le plus reculé à la gauche du spectateur. Laissant ouvertes les portes 2 et 3, ainsi que le tiroir et la porte 1, l'exhibiteur se dirige derrière le principal compartiment, et, ouvrant là une autre porte, en éclaire parfaitement tout l'intérieur en y introduisant une bougie allumée. Toute la caisse ayant été ainsi exposée, en apparence, à l'examen de l'assemblée, Maelzel, laissant toujours les portes et le tiroir ouverts, retourne complètement *l'Automate* et expose le dos du Turc en soulevant la draperie. Une porte d'environ dix pouces de carré s'ouvre dans les reins de la figure, et une autre aussi, mais plus petite, dans la cuisse gauche. L'intérieur de la figure, vu ainsi

à travers ces ouvertures, paraît occupé par des pièces mécaniques. En général, chaque spectateur est dès lors convaincu qu'il a vu et complètement examiné, simultanément, toutes les parties constitutives de *l'Automate,* et l'idée qu'une personne ait pu, pendant une exhibition si complète de l'intérieur, y rester cachée, est immédiatement rejetée par les esprits, comme excessivement absurde, si toutefois elle a été acceptée un instant.

M. Maelzel, replaçant la machine dans sa position première, informe maintenant la société que *l'Automate* jouera une partie d'échecs avec quiconque se présentera comme adversaire. Le défi étant accepté, une petite table est dressée pour l'antagoniste, et placée tout près de la corde, non pas en face, mais à un bout extrême, pour ne priver aucune personne de l'assemblée de la vue de *l'Automate.* D'un tiroir de cette table est tiré un jeu d'échecs, et généralement, mais pas toujours, Maelzel les range de sa propre main sur l'échiquier, qui consiste simplement en carrés peints sur la table, selon le nombre habituel. L'adversaire s'étant assis, l'exhibiteur se dirige vers le tiroir de la caisse et en tire le coussin, qu'il place comme support, sous le bras gauche de *l'Automate,* après lui avoir retiré la pipe de la main. Prenant ensuite dans le même tiroir le jeu d'échecs de *l'Automate,* il dispose les pièces sur l'échiquier placé devant la figure. Puis il repousse les portes et les ferme, laissant le trousseau de clefs suspendu à la porte numéro 1. Il ferme également le tiroir, et enfin il monte la machine en introduisant une clef dans un trou placé à l'extrémité gauche de la machine (gauche du spectateur). La partie commence, *l'Automate* faisant le premier coup. La durée de la partie est généralement limitée à une demi-heure ; mais, si elle n'est pas finie à l'expiration de cette période, et si l'adversaire prétend qu'il croit pouvoir battre *l'Automate,* M. Maelzel s'oppose rarement à la continuation de la partie. Ne pas fatiguer l'assemblée, tel est le motif ostensible, et sans doute réel, de cette limitation de temps. Naturellement on devine qu'à chaque coup joué par l'adversaire à sa propre table, M. Maelzel lui-même, agissant comme représentant de l'adversaire, exécute le coup correspondant sur la caisse de *l'Automate.* De même, quand le Turc joue, le coup correspondant est exécuté, à la table de l'adversaire, par M. Maelzel, agissant alors comme représentant de *l'Automate.* De cette façon, il est nécessaire que l'exhibiteur passe souvent d'une table vers l'autre. Souvent aussi il retourne vers la figure pour emporter les pièces qu'elle a prises et qu'il dépose au fur et à mesure, sur la caisse, à gauche de l'échiquier (à sa propre gauche). Quand *l'Automate*

hésite relativement à un coup, on voit quelquefois l'exhibiteur se placer très-près de sa droite, et poser sa main de temps à autre, d'une façon négligente, sur la caisse. Il a aussi une certaine trépidation des pieds, propre à insinuer dans les esprits qui sont plus rusés que sagaces l'idée d'une connivence entre la machine et lui. Ces particularités sont sans doute de purs tics de M. Maelzel, ou, s'il en a conscience, il s'en sert dans le but de suggérer aux spectateurs cette fausse idée qu'il n'y a dans *l'Automate* qu'un pur mécanisme.

Le Turc joue de la main gauche. Tous les mouvements sont opérés à angle droit. Ainsi, la main (qui est gantée et pliée d'une façon naturelle) est portée directement au-dessus de la pièce qu'il faut mouvoir, puis finalement s'abaisse dessus, et dans beaucoup de cas les doigts s'en emparent sans difficulté. Quelquefois, cependant, quand la pièce n'est pas précisément et exactement sur la place qu'elle doit occuper, *l'Automate* échoue dans son effort pour la saisir. Quand cet accident se produit, il ne fait pas un second effort, mais le bras continue son mouvement dans le sens primitivement voulu, tout comme si les doigts s'étaient emparés de la pièce. Ayant ainsi désigné la place où le coup aurait dû être fait, le bras se retire vers le coussin, et Maelzel exécute le mouvement indiqué par *l'Automate.* À chaque mouvement de la figure, on entend remuer la mécanique. Pendant la marche de la partie, le Turc, de temps à autre, roule ses yeux comme s'il examinait l'échiquier, remue la tête, et prononce le mot *échec,* quand il y a lieu(28).

L'antagoniste a-t-il joué à faux, il tape vivement sur la caisse avec les doigts de sa main droite, secoue énergiquement la tête, et, remettant à sa place première la pièce déplacée à tort, prend pour lui le droit de jouer le coup suivant. Quand il a gagné la partie, il balance sa tête avec un air de triomphe, regarde complaisamment les spectateurs autour de lui, et, reculant son bras gauche plus loin que d'ordinaire, laisse ses doigts seulement reposer sur le coussin. En général, le Turc est victorieux ; – *une ou deux fois il a été battu*. La partie finie, Maelzel exhibera de nouveau, si on le désire, le mécanisme de la caisse, de la même manière qu'au commencement. La machine est roulée en arrière, et un rideau qui se déploie la cache aux yeux des spectateurs.

Plusieurs tentatives ont été faites pour résoudre le mystère de *l'Automate.* L'opinion la plus générale, opinion trop souvent adoptée par des gens de qui l'intelligence promettait mieux, a été,

comme nous l'avons déjà dit, que l'action humaine n'y entrait pour rien, que la machine était une pure machine, et rien de plus. Quelques-uns, toutefois, ont soutenu que l'exhibiteur lui-même réglait les mouvements de *l'Automate* par quelque moyen mécanique agissant à travers les pieds de la caisse. D'autres, à leur tour, ont parlé audacieusement d'un aimant. De la première de ces opinions, nous n'avons, pour le présent, rien à dire de plus que ce que nous en avons déjà dit. Relativement à la seconde, il suffira de répéter ce que nous avons déjà mentionné, à savoir que la machine roule sur des cylindres, et est, à la requête d'un spectateur quelconque, poussée dans n'importe quel endroit de la salle, même pendant toute la durée de la partie. La supposition d'un aimant est également insoutenable ; – car, si un aimant servait d'agent, un autre aimant caché dans la poche d'un spectateur dérangerait tout le mécanisme. D'ailleurs, l'exhibiteur ne s'opposera pas à ce qu'on laisse sur la caisse une pierre aimantée, la plus puissante même, pendant toute la durée de l'exhibition.

Le premier essai d'explication écrit, le premier du moins dont nous ayons connaissance, s'est produit dans une grosse brochure imprimée à Paris en 1785. L'hypothèse de l'auteur se réduisait à ceci : qu'un nain faisait mouvoir la machine. Il était supposé que ce nain se cachait pendant qu'on ouvrait la caisse, en fourrant ses jambes dans deux cylindres creux (qu'on représentait comme faisant partie du mécanisme de l'armoire n° 1, bien qu'ils n'y figurent pas), pendant que son corps restait entièrement hors de la caisse, recouvert par le manteau du Turc. Quand les portes étaient fermées, le nain trouvait le moyen de passer son corps dans la caisse, le bruit produit par quelque partie de la mécanique lui permettant de le faire sans être entendu, et aussi de fermer la porte par laquelle il était entré. L'intérieur de *l'Automate* étant ainsi exhibé, et aucune personne n'y étant vue, les spectateurs, dit l'auteur de la brochure, sont convaincus qu'il n'y a en effet personne dans aucune partie de la machine. – Toute l'hypothèse est trop visiblement absurde pour mériter un commentaire ou une réfutation, et aussi apprenons-nous qu'elle n'attira que fort médiocrement l'attention publique.

En 1789, un livre fut publié à Dresde par M. I.-F. Freyhere, dans lequel se trouvait un nouvel essai d'explication du mystère. Le livre de M. Freyhere était passablement gros et copieusement illustré de planches coloriées. Quant à lui, il supposait « qu'un grand garçon, fort instruit et juste assez mince pour pouvoir se

cacher dans un tiroir placé immédiatement au-dessous de l'échiquier », jouait la partie d'échecs et effectuait toutes les évolutions de *l'Automate.* Cette idée, quoique encore plus sotte que celle de l'auteur parisien, reçut toutefois un meilleur accueil, et fut, jusqu'à un certain point, adoptée comme la vraie solution du miracle, jusqu'au moment où l'inventeur mit fin à la discussion en autorisant un soigneux examen du couvercle de la caisse.

Ces bizarres essais d'explication furent suivis d'autres non moins bizarres. Dans ces dernières années, toutefois, un écrivain anonyme, tout en suivant une voie de raisonnement fort peu philosophique, est parvenu à tomber sur une solution plausible, – quoique nous ne puissions la considérer comme la seule absolument vraie. Son article fut publié primitivement dans un journal hebdomadaire de Baltimore, illustré de gravures, et portant pour titre : *Une tentative d'analyse de l'Automate joueur d'échecs de M. Maelzel.* Nous croyons que cet article est l'édition primitive de la brochure à laquelle sir Brewster fait allusion dans ses *Lettres sur la magie naturelle,* et qu'il n'hésite pas à déclarer une parfaite et satisfaisante explication. Les *résultats* de l'analyse sont, en somme, et sans aucun doute, justes ; mais, pour que Brewster ait consenti à y voir une parfaite et satisfaisante explication, il faut supposer qu'il ne l'a lue que d'une manière distraite et précipitée. Dans le compendium de cet essai, présenté dans les *Lettres sur la magie naturelle,* il est absolument impossible d'arriver à une conclusion claire relativement à la perfection ou à l'imperfection de l'analyse, à cause du très-mauvais arrangement et de l'insuffisance des lettres de renvoi. Le même défaut se trouve dans la *Tentative d'analyse,* telle que nous l'avons lue sous sa première forme. La solution consiste dans une série d'explications minutieuses (accompagnées de gravures sur bois, le tout occupant un grand nombre de pages), dont le but est de montrer *la possibilité de déplacer les compartiments* de la caisse, de telle façon qu'un être humain, caché dans l'intérieur, puisse transporter des parties de son corps d'un lieu à l'autre de la caisse, pendant l'exhibition du mécanisme, et échapper ainsi à l'attention des spectateurs. Il n'y a pas lieu de douter, comme nous l'avons déjà fait observer et comme nous allons essayer de le prouver, que le principe, ou plutôt le résultat de cette explication ne soit le seul vrai. Il y a une personne cachée dans la caisse pendant tout le temps employé à en montrer l'intérieur. Toutefois, nous repousserons toute la verbeuse description de la *manière* selon laquelle doivent se mouvoir les compartiments pour se prêter aux

mouvements de la personne cachée. Nous la repoussons comme une pure théorie admise *a priori,* et à laquelle les circonstances devront ensuite s'adapter. Nous ne sommes amenés et nous ne pouvons être amenés à cette théorie par aucun raisonnement d'induction. La manière quelconque dont s'opère le déplacement est ce qui échappe à l'observation à chaque point de l'exhibition. Montrer qu'il n'est pas impossible que certains mouvements s'effectuent d'une certaine manière n'est pas du tout montrer qu'ils ont été positivement effectués de cette manière-là. Il peut exister une infinité d'autres méthodes, par lesquelles les mêmes résultats peuvent être obtenus. La probabilité que la seule supposée se trouve être la seule juste est donc dans le rapport de l'unité à l'infini. Mais, en réalité, ce point particulier – la mobilité des compartiments – est sans aucune importance. Il est absolument inutile de consacrer sept ou huit pages à vouloir prouver ce qu'aucune personne de bon sens ne niera, – à savoir que le puissant génie mécanique du baron Kempelen a pu découvrir les moyens nécessaires pour fermer une porte ou faire glisser un panneau, avec un agent humain également à son service et en contact immédiat avec le panneau ou la porte, ainsi que toutes les opérations exécutées de manière à échapper entièrement à l'observation des spectateurs, – comme le montre l'auteur de *l'Essai,* et comme nous essayerons nous-même de le montrer plus complètement.

Dans cette tentative d'explication de *l'Automate,* nous montrerons d'abord comment ses opérations s'effectuent, et ensuite nous décrirons, aussi brièvement que possible, la nature des *observations* d'où nous avons déduit notre résultat.

Il est nécessaire, pour bien faire comprendre la question, que nous répétions ici en peu de mots la routine adoptée par l'exhibiteur pour montrer l'intérieur de la caisse, – routine dont il ne s'écarte jamais en aucun point, ni en aucun détail. D'abord, il ouvre la porte n° 1. La laissant ouverte, il tourne derrière la caisse et ouvre une porte située précisément en face de la porte n° 1. À cette porte de derrière il tient une bougie allumée. Il repousse *alors* la porte de derrière, la ferme, et, revenant par-devant, ouvre le tiroir dans toute sa longueur. Ceci fait, il ouvre les portes n° 2 et n° 3 (les deux battants), et découvre l'intérieur du compartiment principal. Laissant ouverts ce principal compartiment, le tiroir et la porte de face de l'armoire n° 1, il retourne encore par-derrière et ouvre la porte de derrière du principal compartiment. Pour refermer la caisse, il n'observe aucun ordre particulier, sauf que la

porte à battants est toujours fermée avant le tiroir.

Maintenant, supposons que, quand la machine est traînée en présence des spectateurs, un homme soit déjà caché dedans. Son corps est placé derrière le fouillis de mécaniques dans l'armoire n ° 1 (la partie postérieure de cet appareil mécanique étant disposée pour glisser *en masse* du principal compartiment dans l'armoire n ° 1, quand la circonstance l'exige), et ses jambes sont étendues dans le principal compartiment. Quand Maelzel ouvre la porte n ° 1, l'homme caché ne risque pas d'être découvert, car l'œil le plus exercé ne peut pas pénétrer au delà de deux pouces dans les ténèbres. Mais le cas est bien différent quand la porte de derrière de l'armoire n° 1 est ouverte. Une lumière brillante pénètre alors l'armoire, et le corps de l'homme serait découvert s'il y était resté. Mais il n'en est pas ainsi. La clef placée dans la serrure de la porte de derrière a été un signal au bruit duquel la personne cachée a ramené son corps en avant jusqu'à un angle aussi aigu que possible, – se fourrant entièrement, ou à peu près, dans le principal compartiment. Mais c'est là une position pénible, dans laquelle on ne peut pas longtemps se maintenir. Aussi voyons-nous que Maelzel *ferme la porte de derrière.* Ceci fait, rien n'empêche que le corps de l'homme ne reprenne sa position première, – car l'armoire est redevenue assez sombre pour défier l'examen. Le tiroir est alors ouvert, et les jambes de la personne cachée tombent, par-derrière, dans l'espace qu'il occupait tout à l'heure(29).

Il n'y a donc plus aucune partie de l'homme dans le compartiment principal, son corps étant placé derrière le mécanisme de l'armoire n° 1, et ses jambes dans l'espace occupé naguère par le tiroir. L'exhibiteur est donc libre maintenant de montrer le compartiment principal. C'est ce qu'il fait, ouvrant les deux portes, celle de face et celle de derrière ; et l'on n'y aperçoit personne. Les spectateurs sont maintenant convaincus que tout l'ensemble de la caisse est exposé à leurs regards, ainsi que toutes les parties, dans un seul et même instant. Mais évidemment, il n'en est pas ainsi. Ils n'aperçoivent ni l'espace compris derrière le tiroir ouvert, ni l'intérieur de l'armoire n° 1, dont Maelzel a virtuellement fermé la porte de face – quand il fermait la porte de derrière. Ayant fait alors tourner la machine sur elle-même, soulevé le manteau du Turc, ouvert les portes du dos et de la cuisse et montré le tronc de *l'Automate* plein de pièces mécaniques, il ramène le tout à sa position première et ferme les portes. L'homme est libre maintenant de se mouvoir. Il se hausse

dans le corps du Turc juste assez pour que ses yeux se trouvent au niveau de l'échiquier. Il est très-probable qu'il s'assied sur le petit bloc carré, la petite éminence qu'on a aperçue dans un coin du compartiment principal, alors que les portes étaient ouvertes. Dans cette position, il voit l'échiquier à travers la poitrine du Turc, qui est en gaze. Ramenant son bras droit par-devant sa poitrine, il fait mouvoir le petit mécanisme nécessaire pour diriger le bras gauche et les doigts de la figure. Ce mécanisme est placé juste au-dessous de l'épaule gauche du Turc et peut donc être facilement atteint par la main droite de l'homme caché, si nous supposons son bras droit ramené sur sa poitrine. Les mouvements de la tête, des yeux et du bras droit de la figure, ainsi que le bruit imitant le mot *échec,* sont produits par un autre mécanisme intérieur, et opérés à volonté par l'homme caché. Tout l'ensemble de ce mécanisme, c'est-à-dire tout le mécanisme essentiel à l'automate, est très-probablement contenu dans la petite armoire (large de six pouces environ) qui occupe la droite du principal compartiment (droite du spectateur).

Dans cette analyse des opérations de *l'Automate,* nous avons volontairement évité de parler de la manière dont se meuvent les compartiments, et l'on comprendra facilement que cette question est sans aucune importance, puisque l'habileté du charpentier le plus ordinaire fournit une infinité de moyens d'y satisfaire, et puisque nous avons montré que, quelle que soit la manière dont l'opération a lieu, elle a lieu hors de la vue du spectateur. Notre résultat est fondé sur les *observations* suivantes, relevées durant de fréquentes visites que nous avons faites à *l'Automate* de Maelzel(30).

## I

Les coups joués par le Turc n'ont pas lieu à des intervalles de temps réguliers, mais se conforment aux intervalles des coups de l'adversaire, – bien que cette condition (la régularité), si importante dans toute espèce de combinaison mécanique, eût pu facilement être remplie en limitant le temps accordé pour les coups de l'adversaire. Si, par exemple, cette limite était de trois minutes, les coups de *l'Automate* pourraient avoir lieu à des intervalles quelconques plus longs que trois minutes. Donc, le fait

de l'irrégularité, quand la régularité aurait pu être si facilement obtenue, sert à prouver que la régularité n'a pas d'importance dans l'action de *l'Automate,* – en d'autres termes, que *l'Automate* n'est pas une pure machine.

## II

Quand *l'Automate* est au moment de remuer une pièce, un mouvement distinct peut être aperçu juste au-dessous de l'épaule gauche, lequel mouvement fait trembler très-légèrement la draperie qui recouvre le devant de l'épaule gauche. Ce tremblement précède invariablement de deux secondes à peu près le mouvement du bras lui-même, et le bras ne se meut jamais, dans aucun cas, sans ce mouvement précurseur de l'épaule. Or, supposons que l'adversaire pousse une pièce, et que le coup correspondant soit exécuté par Maelzel, selon son habitude, sur l'échiquier de *l'Automate;* supposons que l'adversaire surveille attentivement *l'Automate* jusqu'à ce qu'il découvre ce mouvement précurseur de l'épaule. Aussitôt qu'il a découvert ce mouvement et avant que le bras mécanique commence à se mouvoir, supposons qu'il retire sa pièce, comme s'il s'apercevait d'une erreur dans sa manœuvre; on verra alors que le mouvement du bras, qui dans tous les autres cas, succède immédiatement au mouvement de l'épaule, et cette fois retenu, – n'a pas lieu, – quoique Maelzel n'ait pas encore exécuté sur l'échiquier de *l'Automate* le coup correspondant à la retraite de l'adversaire. Dans ce cas, il est évident que *l'Automate* allait jouer, – et que, s'il n'a pas joué, ç'a été un effet simplement produit par la retraite de l'adversaire, et sans aucune intervention de Maelzel.

Ce fait prouve nettement: – *primo*, que l'intervention de Maelzel, exécutant sur l'échiquier du Turc les coups de l'adversaire, n'est pas indispensable pour les mouvements du Turc; *secundo*, que les mouvements de *l'Automate* sont réglés par *l'esprit,* par quelque personne pouvant apercevoir l'échiquier de l'adversaire; *tertio*, que ses mouvements ne sont pas réglés par l'esprit de Maelzel, qui avait le dos tourné du côté de l'adversaire pendant que celui-ci opérait son mouvement de retraite.

## III

*L'Automate* ne gagne pas invariablement. Si la machine était une pure machine, il n'en serait pas ainsi, elle devrait *toujours* gagner. Étant découvert le *principe* par lequel une machine peut *jouer* une partie d'échecs, l'extension du même principe la doit rendre capable de la *gagner,* et une extension plus grande, de gagner *toutes* les parties, c'est-à-dire de battre n'importe quel adversaire. Il suffira d'un peu de réflexion pour convaincre chacun qu'il n'est pas plus difficile, en ce qui regarde le principe des opérations nécessaires, de faire une machine gagnant toutes les parties que d'en faire une qui n'en gagne qu'une seule. Si donc nous regardons le *Joueur d'échecs* comme une machine, nous devons supposer (ce qui est singulièrement improbable) que l'inventeur a mieux aimé la laisser incomplète que la faire parfaite, – supposition qui apparaît encore plus absurde si nous réfléchissons qu'en la laissant incomplète, il fournissait un argument contre la possibilité supposée d'une pure machine ; – c'est justement l'argument dont nous profitons ici.

## IV

Quand la situation de la partie est difficile ou complexe, nous ne voyons jamais le Turc secouer la tête ou rouler ses yeux. C'est seulement quand son prochain coup est d'une nature évidente, ou quand la partie se présente de telle façon que pour l'homme placé dans *l'Automate* il n'y a pas nécessité de réfléchir. Or, ces mouvements particuliers de la tête et des yeux sont des mouvements propres aux personnes plongées dans une méditation, et l'ingénieux baron Kempelen aurait ajusté ces mouvements (si la machine était une pure machine) aux occasions qui leur serviraient de prétexte naturel, c'est-à-dire aux occasions de complexité. Mais c'est l'inverse qui a lieu, et cet inverse s'accorde justement avec notre supposition d'un homme caché dans l'intérieur. Quand il est contraint de méditer son jeu, il n'a pas assez de loisir pour faire jouer la mécanique qui met en branle la tête et les yeux. Mais, quand le coup à jouer est évident, il a le temps de regarder autour de lui, et c'est pourquoi nous voyons alors la tête s'agiter et les yeux rouler.

## V

Quand la machine est tournée pour permettre aux spectateurs d'examiner le dos du Turc, et quand la draperie est enlevée et les portes du tronc et de la cuisse ouvertes, l'intérieur du tronc paraît encombré de mécaniques. En examinant les mécaniques pendant que *l'Automate* était en mouvement, c'est-à-dire pendant que la machine roulait sur ses roulettes, il nous a semblé que certaines parties du mécanisme changeaient de forme et de position à un degré trop marqué pour être expliqué par les simples lois de la perspective; et plusieurs examens subséquents nous ont convaincus que ces altérations exagérées devaient être attribuées à des miroirs placés dans l'intérieur du tronc. L'introduction des miroirs dans le mécanisme ne peut pas avoir pour but d'agir, à un degré quelconque, sur le mécanisme même. Leur action, quelle que soit cette action, ne peut être dirigée que sur l'œil du spectateur. Nous conclûmes tout de suite que ces miroirs étaient disposés pour multiplier aux yeux du public les quelques pièces mécaniques du tronc de manière à faire croire qu'il en est rempli. De ceci nous inférons directement que la machine n'est pas une pure machine; car, si telle elle était, l'inventeur, bien loin de désirer que son mécanisme parût très-compliqué et d'user de supercherie pour lui donner cette apparence, aurait été particulièrement soigneux de convaincre les spectateurs de la *simplicité* des moyens par lesquels il obtenait de si miraculeux résultats.

## VI

La physionomie extérieure, et particulièrement la gesticulation du Turc, ne sont, considérées comme imitations de la vie, que des imitations très-banales. La physionomie est une œuvre qui ne témoigne d'aucune ingéniosité, et elle est bien dépassée, dans la ressemblance humaine, par les plus vulgaires ouvrages en cire. Les yeux roulent dans la tête sans aucun naturel et sans mouvements correspondants des lèvres ou des sourcils. Le bras, surtout, accomplit ses opérations d'une manière excessivement roide, disgracieuse, convulsive et rectangulaire. Or, tout cela est le résultat de l'impuissance de Maelzel à faire mieux, ou d'une

négligence volontaire, la négligence accidentelle devant être mise hors de question, quand nous voyons que l'ingénieux propriétaire emploie tout son temps à perfectionner ses machines. Assurément, nous ne devons pas attribuer à l'incapacité cette apparence hors nature ; car tous les autres automates de Maelzel prouvent sa miraculeuse habileté à copier exactement les mouvements et toutes les caractéristiques de la vie. Ses danseurs de corde, par exemple, sont inimitables. Quand le clown rit, ses lèvres, ses yeux, ses sourcils, ses paupières, tous les traits de sa physionomie enfin sont pénétrés de leur expression naturelle. Chez lui et chez son compagnon, chaque geste est si parfaitement aisé, si bien délivré de toute trace d'artifice, que, si ce n'était l'exiguïté de leur taille et la faculté accordée aux spectateurs de se les faire passer de main en main avant l'exécution de la danse, il serait difficile de convaincre une assemblée que ces automates de bois ne sont pas des créatures vivantes. Nous ne pouvons donc pas douter des talents de M. Maelzel, et nous sommes contraints d'admettre qu'il a laissé volontairement à son *Joueur d'échecs* la même physionomie artificielle et barbare que le baron Kempelen lui avait donnée dès le principe, non pas évidemment sans dessein. Quel était son dessein, il n'est pas difficile de le deviner. Si *l'Automate* avait imité exactement la vie dans ses mouvements, le spectateur eût été plus porté à attribuer ses opérations à leur véritable cause, c'est-à-dire à l'action humaine cachée, qu'il ne l'est actuellement, les manœuvres gauches et rectangulaires de la poupée inspirant l'idée d'une pure mécanique livrée à elle-même.

## VII

Quand, peu de temps avant le commencement de la partie, l'exhibiteur, selon son habitude, *monte* son *Automate,* une oreille un peu familiarisée avec les sons produits par le montage d'un système mécanique découvrira tout de suite que l'axe que la clef fait tourner dans la caisse du *Joueur d'échecs* ne peut être en rapport ni avec un poids, ni avec un levier, ni avec aucun engin mécanique quelconque. La conséquence que nous en tirons est la même que dans notre dernière observation. Le montage n'est pas essentiel aux opérations de *l'Automate,* et n'a lieu que dans le but de faire naître chez les spectateurs l'idée fausse d'un mécanisme.

## VIII

Quand on pose très-explicitement cette question à Maelzel : « *L'Automate* est-il ou n'est-il pas une pure machine ? » il fait invariablement la même réponse : « Je n'ai pas à m'expliquer là-dessus. » Or, la notoriété de *l'Automate* et la grande curiosité qu'il a excitée partout, sont dues à cette opinion dominante qu'il est une pure machine, plus particulièrement qu'à tout autre circonstance. Naturellement, il est de l'intérêt du propriétaire de le présenter comme une chose telle. Et quel moyen plus simple, plus efficace peut-il y avoir, pour impressionner les spectateurs dans le sens désiré, qu'une déclaration positive et explicite à cet effet ? D'autre part, quel moyen plus simple, plus efficace pour détruire la confiance du spectateur dans *l'Automate* pris comme pure machine, que de refuser cette déclaration explicite ? Or, nous sommes naturellement portés à raisonner ainsi : – Il est de l'intérêt de Maelzel de présenter la chose comme une pure machine ; – il se refuse à le faire, directement du moins, par la parole ; mais il ne se fait pas scrupule et il est évidemment soigneux de le persuader indirectement par ses actions ; si la chose était vraiment telle qu'il cherche à l'exprimer par ses actions, il se servirait très-volontiers du témoignage plus direct des paroles ; – la conclusion, c'est que la conscience qu'il a que la chose n'est pas une pure machine est la raison de son silence ; – ses actions ne peuvent pas le compromettre ni le convaincre d'une fausseté évidente ; – ce que ses paroles pourraient faire.

## IX

Quand Maelzel, dans l'exhibition de l'intérieur de la caisse, a ouvert la porte n° 1, ainsi que la porte placée immédiatement derrière, il présente devant cette porte de derrière, comme nous l'avons dit, une bougie allumée, puis promène çà et là la machine entière pour convaincre l'assemblée que l'armoire n° 1 est entièrement remplie par le mécanisme. Quand la machine est ainsi remuée, un observateur soigneux découvrira que, pendant que la partie du mécanisme placée près de la porte de devant n° 1 reste parfaitement fixe et inébranlée, la partie postérieure oscille, presque imperceptiblement, avec les mouvements de la machine.

Ce fut cette circonstance qui éveilla d'abord en nous le soupçon que la partie postérieure du mécanisme pouvait être disposée pour glisser aisément, *en masse,* et pour changer de place quand l'occasion l'exigeait. Nous avons déjà établi que cette occasion se présente quand l'homme caché ramène son corps dans une position droite après la fermeture de la porte de derrière.

## X

Sir David Brewster affirme que la figure du Turc est de dimension naturelle ; mais en réalité elle dépasse de beaucoup les dimensions ordinaires. Rien de plus facile que de se tromper dans les appréciations de grandeurs. Le corps de *l'Automate* est généralement isolé, et n'ayant pas de moyens de le comparer immédiatement avec une figure humaine, nous nous laissons aller à le considérer comme étant de dimension ordinaire. Toutefois, on corrigera cette méprise en observant le *Joueur d'échecs* quand l'exhibiteur s'en rapproche, ainsi que cela arrive souvent. Sans doute, M. Maelzel n'est pas très-grand ; mais, quand il s'approche de la machine, sa tête se trouve à dix-huit pouces au moins au-dessous de la tête du Turc, bien que celui-ci, on s'en souvient, soit dans la position d'un homme assis.

## XI

La caisse derrière laquelle *l'Automate* est placé a juste trois pieds six pouces de longueur, deux pieds quatre pouces de profondeur et deux pieds six pouces de hauteur. Ces dimensions sont pleinement suffisantes pour loger un homme très au-dessus de la taille ordinaire, et le compartiment principal, à lui seul, peut contenir un homme ordinaire dans la position que nous avons attribuée à la personne cachée. Tels étant les faits (et quiconque en doute peut les vérifier lui-même par le calcul), il nous paraît inutile de nous appesantir dessus davantage. Nous ferons seulement observer que, bien que le couvercle de la caisse soit en apparence une planche de trois pouces d'épaisseur environ, le

spectateur peut se convaincre, en se baissant pour l'examiner en dessous pendant que le principal compartiment est ouvert, qu'il est en réalité très-mince. La hauteur du tiroir peut aussi être mal appréciée par ceux qui l'examinent d'une manière insuffisante. Il y a un espace d'environ trois pouces entre le haut du tiroir tel qu'il paraît, vu de l'extérieur, et le bas de l'armoire, – espace qui doit être compris dans la hauteur du tiroir. Ces artifices, qui ont pour but de faire paraître l'espace compris dans la caisse moins grand qu'il n'est réellement, doivent être attribués au dessein de l'inventeur, qui est de frapper l'assemblée d'une idée fausse, – c'est-à-dire qu'un être humain ne pourrait pas se loger dans la caisse.

## XII

L'intérieur du principal compartiment est partout recouvert *d'étoffe.* Nous présumons que cette étoffe doit avoir un double objet. Une partie de l'étoffe, bien tendue, sert peut-être à représenter les seules cloisons qu'il soit nécessaire de déplacer pendant que l'homme change de position, à savoir la cloison placée entre la paroi postérieure du principal compartiment et la paroi postérieure de l'armoire n° 1, puis la cloison entre le principal compartiment et l'espace derrière le tiroir quand il est ouvert. Si nous supposons que tel soit le cas, la difficulté de déplacer les cloisons disparaît tout à fait, si toutefois on a jamais pu se figurer qu'il y eût là une réelle difficulté. La seconde utilité de l'étoffe est d'amortir et de rendre indistincts les bruits occasionnés par les mouvements de la personne enfermée.

## XIII

Comme nous l'avons déjà fait observer, l'adversaire ne peut pas jouer sur l'échiquier de *l'Automate,* mais il est assis à quelque distance de la machine. Si nous demandions pourquoi, on nous donnerait, sans doute, pour expliquer cette particularité, cette raison que, placé autrement, l'adversaire intercepterait pour le

spectateur la vue de la machine. Mais on pourrait obvier facilement à cet inconvénient, soit en élevant les sièges de l'assemblée, soit en tournant vers elle l'un des bouts de la caisse pendant la durée de la partie. Le vrai motif de cette restriction est, peut-être, d'une nature bien différente. Si l'adversaire était assis en contact avec la caisse, le secret courrait quelque danger d'être découvert ; une oreille exercée, par exemple, pourrait surprendre la respiration de l'homme caché.

## XIV

Quoique M. Maelzel, en découvrant l'intérieur de la machine, dévie quelquefois légèrement de la routine que nous avons tracée, toutefois, il ne s'en départ jamais assez, en aucun cas, pour créer un obstacle à notre solution. Par exemple, on l'a vu, dans un temps, ouvrir le tiroir avant tout le reste ; mais il n'ouvre jamais le principal compartiment sans fermer préalablement la porte de derrière de l'armoire n° 1 ; il n'ouvre jamais le principal compartiment sans d'abord tirer le tiroir ; il ne ferme jamais le tiroir sans avoir d'abord fermé le principal compartiment ; il n'ouvre jamais la porte de derrière de l'armoire n° 1 pendant que le principal compartiment est ouvert, et la partie d'échecs ne commence jamais avant que toute la machine soit close. Or, si on observe que *jamais, pas même en un seul cas,* M. Maelzel ne s'est départi de cette routine, dont nous avons tracé la marche comme nécessaire à notre solution, c'est déjà là un des plus forts arguments qui la puissent confirmer ; mais l'argument se trouve infiniment renforcé si nous tenons justement compte de cette circonstance, qu'il s'en est *quelquefois* départi, mais jamais *assez* pour infirmer la solution.

## XV

Pendant l'exhibition, il y a six bougies sur la table de *l'Automate.* Une question se présente naturellement : « Pourquoi employer tant de bougies, quand une seule ou deux, tout au plus,

éclaireraient bien suffisamment l'échiquier pour les spectateurs, dans une salle, d'ailleurs, aussi bien illuminée que l'est toujours la salle de l'exhibition ; – puisque, de plus, si nous supposons que *l'Automate* est une pure machine, il n'y a aucune nécessité de déployer tant de lumière, et même qu'il n'en est pas besoin du tout pour *lui* permettre d'accomplir ses opérations ; – puisque, surtout, il n'y a qu'une seule bougie sur la table de l'adversaire ? » La réponse qui, la première, se présente à l'esprit, est qu'il faut une lumière aussi intense pour fournir à l'homme le moyen d'y voir à travers la matière transparente, probablement de la gaze ou de la mousseline très-fine, dont est faite la poitrine du Turc. Mais, quand nous examinons *l'arrangement* des bougies, une autre raison s'offre immédiatement. Il y a, disons-nous, six bougies en tout. Il y en a trois de chaque côté de la figure. Les plus éloignées du spectateur sont les plus longues ; – celles du milieu sont de deux pouces plus courtes, – et les plus rapprochées du public sont encore plus courtes de deux pouces environ ; – enfin les bougies placées d'un côté diffèrent en hauteur des bougies placées à l'opposite dans une proportion de plus de deux pouces, c'est-à-dire que la plus longue bougie d'un des côtés est environ de trois pouces plus courte que la plus longue placée de l'autre côté, et ainsi de suite. On voit qu'ainsi il n'y a pas deux bougies de la même hauteur, et que la difficulté de vérifier la matière dont est faite la poitrine de *l'Automate* se trouve considérablement augmentée par l'effet éblouissant des croisements compliqués de rayons, – croisements qui sont produits en plaçant les centres d'irradiation à différents niveaux.

## XVI

Du temps que le *Joueur d'échecs* était la propriété du baron Kempelen, on a observé plus d'une fois, d'abord, qu'un Italien à la suite du baron ne se faisait jamais voir pendant que le Turc jouait une partie d'échecs ; ensuite, que, l'Italien étant tombé sérieusement malade, l'exhibition fut interrompue jusqu'à sa guérison. Cet Italien professait une *totale* ignorance du jeu d'échecs, quoique toutes les autres personnes de la suite du baron jouassent passablement. Des observations analogues ont été faites depuis que Maelzel est entré en possession de *l'Automate.* Il y a un

homme, Schlumberger, qui l'accompagne partout où il va, mais qui n'a pas d'autre occupation connue que de l'aider à emballer et à déballer *l'Automate.* Cet homme est à peu près de taille moyenne et a les épaules singulièrement *voûtées*. Se donne-t-il comme connaissant le jeu d'échecs ou comme n'y entendant rien ? C'est ce que nous ignorons. Mais il est bien certain qu'il a toujours été invisible pendant l'exhibition du *Joueur d'échecs,* quoiqu'on le voie souvent avant et après le spectacle. De plus, il y a quelques années, Maelzel étant en tournée à Richmond avec ses automates et les exhibant, à ce que nous croyons, dans la maison consacrée maintenant par M. Bossieux à une académie de danse, Schlumberger tomba tout à coup malade, et durant sa maladie, il n'y eut aucune exhibition du *Joueur d'échecs.* Ces faits sont bien connus de plusieurs de nos concitoyens. La raison explicative de la suspension des représentations du *Joueur d'échecs,* telle qu'elle fut offerte au public, *ne fut pas* la maladie de Schlumberger. Les conclusions à tirer de tout ceci, nous les livrons, sans autre commentaire, à notre lecteur.

## XVII

Le Turc joue avec son bras gauche. Une circonstance si remarquable ne peut pas être accidentelle. Brewster n'y prend pas garde ; il se contente, autant qu'il nous en souvient, de constater le fait. Les auteurs des *Essais* les plus récents sur *l'Automate* semblent n'avoir pas du tout remarqué ce point et n'y font pas allusion. L'auteur de la brochure cité par Brewster en fait mention, mais il reconnaît son impuissance à l'expliquer. Cependant, c'est évidemment de telles excentricités et incongruités que nous devons tirer (si toutefois la chose nous est possible) les déductions qui nous conduiront à la vérité.

Que *l'Automate* joue avec sa main gauche, c'est là une circonstance qui n'a pas de rapport avec la machine, considérée simplement comme machine. Toute combinaison mécanique qui obligerait un automate à remuer, d'une façon donnée quelconque, le bras gauche, pourrait, *vice versa,* le contraindre à remuer le bras droit. Mais ce principe ne peut pas s'étendre jusqu'à l'organisation humaine, où nous trouvons une différence radicale et marquée dans la conformation, et, de toute manière, dans les facultés des

deux bras, le droit et le gauche. En réfléchissant sur ce dernier fait, nous rapprochons naturellement cette excentricité de *l'Automate* de cette particularité propre à l'organisation humaine. Et nous sommes alors contraints de supposer une sorte de *renversement,* car *l'Automate* joue précisément comme un homme *ne jouerait pas.* Ces idées, une fois acceptées, suffisent par elles-mêmes pour suggérer la conception d'un homme caché à l'intérieur. Encore quelques pas et nous touchons finalement au résultat. *L'Automate* joue avec son bras gauche parce que, dans les conditions actuelles, l'homme ne peut jouer qu'avec son bras droit ; – c'est simplement *faute de mieux*. Supposons, par exemple, que *l'Automate* joue avec son bras droit. Pour atteindre le mécanisme qui fait mouvoir le bras, et que nous avons dit être juste au-dessous de l'épaule, il faudrait nécessairement que l'homme se servît de son bras droit dans une position excessivement pénible et embarrassante (c'est-à-dire en le soulevant tout contre son corps, strictement opprimé entre son corps et le flanc de *l'Automate),* ou bien qu'il se servît de son bras gauche en le ramenant sur sa poitrine. Dans aucun des deux cas il n'agirait avec la précision et l'aisance nécessaires. Au contraire, *l'Automate* jouant, comme il fait, avec son bras gauche, toutes les difficultés disparaissent : le bras droit de l'homme passe devant sa poitrine, et les doigts de sa main droite agissent, sans aucune gêne, sur le mécanisme de l'épaule de la figure.

Nous ne croyons pas qu'aucune objection raisonnable puisse être élevée contre cette explication de *l'Automate joueur d'échecs.*

# ÉLÉONORA(31)

Sub conservatione formæ specificæ salva anima.

RAYMOND LULLE

Je suis issu d'une race qu'ont illustrée une imagination vigoureuse et des passions ardentes. Les hommes m'ont appelé fou ; mais la science ne nous a pas encore appris si la folie est ou n'est pas le sublime de l'intelligence, – si presque tout ce qui est la gloire, si tout ce qui est la profondeur, ne vient pas d'une maladie de la pensée, d'un mode de l'esprit exalté aux dépens de l'intellect général. Ceux qui rêvent éveillés ont connaissance de mille choses qui échappent à ceux qui ne rêvent qu'endormis. Dans leurs brumeuses visions, ils attrapent des échappées de l'éternité et frissonnent, en se réveillant, de voir qu'ils ont été un instant sur le bord du grand secret. Ils saisissent par lambeaux quelque chose de la connaissance du Bien, et plus encore de la science du Mal. Sans gouvernail et sans boussole, ils pénètrent dans le vaste océan de la *lumière ineffable,* et comme pour imiter les aventuriers du géographe nubien, *aggressi sunt Mare Tenebrarum, quid in eo esset exploraturi.*

Nous dirons donc que je suis fou. Je reconnais du moins qu'il y a deux conditions distinctes dans mon existence spirituelle : la condition de raison incontestablement lucide, qui s'applique au souvenir des événements formant la première époque de ma vie, et une condition de doute et de ténèbres, qui se rapporte au présent et à la mémoire de ce qui constitue la seconde grande époque de mon existence. Donc, ce que je dirai de la première période, croyez-le ; et ce que je puis relater du temps postérieur, n'y ajoutez foi qu'autant que cela vous semblera juste ; doutez-en même tout à fait ; ou, si vous n'en pouvez pas douter, sachez être l'Œdipe de cette énigme !

Celle que j'aimais dans ma jeunesse et dont aujourd'hui je trace, posément et distinctement, ce souvenir, était la fille unique de l'unique sœur de ma mère depuis longtemps défunte. Éléonora était le nom de ma cousine. Nous avions toujours habité

ensemble, sous un soleil tropical, dans la Vallée du Gazon Diapré. Jamais un pas sans guide n'avait pénétré jusqu'à ce vallon ; car il s'étendait au loin à travers une chaîne de gigantesques montagnes qui se dressaient et surplombaient tout autour, fermant à la lumière du soleil ses plus délicieux replis. Aucune route frayée ne sillonnait le voisinage, et, pour atteindre notre heureuse retraite, il fallait repousser le feuillage de milliers d'arbres forestiers et anéantir la gloire de milliers de fleurs parfumées. C'est ainsi que nous vivions tout à fait solitaires, ne connaissant rien du monde que cette vallée – moi, ma cousine et sa mère.

Du haut des régions obscures situées au delà des montagnes, à l'extrémité supérieure de notre domaine si bien fermé, se glissait une étroite et profonde rivière, plus brillante que tout ce qui n'était pas les yeux d'Éléonora et serpentant çà et là en nombreux méandres, elle s'échappait à la fin par une gorge ténébreuse à travers des montagnes encore plus obscures que celles d'où elle était sortie. Nous la nommions la rivière du Silence ; car il semblait qu'il y eût dans son cours une influence pacifiante. Aucun murmure ne s'élevait de son lit, et elle se promenait partout si doucement, que les grains de sable, semblables à des perles, que nous aimions à contempler dans la profondeur de son sein, ne bougeaient absolument pas, mais reposaient dans un bonheur immobile, chacun à son antique place primitive et brillant d'un éclat éternel.

Le bord de la rivière et de maints petits ruisseaux éblouissants qui, par différents chemins, se glissaient vers son lit ; tout l'espace qui s'étendait depuis le bord jusqu'au fond de cailloux à travers les profondeurs transparentes ; toutes ces parties, dis-je, ainsi que toute la surface de la vallée, depuis la rivière jusqu'aux montagnes qui l'entouraient, étaient tapissées d'un gazon vert tendre, épais, court, parfaitement égal, et parfumé de vanille, mais si bien étoilé, dans toute son étendue, de renoncules jaunes, de pâquerettes blanches, de violettes pourprées et d'asphodèles d'un rouge de rubis, que sa merveilleuse beauté parlait à nos cœurs, en accents éclatants, de l'amour et de la gloire de Dieu.

Et puis, çà et là, parmi ce gazon, s'élançaient en bouquets, comme des explosions de rêves, des arbres fantastiques dont les troncs grands et minces ne se tenaient pas droits, mais se penchaient gracieusement vers la lumière qui visitait à midi le centre de la vallée. Leur écorce était mouchetée du vif éclat alterné de l'ébène et de l'argent, et plus polie que tout ce qui

n'était pas les joues d'Éléonora ; si bien que, sans le vert brillant des vastes feuilles qui s'épandaient de leurs sommets en longues lignes tremblantes et jouaient avec les Zéphyrs, on aurait pu les prendre pour de monstrueux serpents de Syrie rendant hommage au Soleil, leur souverain.

Pendant quinze ans, Éléonora et moi, la main dans la main, nous errâmes à travers cette vallée avant que l'amour entrât dans nos cœurs. Ce fut un soir, à la fin du troisième lustre de sa vie et du quatrième de la mienne, comme nous étions assis, enchaînés dans un mutuel embrassement, sous les arbres serpentins, et que nous contemplions notre image dans les eaux de la rivière du Silence. Nous ne prononçâmes aucune parole durant la fin de cette délicieuse journée, et même encore le matin, nos paroles étaient tremblantes et rares. Nous avions tiré le dieu Éros de cette onde, et nous sentions maintenant qu'il avait rallumé en nous les âmes ardentes de nos ancêtres. Les passions qui pendant des siècles avaient distingué notre race se précipitèrent en foule avec les fantaisies qui l'avaient également rendue célèbre, et toutes ensemble elles soufflèrent une béatitude délirante sur la Vallée du Gazon Diapré. Un changement s'empara de toutes choses. Des fleurs étranges, brillantes, étoilées, s'élancèrent des arbres où aucune fleur ne s'était encore fait voir. Les nuances du vert tapis se firent plus intenses ; une à une se retirèrent les blanches pâquerettes, et à la place de chacune jaillirent dix asphodèles d'un rouge de rubis. Et la vie éclata partout dans nos sentiers ; car le grand flamant, que nous ne connaissions pas encore, avec tous les gais oiseaux aux couleurs brûlantes, étala son plumage écarlate devant nous ; des poissons d'argent et d'or peuplèrent la rivière, du sein de laquelle sortit peu à peu un murmure qui s'enfla à la longue en une mélodie berçante, plus divine que celle de la harpe d'Éole, plus douce que tout ce qui n'était pas la voix d'Éléonora. Et alors aussi un volumineux nuage, que nous avions longtemps guetté dans les régions d'Hespérus, en émergea, tout ruisselant de rouge et d'or, et, s'installant paisiblement au-dessus de nous, il descendit, jour à jour, de plus en plus bas, jusqu'à ce que ses bords reposassent sur les pointes des montagnes, transformant leur obscurité en magnificence, et nous enfermant, comme pour l'éternité, dans une magique prison de splendeur et de gloire.

La beauté d'Éléonora était celle des séraphins ; c'était, d'ailleurs une fille sans artifice, et innocente comme la courte vie qu'elle avait menée parmi les fleurs. Aucune ruse ne déguisait la ferveur de l'amour qui animait son cœur, et elle en scrutait avec

moi les plus intimes replis, pendant que nous errions ensemble dans la Vallée du Gazon Diapré et que nous discourions des puissants changements qui s'y étaient récemment manifestés.

À la longue, m'ayant un jour parlé, tout en larmes, de la cruelle transformation finale qui attend la pauvre Humanité, elle ne rêva plus dès lors qu'à ce sujet douloureux, le mêlant à tous nos entretiens, de même que, dans les chansons du barde de Schiraz, les mêmes images se présentent opiniâtrement dans chaque variation importante de la phrase.

Elle avait vu que le doigt de la Mort était sur son sein, et que, comme l'éphémère, elle n'avait été parfaitement mûrie en beauté que pour mourir ; mais pour elle les terreurs du tombeau étaient toutes contenues dans une pensée unique, qu'elle me révéla un soir, au crépuscule, sur les bords de la rivière du Silence. Elle s'affligeait de penser qu'après l'avoir enterrée dans la Vallée du Gazon Diapré, je quitterais pour toujours ces heureuses retraites, et que je transporterais mon amour, qui maintenant était si passionnément tout à elle, vers quelque fille du monde extérieur et vulgaire. Et, de temps à autre, je me jetais précipitamment aux pieds d'Éléonora, et je lui offrais de faire serment, à elle et au Ciel, que je ne contracterais jamais de mariage avec une fille de la Terre, que je ne me montrerais jamais, en aucune manière, infidèle à son cher souvenir, ni au souvenir de la fervente affection dont elle m'avait gratifié. Et j'invoquai le Tout-Puissant Régulateur de l'Univers comme témoin de la pieuse solennité de mon vœu. Et la malédiction dont je les suppliai de m'accabler, Lui et elle, – elle, une sainte dans le Paradis, – si je venais à me parjurer, impliquait un châtiment d'une si prodigieuse horreur, que je ne puis le confier au papier. Et, à mes paroles, les yeux brillants d'Éléonora brillèrent d'un éclat plus vif ; et elle soupira comme si sa poitrine était déchargée d'un fardeau mortel ; et elle trembla et pleura très-amèrement ; mais elle accepta mon serment (car était-elle autre chose qu'une enfant ?), et mon serment lui rendit plus doux son lit de mort. Et, peu de jours après, mourant paisiblement, elle me disait qu'à cause de ce que j'avais fait pour le repos de son esprit, elle veillerait sur moi avec ce même esprit après sa mort ; et que, si cela lui était permis, elle viendrait se rendre visible à moi durant les heures de la nuit ; mais que, si une pareille chose dépassait les privilèges des âmes en Paradis, elle saurait au moins me donner de fréquents symptômes de sa présence, soupirant au-dessus de moi dans les brises du soir, ou remplissant l'air que je respirais du parfum pris dans l'encensoir

des anges. Et, avec ces paroles sur les lèvres, elle rendit son innocente vie, marquant ainsi la fin de la première époque de la mienne.

Jusqu'ici, j'ai parlé fidèlement. Mais, quand je passe cette barrière dans la route du temps, formée par la mort de ma bien-aimée, et que je m'avance dans la seconde période de mon existence, je sens qu'une nuée s'amasse sur mon cerveau, et je mets moi-même en doute la parfaite santé de ma mémoire. Mais laissez-moi continuer. – Les années se traînèrent lourdement une à une, et je continuai d'habiter la Vallée du Gazon Diapré. Mais un second changement était survenu en toutes choses. Les fleurs étoilées s'abîmèrent dans le tronc des arbres et ne reparurent plus. Les teintes du vert tapis s'affaiblirent ; et un à un dépérirent les asphodèles d'un rouge de rubis, et à leur place jaillirent par dizaines les sombres violettes, semblables à des yeux qui se convulsaient péniblement et regorgeaient toujours de larmes de rosée. Et la Vie s'éloigna de nos sentiers ; car le grand flamant n'étala plus son plumage écarlate devant nous, mais s'envola tristement de la Vallée vers les montagnes avec tous les gais oiseaux aux couleurs brûlantes qui avaient accompagné sa venue. Et les poissons d'argent et d'or s'enfuirent en nageant à travers la gorge, vers l'extrémité inférieure de notre domaine, et n'embellirent plus jamais la délicieuse rivière. Et cette musique caressante, qui était plus douce que la harpe d'Éole et que tout ce qui n'était pas la voix d'Éléonora, mourut peu à peu en murmures qui allaient s'affaiblissant graduellement, jusqu'à ce que le ruisseau fût enfin revenu tout entier à la solennité de son silence originel. Et puis, finalement, le volumineux nuage s'éleva, et, abandonnant les crêtes des montagnes à leurs anciennes ténèbres, retomba dans les régions d'Hespérus, et emporta loin de la Vallée du Gazon Diapré le spectacle infini de sa pourpre et de sa magnificence.

Cependant, Éléonora n'avait pas oublié ses promesses ; car j'entendais le balancement des encensoirs angéliques auprès de moi ; et des effluves de parfum céleste flottaient toujours, toujours, à travers la vallée ; et aux heures de solitude, quand mon cœur battait lourdement, les vents qui baignaient mon front m'arrivaient chargés de doux soupirs ; et des murmures confus remplissaient souvent l'air de la nuit ; et, une fois, – oh ! une fois seulement, – je fus éveillé de mon sommeil, semblable au sommeil de la mort, par des lèvres immatérielles appuyées sur les miennes.

Mais, malgré tout cela, le vide de mon cœur ne se trouvait pas comblé. Je souhaitais ardemment l'amour, qui l'avait déjà rempli jusqu'à déborder. À la longue, la vallée, pleine des souvenirs d'Éléonora, me fut une cause d'affliction, et je la quittai à jamais pour les vanités et les triomphes tumultueux du monde.

Je me trouvais dans une cité étrangère, où toutes choses étaient faites pour effacer de ma mémoire les doux rêves que j'avais rêvés si longtemps dans la Vallée du Gazon Diapré. Les pompes et l'apparat d'une cour imposante, et le cliquetis délirant des armes, et la beauté rayonnante des femmes, tout éblouissait et enivrait mon cerveau. Mais, jusqu'alors, mon âme était restée fidèle à ses serments, et, durant les heures silencieuses de la nuit, Éléonora me donnait toujours des symptômes de sa présence. Subitement ces manifestations cessèrent ; et le monde devint noir devant mes yeux ; et je restai épouvanté des pensées brûlantes qui me possédaient, des tentations terribles qui m'assiégeaient ; car de loin, de très-loin, de quelque contrée inconnue, était venue, à la cour du roi que je servais, une fille dont la beauté conquit tout de suite mon cœur apostat, – devant l'autel de qui je me prosternai, sans la moindre résistance, avec la plus ardente et la plus abjecte idolâtrie d'amour. Qu'était, en vérité, ma passion pour la jeune fille de la vallée en comparaison de la ferveur, du délire et de l'extase enlevante d'adoration avec lesquels je répandais toute mon âme en larmes aux pieds de l'éthéréenne Ermengarde ? – Oh ! brillante était la séraphique Ermengarde ! Et cette idée ne laissait en moi de place à aucune autre. – Oh ! divine était l'angélique Ermengarde ! Et, quand je plongeais dans les profondeurs de ses yeux imprégnés de ressouvenance, je ne rêvais que d'eux – et *d'elle.*

Je l'épousai ; – et je ne craignis pas la malédiction que j'avais invoquée, et je ne reçus pas la visitation de son amertume. Et, une fois, une seule fois, dans le silence de la nuit, les doux soupirs qui m'avaient délaissé traversèrent encore les jalousies de ma fenêtre, et ils se modulèrent en une voix délicieuse et familière qui me disait :

« Dors en paix ! car l'Esprit d'amour est le souverain qui gouverne et qui juge, et, en admettant dans ton cœur passionné celle qui a nom Ermengarde, tu es relevé, pour des motifs qui te seront révélés dans le ciel, de tes vœux envers Éléonora(32). »

# UN ÉVÉNEMENT À JÉRUSALEM

*Intensos rigidam in frontem ascendere cano passus erat.*

Lucain, *À Propos de Caton*.

Traduction : Un horripilant cauchemar(33) !

« Hâtons-nous d'aller aux remparts, – dit Abel-Phittim à Buzi-ben-Lévi et à Siméon le pharisien, le dixième jour du mois Thammuz, en l'an du monde trois mille neuf cent quarante et un ; – hâtons-nous vers les remparts qui avoisinent la porte de Benjamin, qui est dans la cité de David, et qui dominent le camp des incirconcis. C'est la dernière heure de la quatrième veille, et voici le soleil levé ; et les idolâtres, pour remplir la promesse de Pompée, doivent nous attendre avec les agneaux des sacrifices. »

Siméon, Abel-Phittim et Buzi-ben-Lévi étaient les Gizbarim, ou sous-collecteurs de l'offrande, dans la cité sainte de Jérusalem.

« En vérité, – répliqua le pharisien, – dépêchons-nous ; car cette générosité dans les païens est chose rare, et l'infidélité a toujours été un attribut des adorateurs de Baal.

– Qu'ils soient infidèles et trompeurs, cela est aussi vrai que le Pentateuque, – dit Buzi-ben-Lévi, – mais c'est seulement envers le peuple d'Adonaï. Quand a-t-on vu que les Ammonites fussent infidèles à leurs propres intérêts ? Il me semble que ce n'est pas un trop grand trait de générosité de nous accorder des agneaux pour l'autel du Seigneur, en échange de trente sicles d'argent qu'ils reçoivent par tête d'animal !

– Tu oublies toutefois, Ben-Lévi, – répondit Abel-Phittim, – que le Romain Pompée, qui maintenant assiège comme un impie la cité du Très-Haut, n'a aucune preuve que nous n'employons pas les agneaux achetés pour l'autel à la nourriture du corps plutôt qu'à celle de l'esprit.

– Pour lors, par les cinq pointes de ma barbe ! – s'écria le pharisien, qui appartenait à la secte nommée les *Cogneurs* (petit groupe de saints dont la façon de se cogner et de se déchirer les pieds contre le pavé était depuis longtemps une épine et un

reproche pour les dévots moins zélés, une pierre d'achoppement pour les marcheurs moins illuminés), – par les cinq pointes de cette barbe que, comme prêtre, il m'est interdit de raser, n'avons-nous vécu que pour voir le jour où le parvenu idolâtre et blasphémateur de Rome nous accuserait d'approprier aux appétits de la chair les éléments les plus saints et les plus consacrés ? N'avons-nous vécu que pour voir le jour où… ?

– Ne nous enquérons pas des motifs du Philistin, – interrompit Abel-Phittim, – car aujourd'hui nous profitons pour la première fois de son avarice ou de sa générosité ; mais dépêchons-nous plutôt d'aller aux remparts, de peur que les offrandes ne nous manquent pour l'autel dont les pluies du ciel ne peuvent éteindre le feu et dont aucune tempête ne peut abattre les colonnes de fumée. »

La partie de la ville vers laquelle se hâtaient maintenant nos braves Gizbarim, et qui portait le nom de son constructeur, le roi David, était considérée comme le district le mieux fortifié de Jérusalem, et se trouvait située sur la haute et escarpée colline de Zion. Là, une tranchée large, profonde, circulaire, taillée dans le roc même, était défendue par un mur d'une grande solidité, élevé sur son bord intérieur. Ce mur était décoré, par intervalles réguliers, de tours carrées de marbre blanc, la plus basse comptant soixante, et la plus haute cent vingt coudées de hauteur. Mais, dans le voisinage de la porte de Benjamin, le mur cessait de régner au bord du fossé ; en revanche, entre le niveau de la tranchée et la base du rempart montait perpendiculairement un rocher, haut de deux cent cinquante coudées, faisant partie de la montagne escarpée de Moriah. De sorte que, quand Siméon et ses collègues arrivèrent au sommet de la tour appelée Adoni-Bezek, la plus haute de toutes les tours qui formaient la ceinture de Jérusalem et qui était le lieu habituel des communications avec l'armée assiégeante, ils purent contempler, au-dessous d'eux, le camp de l'ennemi, d'une hauteur qui dépassait de beaucoup de pieds la pyramide de Chéops, et de quelques-uns le temple de Bélus.

« En vérité, – soupira le pharisien, comme il regardait avec vertige dans le précipice, – les incirconcis sont comme les sables sur les rivages de la mer, comme les sauterelles dans le désert ! La vallée du Roi est devenue la vallée d'Adommin.

– Et encore, – ajouta Ben-Lévi, – tu ne peux pas me montrer un Philistin, non, pas un seul, depuis Aleph jusqu'à Tau, depuis le

désert jusqu'aux fortifications, qui semble plus gros que la lettre Jod !

– Descendez le panier avec les sicles d'argent, – cria alors un soldat romain, d'une voix rude et enrouée qui semblait sortir de l'empire de Pluton ; – descendez le panier avec cette monnaie maudite dont le nom écorche la bouche d'un noble Romain ! Est-ce ainsi que vous témoignez votre gratitude à notre maître Pompée, qui, dans son indulgence, a bien voulu tendre l'oreille à vos importunités d'idolâtres ? Le dieu Phœbus, qui est un vrai dieu, est en route depuis une heure, et ne devriez-vous pas être sur les remparts au lever du soleil ? Ædépol ! pensez-vous que nous, les vainqueurs du monde, nous n'ayons rien de mieux à faire que de monter la garde à la porte de tous les chenils pour trafiquer avec les chiens de la terre ? Descendez le panier, vous dis-je, – et ayez soin que votre drogue soit de bonne couleur et de bon poids !

– El Elohim ! – s'écria le pharisien, pendant que les rauques accents du centurion résonnaient le long des roches du précipice et venaient mourir contre le temple ; – El Elohim ! *Qui* est le dieu Phœbus ? *Qui* donc invoque ce blasphémateur ? Toi, Buzi-ben-Lévi, qui es érudit dans les lois des gentils et qui as séjourné parmi ceux qui se souillent avec les Téraphim, est-ce Nergal, dont parle l'idolâtre ? ou Ashimah ? ou Nibhaz ? ou Tartak ? ou Adramalech ? ou Anamalech ? ou Succoth-Bénith ? ou Dagon ? ou Bélial ? ou Baal-Périth ? ou Baal-Péor ? ou Baal-Zébub ?

– Non, en vérité, ce n'est rien de tout cela ; mais prends garde ; ne laisse pas glisser la corde trop rapidement entre tes doigts ; car l'osier pourrait s'accrocher à cette saillie du roc, là-bas, et tu éparpillerais déplorablement les saintes choses du sanctuaire. »

À l'aide d'un mécanisme assez grossièrement façonné, le panier pesamment chargé était enfin descendu au milieu de la foule ; et, de leur pinacle vertigineux, ils pouvaient voir les Romains se presser confusément autour ; mais la hauteur prodigieuse, unie au brouillard, les empêchait de saisir distinctement leurs opérations.

Une demi-heure s'était déjà écoulée.

« Nous serons en retard, – soupira le pharisien, regardant impatiemment dans l'abîme à l'expiration de ce terme ; – nous serons en retard ! Nous serons expulsés de notre emploi par les Katholim.

– Jamais plus, – repartit Abel-Phittim, – jamais plus nous ne

nous régalerons de la graisse de la terre ; jamais plus nos barbes ne se parfumeront d'oliban ; jamais plus nos reins ne se ceindront du fin lin du Temple !

– Raca ! – jura Ben-Lévi, – Raca ! ont-ils l'intention de nous voler l'argent du marché ? ou, saint Moïse ! osent-ils donc peser les sicles du Tabernacle ?

– Enfin ils ont donné le signal ! – cria le pharisien, – ils ont donné le signal ! Tire, Abel-Phittim, et toi, Buzi-ben-Lévi, tire aussi ! car, en vérité, les Philistins retiennent encore le panier ou bien le Seigneur a persuadé à leurs cœurs d'y mettre un animal d'un bon poids ! »

Et les Gizbarim tiraient, et le fardeau se balançait lourdement et montait à travers la brume toujours croissante

« Malédiction sur lui ! malédiction sur lui ! telle fut l'exclamation qui jaillit des lèvres de Ben-Lévi, quand, au bout d'une heure, un objet se dessina confusément à l'extrémité de la corde.

– Malédiction sur lui ! – Fi ! c'est un bélier qui vient des fourrés d'Engadi, et qui est aussi rugueux que la vallée de Jéhosaphat !

– C'est un premier-né du troupeau, – dit Abel-Phittim, – je le reconnais au bêlement de ses lèvres et à la courbure enfantine de ses membres. Ses yeux sont plus beaux que les joyaux du Pectoral, et sa chair est semblable au miel d'Hébron.

– C'est un veau engraissé dans les pâturages de Bashan, dit le pharisien ; – les païens se sont conduits admirablement avec nous ! Élevons nos voix en un psaume ! Rendons grâces avec la trompette et le psaltérion ! avec la harpe et le buccin ! avec le sistre et la saquebute ! »

Ce fut seulement quand le panier fut arrivé à quelques pieds des Gizbarim, qu'un sourd grognement trahit à leur sens un *cochon* de proportions peu communes.

« Pour lors, El Emanu ! » s'écria le trio lentement et les yeux levés au ciel.

Et, comme ils lâchèrent prise, le porc abandonné à lui-même, dégringola précipitamment au milieu des Philistins.

« El Emanu ! que Dieu soit avec nous ! *C'est de la chair innommable ! »*

# L’ANGE DU BIZARRE

C’était une froide après-midi de novembre. Je venais justement d’expédier un dîner plus solide qu’à l’ordinaire, dont la truffe dyspeptique ne faisait pas l’article le moins important, et j’étais seul, assis dans la salle à manger, les pieds sur le garde-feu et mon coude sur une petite table que j’avais roulée devant le feu, avec quelques bouteilles de vins de diverses sortes et de liqueurs spiritueuses.

Dans la matinée, j’avais lu le *Léonidas*, de Glover ; l’*Épigoniade*, de Wilkie ; le *Pèlerinage*(34), de Lamartine ; La *Colombiade*, de Barlow ; la *Sicile*, de Tuckermann, et les Curiosités, de Griswold ; aussi, l’avouerai-je volontiers, je me sentais légèrement stupide. Je m’efforçai de me réveiller avec force verres de laffite, et n’y pouvant réussir, de désespoir j’eus recours à un numéro de journal égaré près de moi. Ayant soigneusement lu la colonne des maisons à louer, et puis la colonne des chiens perdus, et puis les deux colonnes des femmes et apprenties en fuite, j’attaquai avec une vigoureuse résolution la partie éditoriale, et, l’ayant lue depuis le commencement jusqu’à la fin sans en comprendre une syllabe, il me vint à l’idée qu’elle pouvait bien être écrite en chinois ; et je la relus alors, depuis la fin jusqu’au commencement. Mais sans obtenir un résultat plus satisfaisant. De dégoût, j’étais au moment de jeter

*Cet* in-folio *de quatre pages, heureux ouvrage*

*Que la critique elle-même ne critique pas,*

quand je sentis mon attention tant soit peu éveillée par le paragraphe suivant :

« Les routes qui conduisent à la mort sont nombreuses et étranges. Un journal de Londres mentionne le décès d’un homme dû à une cause singulière. Il jouait un jeu de *puff the dart*, qui se joue avec une longue aiguille, emmaillotée de laine, qu’on souffle sur une cible à travers un tube d’étain. Il plaça l’aiguille du mauvais coté du tube, et, ramassant fortement toute sa respiration pour chasser l’aiguille avec plus de vigueur, il l’attira dans son gosier. Celle-ci pénétra dans les poumons et tua l’imprudent en

peu de jours. »

En voyant cela, j'entrai dans une immense rage, sans savoir exactement pourquoi.

« Cet article, m'écriai-je, est une méprisable fausseté, un pauvre canard ; c'est la lie de l'imagination de quelque pitoyable barbouilleur à un sou la ligne, de quelque misérable fabricant d'aventures au pays de Cocagne. Ces gaillards-là, connaissant la prodigieuse jobarderie du siècle, emploient tout leur esprit à imaginer des possibilités improbables, des *accidents bizarres*, comme ils les appellent ; mais pour un esprit réfléchi (comme le mien, ajoutai-je en manière de parenthèse, appuyant, sans m'en apercevoir, mon index sur le coté de mon nez), pour une intelligence contemplative semblable à celle que je possède, il est évident, à première vue, que la merveilleuse et récente multiplication de ces accidents bizarres est de beaucoup le plus bizarre de tous. Pour ma part, je suis décidé à ne rien croire désormais de tout ce qui aura en soi quelque chose de singulier ! »

« Mein Gott ! vaut-il hêtre pette bur tire zela ! » – répondit une des plus remarquables voix que j'eusse jamais entendues.

D'abord, je la pris pour un bourdonnement dans mes oreilles, comme il en arrive quelquefois à un homme qui devient très-ivre ; mais, en y réfléchissant, je considérai le bruit comme ressemblant plutôt à celui qui sort d'un baril vide quand on le frappe avec un gros bâton ; et, en vérité, je m'en serais tenu à cette conclusion si ce n'eût été l'articulation des syllabes et des mots. Par tempérament, je ne suis nullement nerveux et les quelques verres de laffite que j'avais sirotés ne servaient pas peu à me donner du courage, de sorte que je n'éprouvai aucune trépidation ; mais je levai simplement les yeux à loisir, et je regardai soigneusement tout autour de la chambre pour découvrir l'intrus. Cependant, je ne vis absolument personne.

« Humph ! – reprit la voix, comme je continuais mon examen, – il vaut gué phus zoyez zou gomme ein borgue, bur ne bas me phoir gand che zuis azis isi à godé te phus. »

À ce coup, je m'avisai de regarder directement devant mon nez ; et là effectivement, m'affrontant presque, était installé près de la table un personnage, non encore décrit, quoique non absolument indescriptible. Son corps était une pipe de vin, ou une pièce de rhum, ou quelque chose analogue, et avait une apparence véritablement falstaffienne. À son extrémité inférieure étaient

ajustées deux caques qui semblaient remplir l'office de jambes. Au lieu de bras, pendillaient de la partie supérieure de la carcasse deux bouteilles passablement longues, dont les goulots figuraient les mains.

En fait de tête, tout ce que le monstre possédait était une de ces cantines de Hesse qui ressemblent à de vastes tabatières, avec un trou dans le milieu du couvercle. Cette cantine (surmontée d'un entonnoir à son sommet, comme d'un chapeau de cavalier rabattu sur les yeux) était posée de champ sur le tonneau, le trou étant tourné de mon coté ; et, par ce trou qui semblait grimaçant et ridé comme la bouche d'une vieille fille très-cérémonieuse, la créature émettait de certains bruits sourds et grondants qu'elle donnait évidemment pour un langage intelligible.

« Che tis, – disait-elle, gu'y vaut gue phus zoyez zou gomme ein borgue, bur hêtre azis là, et ne bas me phoir gand che zuis azis isi, et che tis ozi qu'il vaut gue phus zoyez ein pette blis grose gu'ine hoie bur ne bas groire se gui hait imbrimé tans l'imbrimé. C'est la phéridé, la phéridé, mot bur mot.

– Qui êtes-vous, je vous prie ? – dis-je avec beaucoup de dignité, quoique un peu démonté ; – comment êtes-vous entré ici ? et qu'est-ce que vous débitez là ?

– Gomment che zuis handré, répliqua le monstre, za ne phus recarte bas ; et gand à ze gue che tépide, che tépide ze gue che drouffe pon te tépider ; et, gand à ze gue che zuis, ché zuis chistement phenu bur gue phus le phoyiez bar phus-memme.

– Vous êtes un misérable ivrogne, – dis-je, – et je vais sonner et ordonner à mon valet de chambre de vous jeter à coups de pied dans la rue.

– Hi ! hi ! hi ! – répondit le drôle, – hu ! hu ! hu ! bur za, phus ne le buphez pas !

– Je ne puis pas ! – dis-je, – que voulez-vous dire ? Je ne puis pas quoi ?

– Zauner la glauje, » – répliqua-t-il en essayant une grimace avec sa hideuse petite bouche.

Là-dessus, je fis un effort pour me lever, dans le but de mettre ma menace à exécution ; mais le brigand se pencha à travers la table, et, m'ajustant un coup sur le front avec le goulot d'une de ses longues bouteilles, me renvoya dans le fond du fauteuil, d'où je m'étais à moitié soulevé. J'étais absolument étourdi, et, pendant

un moment, je ne sus quel parti prendre. Lui, cependant, continuait son discours :

« Phus phoyez, – dit-il, – gue le mié hait de phus dénir dranguille ; et maintenant phus zaurez gui che zuis. Recartez-moà ! che zuis l'*Anche ti Pizarre.*

– Assez bizarre, en effet, – me hasardai-je à répliquer ; – mais je m'étais toujours figuré qu'un ange devait avoir des ailes.

– Tes elles ! – s'écria-t-il grandement courroucé. – Gu'ai-che avaire t'elles ? Me brenez-phus bur ein boulet ?

– Non ! oh non ! – répondis-je très-alarmé, – vous n'êtes pas un poulet ; non certainement.

– À la ponne heire ! Denez-phus tonc dranguille et gombordez-phus pien, hu che phus paderai engore affec mon biong. Z'est le boulet gui ha tes elles, et l'ipou gui ha tes elles, et le témon qui ha tes elles, et le cran tiable qui ha tes elles. L'anche, il n'a bas t'elles, et che zuis l'*Anche ti Pizarre.*

– Et cette affaire pour laquelle vous venez, c'est… c'est… ?

– Zette avaire ! – s'écria l'horrible objet ; – oh ! guelle phile esbesse de vaguin mal ellefé haites-phus tongue, bur temanter à ein tchintlemane et à ein anch z'il vait tes avaires ? »

Ce langage dépassait tout ce que je pouvais supporter, même de la part d'un ange ; aussi ramassant mon courage, je saisis une salière qui se trouvait à ma portée, et je la lançai à la tête de l'intrus. Mais il évita le coup, ou je visai mal ; car je ne réussis qu'à démolir le verre qui protégeait le cadran de la pendule placée sur la cheminée. Quant à l'Ange, il comprit mon intention, et répondit à mon attaque par deux ou trois vigoureux coups qu'il m'asséna consécutivement sur le front comme il avait déjà fait. Ce traitement me réduisit tout de suite à la soumission, et je suis presque honteux d'avouer que, soit douleur, soit humiliation, il me vint quelques larmes dans les yeux.

« Mein Gott ! – dit l'Ange du Bizarre, en apparence très-radouci par le spectacle de ma détresse, – le boffre omme hait drès iffre ou drès avliché. Il ne vaut bas poire zeg gomme za ; il vaut medre te l'eau tans fodre phin. Denez, puffez-moi za ; puffez za, gomme un carzon pien zache, et ne blérez blis maindenant, endentez-phus ! »

Alors, l'Ange du Bizarre remplit mon verre (qui, jusqu'au tiers seulement, contenait du porto) d'un fluide incolore qu'il répandit d'un de ses bras. J'observai que les bouteilles qui lui servaient de

bras avaient autour du col des étiquettes, et que ces étiquettes portaient l'inscription *Kirschenwasser.*

La bonté attentive de l'Ange m'apaisa considérablement, et, soulagé par *l'eau* avec laquelle il avait, à diverses reprises, coupé mon vin, je retrouvai enfin le calme suffisant pour écouter son très-extraordinaire discours. Je ne prétends pas relater tout ce qu'il me dit ; mais ce que j'en retins en substance, c'est qu'il était le génie qui présidait aux *contretemps* dans l'humanité, et que sa fonction était d'amener ces *accidents bizarres*, qui étonnent continuellement les sceptiques. Une ou deux fois, comme je me hasardais à exprimer ma totale incrédulité relativement à ses prétentions, il se fâcha tout rouge, si bien qu'à la fin je considérai comme la politique la plus sage de ne rien dire du tout et de le laisser aller son train.

Il parla donc tout à son aise pendant que je restais étendu dans mon fauteuil, les yeux fermés, et que je m'amusais à mâcher des raisins et à chiquenauder les queues à travers la chambre. Mais l'Ange, cependant, interpréta cette conduite de ma part comme un signe de mépris. Il se leva dans un effroyable courroux, rabattit complètement son entonnoir sur ses yeux, lâcha un vaste juron, articula une menace dont je ne saisis pas le caractère précis, et finalement me fit un profond salut d'adieu en me souhaitant, à la manière de l'archevêque de Gil Blas*, beaucoup de bonheur et un peu plus de bon sens.*

Son départ fut pour moi un bon débarras. Les *quelques* verres de laffite que j'avais bus à petits coups avaient eu pour effet de m'assoupir, et je sentis l'envie de faire une sieste de quinze ou vingt minutes, comme c'est ma coutume après le dîner. J'avais à six heures un rendez-vous important auquel je devais être absolument exact. Ma police d'assurance pour mon habitation était expirée depuis le jour précédent, et, une difficulté s'étant élevée, il avait été convenu qu'à six heures je me présenterais devant le conseil des directeurs de la compagnie pour arrêter les termes d'un renouvellement. Jetant un coup d'œil sur la pendule de la cheminée (car je me sentais trop assoupi pour tirer ma montre), j'eus le plaisir de voir que j'avais encore vingt minutes à moi.

Il était cinq heures et demie ; je pouvais aisément me rendre au bureau d'assurances en cinq minutes, et ma sieste habituelle n'avait jamais dépassé vingt-cinq minutes. Je me sentis donc suffisamment rassuré, et je m'arrangeai tout de suite pour faire

mon somme.

Quand j'eus fini, à ma grande satisfaction, et que je me réveillai, je regardai de nouveau l'horloge et je fus à moitié disposé à croire à la possibilité des accidents bizarres en voyant qu'au lieu de mes quinze ou vingt minutes habituelles, je n'en avais dormi que trois. Je repris donc ma sieste, et, enfin m'éveillant une seconde fois, je vis avec un immense étonnement qu'il était toujours six heures moins vingt-sept minutes.

Je sautai sur mes pieds pour examiner la pendule, et je m'aperçus qu'elle s'était arrêtée. Ma montre m'informa qu'il était sept heures et demie ; j'avais dormi deux heures, et mon rendez-vous était manqué.

« Rien n'est perdu, – me dis-je, – j'irai au bureau dans la matinée, et je m'excuserai. Cependant, que peut-il être arrivé à la pendule ? »

En l'examinant, je découvris qu'une des queues de raisin que je lançais à travers la chambre, pendant que l'Ange du Bizarre me faisait son discours, avait passé à travers le verre brisé et s'était logée, assez singulièrement, dans le trou de la clef ; se projetant en dehors par un bout, elle avait ainsi arrêté la révolution de la petite aiguille.

« Ah ! dis-je, – je vois ce que c'est ; cela saute aux yeux. Accident naturel, comme il en doit arriver de temps à autre ! »

Je ne m'occupai pas davantage de la chose ; et à mon heure accoutumée, je me mis au lit. Ayant placé une bougie sur une tablette, au chevet de mon lit, je fis un effort pour lire quelques pages de l'*Omniprésence de la Divinité*, et je m'endormis malheureusement en moins de vingt secondes, laissant le flambeau allumé à la même place.

Mes rêves furent terriblement troublés par les apparitions de l'Ange du Bizarre. Il me sembla qu'il se tenait au pied de ma couche, qu'il tirait les rideaux, et qu'avec le son caverneux, abominable, d'un tonneau de rhum, il me menaçait de la plus amère vengeance pour le mépris que j'avais fait de lui. Il finit sa longue harangue en ôtant son chapeau-entonnoir, et me fourrant le tuyau dans le gosier, il m'inonda d'un océan de *kirschenwasser* qu'il répandait à flots continus d'une de ces bouteilles à long col qui lui servaient de bras. À la longue, mon agonie devint intolérable, et je m'éveillai juste à temps pour m'apercevoir qu'un rat se sauvait avec la bougie allumée enlevée de sa tablette, mais

pas assez tôt malheureusement pour l'empêcher de regagner son trou avec sa dangereuse proie. Bientôt je sentis mes narines assaillies par une odeur forte et suffocante ; la maison, je m'en apercevais bien, était en feu.

En quelques minutes, l'incendie éclata avec violence, et, dans un espace de temps incroyablement court, tout le bâtiment fut enveloppé de flammes. Toute issue de ma chambre, exceptée la fenêtre, se trouvait coupée. La foule, cependant, se procura vivement une longue échelle et la dressa. Grâce à ce moyen, je descendais rapidement, et je pouvais me croire sauvé, quand un énorme pourceau, dont la vaste panse et même toute la physionomie me rappelait en quelque sorte l'Ange du Bizarre, – quand ce pourceau, dis-je, qui jusqu'alors avait paisiblement sommeillé dans la boue, se fourra dans la tête que son épaule gauche avait besoin d'être grattée et ne pouvait pas trouver de grattoir plus convenable que le pied de l'échelle. En un instant je fus précipité sur le pavé, et j'eus le malheur de me casser le bras.

Cet accident, joint à la perte de mon assurance et à la perte plus grave de mes cheveux, qui avaient été totalement flambés, disposa mon esprit aux impressions sérieuses, si bien que finalement je résolus de me marier.

Il y avait une riche veuve qui pleurait encore la perte de son septième mari, et j'offris à son âme ulcérée le baume de mes vœux. Elle accorda, non sans résistance, son consentement à mes prières. Je m'agenouillai à ses pieds, plein de gratitude et d'adoration. Elle rougit et inclina vers moi ses boucles luxuriantes jusqu'à les mettre en contact avec celles que l'art de Grandjean m'avait fournies pour suppléer temporairement ma chevelure absente. Je ne sais comment se fit l'accrochement, mais il eut lieu. Je me relevai sans perruque, avec un crâne brillant comme une boule ; elle, pleine de mépris et de rage, à moitié ensevelie dans une chevelure étrangère. Ainsi prirent fin mes espérances relativement à la veuve, par un accident que certainement je ne pouvais pas prévoir, mais qui n'était que la conséquence naturelle des événements.

Sans désespérer, toutefois, j'entrepris le siège d'un cœur moins implacable. Cette fois encore, les destins me furent pendant quelques temps propices ; cette fois encore, un accident trivial en interrompit le cours. Rencontrant ma fiancée dans une maison où se pressait l'élite de la cité, je me hâtais pour la saluer d'un de mes saluts les plus respectueux, quand une molécule de je ne sais

quelle matière étrangère, se logeant dans le coin de mon œil, me rendit, pour le moment, complètement aveugle. Avant que j'eusse pu retrouver la vue, la dame de mon cœur avait disparu, irréparablement offensée de ce que j'étais passé à côté d'elle sans la saluer ; ce qu'il lui plut de considérer comme une grossièreté préméditée. Pendant que je restais sur place ébloui par la soudaineté de cet accident (qui aurait pu arriver à n'importe qui sous le soleil) et que ma cécité persistait, je fus accosté par l'Ange du Bizarre, qui m'offrit son secours avec une civilité à laquelle j'étais loin de m'attendre. Il examina mon œil malade avec beaucoup de douceur et d'adresse, m'informa que j'avais une goutte dans l'œil et (de quelque nature que fût cette goutte) l'enleva, me procurant un grand soulagement.

Je réfléchis alors qu'il était pour moi grandement temps de mourir, puisque la fortune avait juré de me persécuter, et je me dirigeai en conséquence vers la rivière la plus prochaine. Là, me débarrassant de mes habits (car aucune raison ne s'oppose à ce que nous mourions comme nous sommes nés), je me jetai la tête la première dans le courant. Le seul témoin de ma destinée était une corneille solitaire, qui, ayant été séduite par du grain mouillé d'eau-de-vie, s'était enivrée et avait abandonné le reste de la troupe.

À peine étais-je entré dans l'eau, que cet oiseau s'avisa de s'enfuir avec la partie la plus indispensable de mon costume. C'est pourquoi, remettant pour le moment mon projet de suicide, je glissai tant bien que mal mes membres inférieurs dans les manches de mon habit, et me mis à la poursuite de la coupable avec toute l'agilité que réclamait le cas et que me permettaient les circonstances.

Mais la mauvaise destinée m'accompagnait toujours. Comme je courais à grande vitesse, le nez en l'air et ne m'occupant que du ravisseur de ma propriété, je m'aperçus subitement que mes pieds ne touchaient plus la terre ferme ; le fait est que je m'étais jeté dans un précipice, et que j'aurais été infailliblement brisé en morceaux, si, pour mon bonheur, je n'avais saisi une corde suspendue à un ballon qui passait par là.

Aussitôt que j'eus suffisamment recouvré mes sens pour comprendre la terrible position dans laquelle j'étais situé (ou plutôt suspendu), je déployai toute la force de mes poumons pour faire connaître cette position à l'aéronaute placé au dessus de moi. Mais pendant longtemps je m'époumonai en vain. Ou l'imbécile

ne pouvait pas me voir, ou méchamment il ne voulait pas. Cependant, la machine s'élevait rapidement, pendant que mes forces s'épuisaient plus rapidement encore.

Je fus bientôt au moment de me résigner à mon destin et de me laisser tomber tranquillement dans la mer, quand tous mes esprits furent soudainement ravivés par le son d'une voix caverneuse qui partait d'en haut et qui semblait bourdonner nonchalamment un air d'opéra. Levant les yeux, j'aperçus l'Ange du Bizarre. Il s'appuyait, les bras croisés, sur le bord de la nacelle, avec une pipe à la bouche, dont il soufflait paisiblement les bouffées, et il semblait être dans les meilleurs termes avec lui-même et avec l'univers. J'étais trop épuisé pour parler, de sorte que je continuai à le regarder avec un air suppliant.

Pendant quelques instants, bien qu'il me regardât en plein visage, il ne dit pas un mot. Enfin, faisant passer soigneusement son écume de mer du coin droit de sa bouche vers le gauche, il consentit à parler.

« Gui haites-phus ? – demanda-t-il, – et bar le tiable, gue vaites-phus là ? »

À ce trait suprême d'impudence, de cruauté et d'affectation, je pus à peine répondre par quelques cris :

« Au secours ! servez-moi(35) dans ma détresse !

– Phus zerphir ! – répondit le brigand ; – bas moâ ! phoisi la pudeye : zerphez-phus phus-memme, et gue le tiable phus emborde ! »

Et avec ces paroles il lâcha une grosse bouteille de *kirschenwasser* qui, tombant précisément sur le sommet de ma tête, me donna à croire que ma cervelle avait volé en éclats. Frappé de cette idée, j'étais au moment de lâcher prise et de rendre l'âme de bonne grâce, quand je fus arrêté par le cri de l'Ange, qui me commandait de tenir bon.

« Denez pon ! – disait-il, – ne phus braisez bas, endentez phus ? Phulez-phus brantre engore l'audre pudeye, ou pien haides-phus tékrissé et reffenu à phus-memme ? »

Je me dépêchai de secouer deux fois la tête, une fois dans le sens négatif, voulant dire que je préférais pour le moment ne pas prendre l'autre bouteille, et une fois dans le sens affirmatif, signifiant que je n'étais pas ivre et que j'étais positivement revenu à moi-même. Par ce moyen, je parvins un peu à adoucir l'Ange.

« Et maindenant, – me demanda-t-il, – phus groyez envin ? phus groyez à la bossipilidé ti pizarre ? »

Je fis avec ma tête un nouveau signe d'assentiment.

« Et phus groyez en moâ l'Anche ti Pizarre ? »

Nouveau Oui ! avec ma tête.

« Et phus regonaizez que phus haites ine iphrogne apheukle et ine pette ? »

Je fis encore : Oui !

« Médez tongue fodre main troide tans la bauge coge te fodre gulode, in démoignache te fodre barvède zumizion à l'Anche ti Pizarre. »

Cette condition, pour des raisons bien évidentes, me parut impossible à remplir. D'abord mon bras gauche ayant été cassé dans ma chute du haut de l'échelle, si j'avais lâché prise de ma droite, j'aurais tout à fait dégringolé. En second lieu, je n'avais plus de culotte depuis que je courais après la corneille. Je fus donc obligé, à mon grand regret, de secouer ma tête dans le sens négatif, voulant par là faire entendre à l'Ange que je trouvais incommode, en ce moment précis, de satisfaire à sa demande, si raisonnable qu'elle fût d'ailleurs ! Cependant, à peine avais-je cessé de secouer la tête que l'Ange du Bizarre se mit à rugir : « Hallez tongue au tiaple ! »

En prononçant ces mots, il coupa avec un couteau bien affilé la corde à laquelle j'étais suspendu, et, comme il se trouva par hasard que nous passions juste au-dessus de ma maison (qui pendant mes pérégrinations avait été très-convenablement rebâtie), j'eus le bonheur de dégringoler la tête la première par la grande cheminée et de m'abattre dans le foyer de ma salle à manger.

En recouvrant mes sens (car la chute m'avait entièrement étourdi), je m'aperçus qu'il était environ quatre heures du matin. J'étais étendu à l'endroit même où le ballon m'avait laissé tomber. Ma tête traînait dans les cendres d'un feu mal éteint, pendant que mes pieds reposaient sur le naufrage d'une petite table renversée, parmi les débris d'un dessert varié, y compris un journal, quelques verres brisés, des bouteilles fracassées et une cruche vide de *kirschenwasser* et de *schiedam*. Ainsi s'était vengé l'Ange du Bizarre.

# LE SYSTÈME DU DOCTEUR GOUDRON

# ET DU DOCTEUR PLUME

Pendant l'automne de 18…, comme je visitais les provinces de l'extrême sud de la France, ma route me conduisit à quelques milles d'une certaine maison de santé, ou hospice particulier de fous, dont j'avais beaucoup entendu parler à Paris par des médecins, mes amis. Comme je n'avais jamais visité un lieu de cette espèce, je jugeai l'occasion trop bonne pour la négliger, et je proposai à mon compagnon de voyage (un gentleman dont j'avais fait, par hasard, la connaissance quelques jours auparavant) de nous détourner de notre route, pendant une heure à peu près, et d'examiner l'établissement. Mais il s'y refusa, se disant d'abord très-pressé et objectant ensuite l'horreur qu'inspire généralement la vue d'un aliéné. Il me pria cependant de ne pas sacrifier à un désir de courtoisie envers lui les satisfactions de ma curiosité, et me dit qu'il continuerait à chevaucher en avant, tout doucement, de sorte que je pusse le rattraper dans la journée, ou, à tout hasard, le jour suivant. Comme il me disait adieu, il me vint à l'esprit que j'éprouverais peut-être quelque difficulté à pénétrer dans le lieu en question, et je lui fis part de mes craintes à ce sujet. Il me répondit qu'en effet, à moins que je ne connusse personnellement M. Maillard, le directeur, ou que je ne possédasse quelque lettre d'introduction, il pourrait bien s'élever quelque difficulté, parce que les règlements de ces maisons particulières de fous étaient beaucoup plus sévères que ceux des hospices publics. Quant à lui, ajouta-t-il, il avait fait, quelques années auparavant, la connaissance de Maillard, et il pouvait me rendre du moins le service de m'accompagner jusqu'à la porte et de me présenter ; mais sa répugnance, relativement à la folie, ne lui permettait pas d'entrer dans la maison.

Je le remerciai, et, nous détournant de la grande route, nous entrâmes dans un chemin de traverse gazonné, qui, au bout d'une demi-heure, se perdait presque dans un bois épais, recouvrant la

base d'une montagne. Nous avions fait environ deux milles à travers ce bois humide et sombre quand enfin la maison de santé nous apparut. C'était un fantastique château, très-abîmé, et qui, à en juger par son air de vétusté et de délabrement, devait être à peine habitable. Son aspect me pénétra d'une véritable terreur, et, arrêtant mon cheval, je sentis presque l'envie de tourner bride. Cependant, j'eus bientôt honte de ma faiblesse, et je continuai.

Comme nous nous dirigions vers la grande porte, je m'aperçus qu'elle était entrebâillée, et je vis une figure d'homme qui regardait à travers. Un instant après, cet homme s'avançait, accostait mon compagnon en l'appelant par son nom, lui serrait cordialement la main et le priait de mettre pied à terre. C'était M. Maillard lui-même, un véritable gentleman de vieille école : belle mine, noble prestance, manières exquises, et un certain air de gravité, de dignité et d'autorité fait pour produire une vive impression.

Mon ami me présenta et expliqua mon désir de visiter l'établissement ; M. Maillard lui ayant promis qu'il aurait pour moi toutes les attentions possibles, il prit congé de nous, et, depuis lors, je ne l'ai plus revu.

Quand il fut parti, le directeur m'introduisit dans un petit parloir excessivement soigné, contenant, entre autres indices d'un goût raffiné, force livres, des dessins, des vases de fleurs et des instruments de musique. Un bon feu flambait joyeusement dans la cheminée. Au piano, chantant un air de Bellini, était assise une jeune et très-belle femme, qui, à mon arrivée, s'interrompit et me reçut avec une gracieuse courtoisie. Elle parlait à voix basse, et il y avait dans toutes ses manières quelque chose de mortifié. Je crus voir aussi des traces de chagrin dans tout son visage, dont la pâleur excessive n'était pas, selon moi du moins, sans quelque agrément. Elle était en grand deuil d'ailleurs, et elle éveilla dans mon cœur un sentiment combiné de respect, d'intérêt et d'admiration.

J'avais entendu dire à Paris que l'établissement de M. Maillard était organisé d'après ce qu'on nomme vulgairement le *système de la douceur ;* qu'on y évitait l'emploi de tous les châtiments ; qu'on n'avait même recours à la réclusion que fort rarement ; que les malades, surveillés secrètement, jouissaient, en apparence, d'une grande liberté et qu'ils pouvaient, pour la plupart, circuler à travers la maison et les jardins, dans la tenue ordinaire des personnes qui sont dans leur bon sens.

Tous ces détails restant présents à mon esprit, je prenais bien garde à tout ce que je pouvais dire devant la jeune dame ; car rien ne m'assurait qu'elle eût toute sa raison ; et, en effet, il y avait dans ses yeux un certain éclat inquiet qui m'induisait presque à croire qu'elle ne l'avait pas. Je restreignis donc mes observations à des sujets généraux, ou à ceux que je jugeais incapables de déplaire à une folle ou même de l'exciter. Elle répondit à tout ce que je dis d'une manière parfaitement sensée ; et même ses observations personnelles étaient marquées du plus solide bon sens. Mais une longue étude de la physiologie de la folie m'avait appris à ne pas me fier même à de pareilles preuves de santé morale, et je continuai, pendant toute l'entrevue, à pratiquer la prudence dont j'avais usé au commencement.

En ce moment, un fort élégant domestique en livrée apporta un plateau chargé de fruits, de vins et d'autres rafraîchissements, dont je pris volontiers ma part ; la dame, peu de temps après, quitta le parloir. Quand elle fut partie, je tournai les yeux vers mon hôte d'une manière interrogative.

« Non, – dit-il, – oh ! non… c'est une personne de ma famille… ma nièce, une femme accomplie d'ailleurs.

– Je vous demande mille pardons de mon soupçon, – répliquai-je, – mais vous saurez bien vous-même m'excuser. L'excellente administration de votre maison est bien connue à Paris, et je pensais qu'il serait possible, après tout… vous comprenez…

– Oui ! oui ! n'en parlez plus, – ou plutôt c'est moi qui devrais vous remercier pour la très-louable prudence que vous avez montrée. Nous trouvons rarement autant de prévoyance chez les jeunes gens, et plus d'une fois nous avons vu se produire de déplorables accidents par l'étourderie de nos visiteurs. Lors de l'application de mon premier système, et quand mes malades avaient le privilège de se promener partout à leur volonté, ils étaient quelquefois jetés dans des crises dangereuses par des personnes irréfléchies, invitées à examiner notre établissement. J'ai donc été contraint d'imposer un rigoureux système d'exclusion, et désormais nul n'a pu obtenir accès chez nous, sur la discrétion de qui je ne pusse pas compter.

– Lors de l'application de votre premier système ? – dis-je, répétant ses propres paroles. – Dois-je entendre par là que le *système de douceur* dont on m'a tant parlé a cessé d'être appliqué chez vous ?

– Il y a maintenant quelques semaines, – répliqua-t-il, – que nous avons décidé de l'abandonner à tout jamais.

– En vérité ! vous m'étonnez.

– Nous avons jugé absolument nécessaire, – dit-il avec un soupir, – de revenir aux vieux errements. Le système de douceur était un effrayant danger de tous les instants, et ses avantages ont été estimés à un trop haut prix. Je crois, Monsieur, que, si jamais épreuve loyale a été faite, c'est dans cette maison même. Nous avons fait tout ce que pouvait raisonnablement suggérer l'humanité. Je suis fâché que vous ne nous ayez pas rendu visite à une époque antérieure. Vous auriez pu juger la question par vous-même. Mais je suppose que vous êtes bien au courant du traitement *par la douceur* dans tous ses détails.

– Pas absolument. Ce que j'en connais, je le tiens de troisième ou de quatrième main.

– Je définirai donc le système en termes généraux : un système où le malade était *ménag*é, un système de *laisser faire*. Nous ne contredisions aucune des fantaisies qui entrait dans la cervelle du malade. Au contraire, non-seulement nous nous y prêtions, mais encore nous l'encouragions ; et c'est ainsi que nous avons pu opérer un grand nombre de cures radicales. Il n'y a pas de raisonnement qui touche autant la raison affaiblie d'un fou que *la réduction à l'absurd*e. Nous avons eu des hommes, par exemple, qui se croyaient poulets. Le traitement consistait, en ce cas, à reconnaître, à accepter le cas comme un fait positif, – à accuser le malade de stupidité en ce qu'il ne reconnaissait pas suffisamment son cas comme fait positif, – et dès lors à lui refuser, pendant une semaine, toute autre nourriture que celle qui appartient proprement à un poulet. Grâce à cette méthode, il suffisait d'un peu de grain et de gravier pour opérer des miracles.

– Mais cette espèce d'acquiescement de votre part à la monomanie, était-ce tout ?

– Non pas. Nous avions grande foi aussi dans les amusements de nature simple, tels que la musique, la danse, les exercices gymnastiques en général, les cartes, certaines classes de livres, etc., etc. Nous faisions semblant de traiter chaque individu pour une affection physique ordinaire, et le mot *folie* n'était jamais prononcé. Un point de grande importance était de donner à chaque fou la charge de surveiller les actions de tous les autres. Mettre sa confiance dans l'intelligence ou la discrétion d'un fou,

c'est le gagner corps et âme. Par ce moyen, nous pouvions nous passer de toute une classe fort dispendieuse de surveillants.

– Et vous n'aviez de punitions d'aucune sorte ?

– D'aucune.

– Et vous n'enfermiez jamais vos malades ?

– Très-rarement. De temps à autre, la maladie de quelque individu s'élevant jusqu'à une crise, ou tournant soudainement à la fureur, nous le transportions dans une cellule secrète, de peur que le désordre de son esprit n'infectât les autres, et nous le gardions ainsi jusqu'au moment où nous pouvions le renvoyer à ses parents ou à ses amis ; – car nous n'avions rien à faire avec le fou furieux. D'ordinaire, il est transféré dans les hospices publics.

– Et maintenant, vous avez changé tout cela ; et vous croyez avoir fait pour le mieux ?

– Décidément, oui. Le système avait ses inconvénients et même ses dangers. Actuellement, il est, Dieu merci ! condamné dans toutes les maisons de santé de France.

– Je suis très-surpris, – dis-je, – de tout ce que vous m'apprenez ; car je considérais comme certain qu'il n'existe pas d'autre méthode de traitement de la folie, actuellement en vigueur, dans toute l'étendue du pays.

– Vous êtes encore jeune, mon ami, – répliqua mon hôte, – mais le temps viendra où vous apprendrez à juger par vous-même tout ce qui se passe dans le monde, sans vous fier au bavardage d'autrui. Ne croyez rien de ce que vous entendez dire, et ne croyez que la moitié de ce que vous voyez. Or, relativement à nos maisons de santé, il est clair que quelque ignare s'est joué de vous. Après le dîner, cependant, quand vous serez suffisamment remis de la fatigue de votre voyage, je serai heureux de vous promener à travers la maison et de vous faire apprécier un système qui, dans mon opinion et dans celle de toutes les personnes qui ont pu en voir les résultats, est incomparablement le plus efficace de tous ceux imaginés jusqu'à présent.

– C'est votre propre système ? – demandai-je, – un système de votre invention ?

– Je suis fier, – répliqua-t-il, – d'avouer que c'est bien le mien, au moins dans une certaine mesure. »

Je conversai ainsi avec M. Maillard une heure ou deux, pendant lesquelles il me montra les jardins et les cultures de

l'établissement.

« Je ne puis pas, – dit-il, – vous laisser voir mes malades immédiatement. Pour un esprit sensitif, il y a toujours quelque chose de plus ou moins répugnant dans ces sortes d'exhibitions, et je ne veux pas vous priver de votre appétit pour le dîner. Car nous dînerons ensemble. Je puis vous offrir du veau à *la Sainte-Menehould*, des choux-fleurs *à la sauce veloutée;* après cela, un verre de clos-vougeot; vos nerfs alors seront suffisamment raffermis. »

À six heures, on annonça le dîner, et mon hôte m'introduisit dans une vaste salle à manger, où était rassemblée une nombreuse compagnie, vingt-cinq ou trente personnes en tout. C'étaient, en apparence, des gens de bonne société, certainement de haute éducation, quoique leurs toilettes, à ce qu'il me sembla, fussent d'une richesse extravagante et participassent un peu trop du raffinement fastueux de la vieille cour(36). J'observai aussi que les deux tiers au moins des convives étaient des dames, et que quelques-unes d'entre elles n'étaient nullement habillées selon la mode qu'un Parisien considère comme le bon goût du jour. Plusieurs femmes, par exemple, qui n'avaient pas moins de soixante et dix ans, étaient parées d'une profusion de bijouterie, bagues, bracelets et boucles d'oreilles, et montraient leurs seins et leurs bras outrageusement nus. Je notai également que très-peu de ces costumes étaient bien faits, ou du moins que la plupart étaient mal adaptés aux personnes qui les portaient. En regardant autour de moi, je découvris l'intéressante jeune fille à qui M. Maillard m'avait présenté dans le petit parloir; mais ma surprise fut grande de la voir accoutrée d'une vaste robe à paniers, avec des souliers à hauts talons et un bonnet crasseux de point de Bruxelles, beaucoup trop grand pour elle, si bien qu'il donnait à sa figure une apparence ridicule de petitesse. La première fois que je l'avais vue, elle était vêtue d'un grand deuil qui lui allait à merveille. Bref, il y avait un air de singularité dans la toilette de toute la société, qui me remit en tête mon idée primitive du *système de douceur,* et me donna à penser que M. Maillard avait voulu m'illusionner jusqu'à la fin du dîner, de peur que je n'éprouvasse des sensations désagréables pendant le repas, me sachant à table avec des lunatiques; mais je me souvins qu'on m'avait parlé, à Paris, des provinciaux du Midi comme de gens particulièrement excentriques et entichés d'une foule de vieilles idées; et, d'ailleurs, en causant avec quelques-uns des convives, je sentis bientôt mes appréhensions se dissiper complètement.

La salle à manger, elle-même, quoique ne manquant pas tout à fait de confortable et de bonnes dimensions, n'avait pas toutes les élégances désirables. Ainsi, le parquet était sans tapis ; il est vrai qu'en France on s'en passe souvent. Les fenêtres étaient privées de rideaux ; les volets, quand ils étaient fermés, étaient solidement assujettis par des barres de fer, fixées en diagonale, à la manière ordinaire des fermetures des boutiques. J'observai que la salle formait, à elle seule, une des ailes du château, et que les fenêtres occupaient ainsi trois des côtés du parallélogramme, la porte se trouvant placée sur le quatrième. Il n'y avait pas moins de dix fenêtres en tout.

La table était splendidement servie. Elle était couverte de vaisselle plate et surchargée de toutes sortes de friandises. C'était une profusion absolument barbare. Il y avait en vérité assez de mets pour régaler les Anakim. Jamais, de mon vivant, je n'avais contemplé un si monstrueux étalage, un si extravagant gaspillage de toutes les bonnes choses de la vie ; – peu de goût, il est vrai, dans l'arrangement du service ; – et mes yeux, accoutumés à des lumières douces, se trouvaient cruellement offensés par le prodigieux éclat d'une multitude de bougies, dans des candélabres d'argent qu'on avait posés sur la table et disséminés dans toute la salle, partout où on avait pu en trouver la place. Le service était fait par plusieurs domestiques très-actifs et sur une grande table, tout au fond de la salle, étaient assises sept ou huit personnes avec des violons, des flûtes, des trombones et un tambour. Ces gaillards, à de certains intervalles, pendant le repas, me fatiguèrent beaucoup par une infinie variété de bruits, qui avaient la prétention d'être de la musique, et qui, à ce qu'il paraissait, causaient un vif plaisir à tous les assistants, – moi excepté, bien entendu.

En somme, je ne pouvais m'empêcher de penser qu'il y avait passablement de bizarrerie dans tout ce que je voyais ; mais, après tout, le monde est fait de toutes sortes de gens, qui ont des manières de penser fort diverses et une foule d'usages tout à fait conventionnels. Et puis, j'avais trop voyagé pour n'être pas un parfait adepte du *nil admirari ;* aussi je pris tranquillement place à la droite de mon amphitryon, et, doué d'un excellent appétit, je fis honneur à toute cette bonne chère.

La conversation, cependant, était animée et générale. Les dames, selon leur habitude, parlaient beaucoup. Je vis bientôt que la société était composée, presque entièrement, de gens bien

élevés, et mon hôte était, à lui seul, un trésor de joyeuses anecdotes. Il semblait assez volontiers disposé à parler de sa position de directeur d'une maison de santé ; et, à ma grande surprise, la folie elle-même devint le thème de causerie favori de tous les convives.

« Nous avions ici autrefois un gaillard, – dit un gros petit monsieur, assis à ma droite, – qui se croyait théière ; et, soit dit en passant, n'est-ce pas chose remarquable que cette lubie particulière entre si souvent dans la cervelle des fous ? Il n'y a peut-être pas en France un hospice d'aliénés qui ne puisse fournir une théière humaine. *Notre* monsieur était une théière de fabrique anglaise, et il avait soin de se polir lui-même tous les matins avec une peau de daim et du blanc d'Espagne.

– Et puis, – dit un grand homme, juste en face, – nous avons eu, il n'y a pas bien longtemps, un individu qui s'était fourré dans la tête qu'il était un âne ; – ce qui, métaphoriquement parlant, direz-vous, était parfaitement vrai. C'était un malade très-fatigant, et nous avions beaucoup de peine à l'empêcher de dépasser toutes les bornes. Pendant un assez long temps, il ne voulut manger que des chardons ; mais nous l'avons bientôt guéri de cette idée en insistant pour qu'il ne mangeât pas autre chose. Il était sans cesse occupé à ruer avec ses talons… comme çà, tenez… comme çà…

– Monsieur de Kock ! je vous serais bien obligée, si vous pouviez vous contenir ! – interrompit alors une vieille dame, assise à côté de l'orateur. – Gardez, s'il vous plaît, vos coups de pieds pour vous. Vous avez abîmé ma robe de brocart ! Est-il indispensable, je vous prie, d'illustrer une observation d'une manière aussi matérielle ? Notre ami, que voici, vous comprendra tout aussi bien sans cette démonstration physique. Sur ma parole, vous êtes presque un aussi grand âne que ce pauvre insensé croyait l'être lui-même. Votre jeu est tout à fait *natur*e, aussi vrai que je vis !

– Mille pardons, mam'zelle ! – répondit M. de Kock, ainsi interpellé, – mille pardons ! je n'avais pas l'intention de vous offenser. Mam'zelle Laplace, M. de Kock sollicite l'honneur de prendre le vin avec vous. »

Alors, M. de Kock s'inclina, baisa cérémonieusement sa propre main, et prit le vin avec mam'zelle Laplace.

« Permettez-moi, mon ami, – dit M. Maillard en s'adressant à moi, – permettez-moi de vous envoyer un morceau de ce veau *à la*

*Sainte-Menehould;* vous le trouverez particulièrement délicat. »

Trois vigoureux domestiques avaient réussi à déposer sans accident sur la table un énorme plat, ou plutôt un bateau, contenant ce que j'imaginais être le *Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.* Un examen plus attentif me confirma toutefois que c'était seulement un petit veau rôti, tout entier, appuyé sur ses genoux, avec une pomme entre les dents, selon la mode usitée en Angleterre pour servir un lièvre.

« Non, je vous remercie, – répliquai-je ; – pour dire la vérité, je n'ai pas un faible bien déterminé pour le veau *à la Sainte*… comment dites-vous ? car je ne trouve pas généralement qu'il me réussisse. Je vous prierai de faire changer cette assiette et de me permettre d'essayer un peu du lapin. »

Il y avait sur la table quelques plats latéraux, contenant ce qui me semblait être du lapin ordinaire, à la française, un délicieux morceau, que je puis vous recommander.

« Pierre ! – cria mon hôte, – changez l'assiette de monsieur, et donnez-lui un morceau de ce lapin *au chat.*

– De ce… quoi ? – dis-je.

– De ce lapin *au chat.*

– Eh bien, je vous remercie. Toutes réflexions faites, non. Je vais me servir moi-même un peu de jambon. »

En vérité, pensais-je, on ne sait pas ce qu'on mange à la table de ces gens de province. Je ne veux pas goûter de leur lapin *au chat*, pas plus, et pour la même raison, que je ne voudrais de leur *chat au lapin*.

« Et puis, – dit un personnage à figure cadavéreuse, placé au bas de la table, reprenant le fil de la conversation où il avait été brisé, – entre autres bizarreries, nous avons eu, à une certaine époque, un malade qui s'obstinait à se croire un fromage de Cordoue, et qui se promenait partout, un couteau à la main, invitant ses amis à couper, seulement pour y goûter, un petit morceau de sa cuisse.

– C'était sans doute un grand fou, – interrompit une autre personne ; – mais il n'est pas à comparer à un individu que nous avons tous connu, à l'exception de ce gentleman étranger. Je veux parler de l'homme qui se prenait pour une bouteille de champagne, et qui *partait*, toujours avec un pan… pan !… et un pschi… i… i… i… ! de cette manière… »

Ici, l'orateur, très-grossièrement, à mon sens, fourra son pouce droit sous sa joue gauche, l'en retira brusquement avec un bruit ressemblant à la pétarade d'un bouchon qui saute, et puis, par un adroit mouvement de la langue sur les dents, produisit un sifflement aigu, qui dura quelques minutes, pour imiter la mousse du champagne. Cette conduite, je le vis bien, ne fut pas précisément du goût de M. Maillard ; cependant, il ne dit rien, et la conversation fut reprise par un petit homme très-maigre avec une grosse perruque.

« Il y avait aussi, – dit-il, – un imbécile qui se croyait une grenouille, animal auquel, pour le dire en passant, il ressemblait considérablement. Je voudrais que vous l'eussiez vu, monsieur, – c'était à moi qu'il s'adressait, – ça vous aurait fait du bien au cœur de voir les airs naturels qu'il prenait. Monsieur, si cet homme n'était pas une grenouille, je puis dire que c'est un grand malheur qu'il ne le fût pas. Son coassement était à peu près cela : O… o… o… gh… ! O… o… o… gh ! – C'était vraiment la plus belle note du monde – un si bémol ! et, quand il plaçait ses coudes sur la table de cette façon, après avoir pris un ou deux verres de vin, et qu'il distendait sa bouche ainsi, et qu'il roulait ses yeux comme ça, et puis qu'il les faisait clignoter avec une excessive rapidité, – comme ça, voyez-vous, – eh bien, monsieur, je puis vous affirmer de la manière la plus positive que vous seriez tombé en extase devant le génie de cet homme.

– Je n'en doute pas, – répondis-je.

– Il y avait aussi, – dit un autre, – il y avait aussi Petit-Gaillard, qui se croyait une pincée de tabac, et qui était désolé de ne pouvoir se prendre lui-même entre son index et son pouce.

– Nous avons eu aussi Jules Deshoulières, qui était vraiment un singulier génie, et qui devint fou de l'idée qu'il était une citrouille. Il persécutait sans cesse le cuisinier pour se faire mettre en pâtés, chose à laquelle le cuisinier se refusait avec indignation. Pour ma part, je n'affirmerai pas qu'une tourte *à la Deshoulières* ne fût un mets des plus délicats, en vérité !

– Vous m'étonnez ! – dis-je. – et je regardais M. Maillard d'un air interrogatif.

– Ha ! ha ! – fit celui-ci, – hé ! hé ! hi ! hi ! oh ! oh ! hu ! hu !… – Excellent, en vérité ! Il ne faut pas vous étonner, mon ami ; notre ami est un original, un farceur ; il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il dit.

– Oh ! mais, – dit une autre personne de la société, – nous avons connu aussi Buffon-Legrand, un autre personnage très-extraordinaire dans son genre. Il eut le cerveau dérangé, et se figura qu'il était possesseur de deux têtes. Il affirmait que l'une d'elles était celle de Cicéron ; quant à l'autre, il se la figurait composite, étant celle de Démosthènes depuis le haut du front jusqu'à la bouche, et celle de lord Brougham depuis la bouche jusqu'au bas du menton. Il ne serait pas impossible qu'il se trompât ; mais il vous aurait convaincu qu'il avait raison ; car c'était un homme d'une grande éloquence. Il avait une véritable passion pour l'art oratoire, et ne pouvait se retenir de la montrer. Par exemple, il avait l'habitude de sauter ainsi sur la table, et puis… »

En ce moment, un ami de l'orateur, assis à son côté, lui mit la main sur l'épaule et lui chuchota quelques mots à l'oreille ; là-dessus, l'autre cessa soudainement de parler et se laissa retomber sur sa chaise.

« Et puis, – dit l'ami, – celui qui avait parlé bas, – il y a eu Boulard aussi, le toton. Je l'appelle le toton parce qu'il fut pris, en réalité, de la manie, singulière peut-être, mais non absolument déraisonnable, de se croire métamorphosé en toton. Vous auriez crevé de rire à le voir tourner. Il pirouettait à l'heure sur un seul talon, de cette façon, voyez… »

Alors, l'ami qu'il avait interrompu, un instant auparavant, par un avis dit à l'oreille, lui rendit, à son tour, exactement le même office.

« Mais alors, – cria une vieille dame d'une voix éclatante, – votre M. Boulard était un fou, et un fou très-bête, pour le moins. Car, permettez-moi de vous le demander, qui a jamais entendu parler d'un toton humain ? La chose est absurde. Madame Joyeuse était une personne plus sensée, comme vous savez. Elle avait aussi sa lubie inspirée par le sens commun, et qui procurait du plaisir à tous ceux qui avaient l'honneur de la connaître. Elle avait découvert, après mûre réflexion, qu'elle avait été, par accident, changée en jeune coq ; mais, en tant que coq, elle se conduisait normalement. Elle battait des ailes, comme ça, comme ça, avec un effort prodigieux ; et, quant à son chant, il était délicieux ! Co… o… o… o… queri… co… o… o… o… ! Co… o… o… que… ri… co… co… co… o… o… o… o… !

– Madame Joyeuse, je vous prie de vouloir bien vous contenir ! – interrompit notre hôte avec colère. – Si vous ne voulez pas vous

conduire décemment comme une dame doit le faire, vous pouvez quitter la table immédiatement. À votre choix ! »

La dame (que je fus très-étonné d'entendre nommer madame Joyeuse, après la description de madame Joyeuse qu'elle-même venait de faire) rougit jusqu'aux sourcils, et sembla profondément humiliée de la réprimande. Elle baissa la tête et ne répondit pas une syllabe. Mais une autre dame plus jeune reprit le sujet de conversation en train. C'était ma belle jeune fille du parloir.

« Oh ! – s'écria-t-elle, – madame Joyeuse *était* une folle ! mais il y avait, en somme, beaucoup de sens dans l'opinion d'Eugénie Salsafette. C'était une très-belle jeune dame, d'un air contrit et modeste, qui jugeait la mode ordinaire de s'habiller très-indécente, et qui voulait toujours se vêtir en se mettant *hors* de ses habits au lieu de se mettre *dedans*. C'est une chose bien facile à faire, après tout. Vous n'avez qu'à faire comme ça… et puis comme ça… et puis ensuite… et enfin…

– Mon Dieu ! mamzelle Salsafette ! s'écrièrent une douzaine de voix ensemble, que faites-vous ? – Arrêtez ! – c'est suffisant. – Nous voyons bien comment cela peut se faire ! – Assez ! assez ! »

Et quelques personnes s'élançaient déjà de leur chaise pour empêcher mam'zelle Salsafette de se mettre sur le pied d'égalité avec la Vénus de Médicis, quand le résultat désirable fut soudainement et efficacement amené par suite de grands cris ou de hurlements, provenant de quelque partie du corps principal du château. Mes nerfs furent, pour dire vrai, très-affectés par ces hurlements ; mais, quant aux autres convives, ils me firent pitié. Jamais de ma vie je n'ai vu une compagnie de gens sensés aussi complètement effrayée. Ils devinrent tous pâles comme autant de cadavres ; ils se ratatinaient sur leur chaise, frissonnaient et baragouinaient de terreur, et semblaient attendre d'une oreille anxieuse la répétition du même bruit. Il se répéta, en effet, plus haut et comme se rapprochant, – et puis une troisième fois, très-fort, très-fort, – enfin une quatrième, mais avec une vigueur évidemment décroissante. À cet apaisement apparent de la tempête, toute la compagnie reprit immédiatement ses esprits, et l'animation et les anecdotes recommencèrent de plus belle. Je me hasardai alors à demander quelle était la cause de ce trouble.

« Une pure bagatelle, – dit M. Maillard. – Nous sommes blasés là-dessus, et nous nous en inquiétons vraiment fort peu. Les fous, à des intervalles réguliers, se mettent à hurler de concert, l'un excitant l'autre, comme il arrive quelquefois, la nuit, dans une

troupe de chiens. Il arrive aussi de temps en temps que ce concert de hurlements est suivi d'un effort simultané de tous pour s'évader ; dans ce cas, il y a, naturellement lieu à quelques appréhensions.

– Et combien en avez-vous maintenant d'emprisonnés ?

– Pour le moment, nous n'en avons pas plus de dix en tout.

– Principalement des femmes, je suppose ?

– Oh ! non. Tous des hommes, et de vigoureux gaillards, je puis vous l'affirmer.

– En vérité ! j'avais toujours entendu dire que la majorité des fous appartenait au sexe aimable.

– En général, oui ; mais pas toujours. Il y a quelque temps, nous avions ici environ vingt-sept malades, et, sur ce nombre, il n'y avait pas moins de dix-huit femmes ; mais, depuis peu, les choses ont beaucoup changé, comme vous voyez.

– Oui…, ont beaucoup changé, comme vous voyez, – interrompit le monsieur qui avait brisé les tibias de mam'zelle Laplace.

– Oui… ont beaucoup changé, comme vous voyez, – carillonna en chœur toute la société.

– Retenez vos langues, tous ! entendez-vous ! » cria mon amphitryon, dans un accès de colère. Là-dessus, toute l'assemblée observa, pendant une minute à peu près, un silence de mort. Il y eut une dame qui obéit à la lettre à M. Maillard, c'est-à-dire que, tirant sa langue, une langue d'ailleurs excessivement longue, elle la prit avec ses deux mains, et la tint avec beaucoup de résignation jusqu'à la fin du festin.

« Et cette dame, – dis-je à M. Maillard en me penchant vers lui, et lui parlant à voix basse, – cette excellente dame qui parlait tout à l'heure, et qui nous lançait son coquerico, elle est, je présume, inoffensive, tout à fait inoffensive, hein ?

– Inoffensive ! – s'écria-t-il avec une surprise non feinte ; – comment ? que voulez-vous dire ?

– Elle n'est que légèrement atteinte ? – dis-je en me touchant le front. – Je suppose qu'elle n'est pas particulièrement dangereusement affectée, hein ?

– Mon Dieu ! qu'imaginez-vous là ? Cette dame, ma vieille et particulière amie, madame Joyeuse, a l'esprit aussi sain que moi-

même. Elle a ses petites excentricités, sans doute ; mais, vous savez, toutes les vieilles femmes, toutes les *très*-vieilles femmes sont plus ou moins excentriques !

– Sans doute, – dis-je, – sans doute ! Et le reste de ces dames et de ces messieurs… ?

– Tous sont mes amis et mes gardiens, – interrompit M. Maillard en se redressant avec hauteur, – mes excellents amis et mes aides.

– Quoi ! eux tous ? – demandai-je, – et les femmes aussi, sans exception ?

– Assurément, – dit-il. – Nous ne pourrions rien faire sans les femmes ; ce sont les meilleurs infirmiers du monde pour les fous ; elles ont une manière à elles, vous savez ? leurs yeux produisent des effets merveilleux ; quelque chose comme la fascination du serpent, vous savez ?

– Certainement, – dis-je, – certainement !… Elles se conduisent d'une façon un peu bizarre, n'est-ce pas ? Elles ont quelque chose d'original, hein ? ne trouvez-vous pas ?

– Bizarre ! original !… oui ! vraiment ! vous pensez ainsi ? À vrai dire, nous ne sommes pas bégueules dans le Midi ; nous faisons assez volontiers tout ce qui nous plaît ; nous jouissons de la vie, – et toutes ces habitudes-là, vous comprenez…

– Parfaitement, – dis-je, – parfaitement !

– Et puis ce clos-vougeot est peut-être un peu capiteux, vous comprenez ? – un peu chaud, n'est-ce pas ?

– Certainement, – dis-je, – certainement. Par parenthèse, monsieur, ne vous ai-je pas entendu dire que le système adopté par vous, à la place du fameux *système de douceur*, était d'une rigoureuse sévérité ?

– Nullement. La réclusion est nécessairement rigoureuse ; mais le traitement, – le traitement médical, veux-je dire, – est plutôt agréable pour les malades.

– Et le nouveau système est de votre invention ?

– Pas absolument. Quelques parties du système doivent être attribuées au docteur Goudron, dont vous avez nécessairement entendu parler ; et il y a dans mon plan des modifications que je suis heureux de reconnaître comme appartenant de droit au célèbre Plume, que vous avez eu l'honneur, si je ne me trompe, de

connaître intimement.

– Je suis bien honteux d'avouer, – répliquai-je, que, jusqu'ici, je n'avais jamais entendu prononcer les noms de ces messieurs.

– Bonté divine ! – s'écria mon hôte, – retirant brusquement sa chaise et levant les mains au ciel. Il est probable que je vous ai mal compris ! vous n'avez pas voulu dire, n'est-ce pas, que vous n'avez jamais ouï parler de l'érudit docteur Goudron, ni du fameux professeur Plume ?

– Je suis forcé de reconnaître mon ignorance, – répondis-je ; – mais la vérité doit être respectée avant toute chose. Toutefois, je me sens on ne peut plus humilié de ne pas connaître les ouvrages de ces deux hommes, sans aucun doute extraordinaires. Je vais m'occuper de chercher leurs écrits, et je les lirai avec un soin studieux. Monsieur Maillard, vous m'avez réellement, – je dois le confesser, – vous m'avez réellement fait rougir de moi-même ! »

Et c'était la pure vérité.

« N'en parlons plus, mon jeune et excellent ami, – dit-il avec bonté, en me serrant la main ; – prenons cordialement ensemble un verre de ce sauternes. »

Nous bûmes. La société suivit notre exemple sans discontinuer. Ils bavardaient, ils plaisantaient, ils riaient, ils commettaient mille absurdités. Les violons grinçaient, le tambour multipliait ses rantamplans, les trombones beuglaient comme autant de taureaux de Phalaris, – et toute la scène, s'exaspérant de plus en plus à mesure que les vins augmentaient leur empire, devint, à la longue, une sorte de Pandémonium *in petto*. Cependant, M. Maillard et moi, avec quelques bouteilles de sauternes et de clos-vougeot entre nous deux, nous continuions notre dialogue à tue-tête. Une parole prononcée sur le diapason ordinaire n'avait pas plus de chance d'être entendue que la voix d'un poisson au fond du Niagara.

« Monsieur, – lui criai-je dans l'oreille, – vous me parliez avant le dîner du danger impliqué dans l'ancien *système de douceur*. Quel est-il ?

– Oui, – répondit-il, – il y avait quelquefois un très-grand danger. Il n'est pas possible de se rendre compte des caprices des fous ; et, dans mon opinion, aussi bien que dans celle du docteur Goudron et celle du professeur Plume, il n'est *jamais* prudent de les laisser se promener librement et sans surveillants. Un fou peut être *adouci*, comme on dit, pour un temps, mais à la fin il est

toujours capable de turbulence. De plus, sa ruse est proverbiale et vraiment très-grande. S'il a un projet en vue, il sait le cacher avec une merveilleuse hypocrisie ; et l'adresse avec laquelle il contrefait la *santé* offre à l'étude du philosophe un des plus singuliers problèmes psychiques. Quand un fou paraît *tout à fait* raisonnable, il est grandement temps, croyez-moi, de lui mettre la camisole.

– Mais le *danger*, mon cher monsieur, le danger dont vous parliez ? D'après votre propre expérience, depuis que cette maison est sous votre contrôle, avez-vous eu une raison matérielle, positive, de considérer la liberté comme périlleuse, dans un cas de folie ?

– Ici ?… D'après ma propre expérience ?… Certes, je peux répondre : oui. Par exemple, *il n'y a pas très-longtemps de cela*, une singulière circonstance s'est présentée dans cette maison même. Le *système de douceur*, vous le savez, était alors en usage, et les malades étaient en liberté. Ils se comportaient *remarquablement bien*, à ce point que toute personne de sens aurait pu tirer d'une si belle sagesse la preuve qu'il se brassait parmi ces gaillards quelque plan démoniaque. Et, en effet, un beau matin, les gardiens se trouvèrent pieds et poings liés, et jetés dans les cabanons, où ils furent surveillés comme fous par les fous eux-mêmes, qui avaient usurpé les fonctions de gardiens.

– Oh ! que me dites-vous là ? Je n'ai jamais, de ma vie, entendu parler d'une telle absurdité !

– C'est un fait. Tout cela arriva, grâce à un sot animal, un fou, qui s'était, je ne sais comment, fourré dans la tête qu'il était l'inventeur du meilleur système de gouvernement dont on eût jamais ouï parler, – gouvernement de fous, bien entendu. Il désirait, je suppose, faire une épreuve de son invention, – et ainsi il persuada aux autres malades de se joindre à lui dans une conspiration pour renverser le pouvoir régnant.

– Et il a réellement réussi ?

– Parfaitement. Les gardiens et les gardés eurent à troquer leurs places respectives, avec cette différence importante toutefois, que les fous avaient été libres, mais que les gardiens furent immédiatement séquestrés dans des cabanons et traités, je suis fâché de l'avouer, d'une manière très-cavalière.

– Mais je présume qu'une contre-révolution a dû s'effectuer promptement. Cette situation ne pouvait pas durer longtemps. Les campagnards du voisinage, les visiteurs venant voir

l'établissement auront donné sans doute l'alarme.

– Ici, vous êtes dans l'erreur. Le chef des rebelles était trop rusé pour que cela pût arriver. Il n'admit désormais aucun visiteur, – à l'exception, une seule fois, d'un jeune gentleman, d'une physionomie très-niaise et qui ne pouvait lui inspirer aucune défiance. Il lui permit de visiter la maison, comme pour y introduire un peu de variété et pour s'amuser de lui. Aussitôt qu'il l'eut suffisamment fait poser, il le laissa sortir et le renvoya à ses affaires.

– Et combien de temps a duré le règne des fous ?

– Oh ! fort longtemps, en vérité ! – un mois certainement ; – combien en plus, je ne saurais le préciser. Cependant, les fous se donnaient du bon temps ; – vous en pourriez jurer. Ils jetèrent là leurs vieux habits râpés et en usèrent à leur aise avec la garde-robe de famille et les bijoux. Les caves du château étaient bien fournies de vin, et ces diables de fous sont des connaisseurs qui savent bien boire. Ils ont largement vécu, je puis vous l'affirmer !

– Et le traitement ? Quelle était l'espèce particulière de traitement que le chef des rebelles avait mis en application ?

– Ah ! quant à cela, un fou n'est pas nécessairement un sot, comme je vous l'ai déjà fait observer, et c'est mon humble opinion que son traitement était un bien meilleur traitement que celui auquel il était substitué. C'était un traitement vraiment capital, – simple, – propre, – sans aucun embarras, – réellement délicieux, – c'était… »

Ici, les observations de mon hôte furent brusquement coupées par une nouvelle suite de cris, de même nature que ceux qui nous avaient déjà déconcertés. Cette fois, cependant, ils semblaient provenir de gens qui se rapprochaient rapidement.

« Bonté divine ! – m'écriai-je ; – les fous se sont échappés, sans aucun doute.

– Je crains bien que vous n'ayez raison, » répondit M. Maillard, devenant alors excessivement pâle.

À peine finissait-il sa phrase, que de grandes clameurs et des imprécations se firent entendre sous les fenêtres ; et, immédiatement après, il devint évident que quelques individus du dehors s'ingéniaient à entrer de force dans la salle. On battait la porte avec quelque chose qui devait être une espèce de bélier ou un énorme marteau, et les volets étaient secoués et poussés avec

une prodigieuse violence.

Une scène de la plus horrible confusion s'ensuivit. M. Maillard, à mon grand étonnement, se jeta sous le buffet. J'aurais attendu de sa part plus de résolution. Les membres de l'orchestre, qui, depuis un quart d'heure, semblaient trop ivres pour accomplir leurs fonctions, sautèrent sur leurs pieds et sur leurs instruments, et, escaladant leur table, attaquèrent d'un commun accord un *Yankee Doodle*(37) qu'ils exécutèrent, sinon avec justesse, du moins avec une énergie surhumaine, pendant tout le temps que dura le désordre.

Cependant le monsieur qu'on avait empêché, à grand-peine, de sauter sur la table, y sauta cette fois au milieu des bouteilles et des verres. Aussitôt qu'il y fut commodément installé, il commença un discours qui, sans aucun doute, eût paru de premier ordre, si seulement on avait pu l'entendre. Au même instant, l'homme dont toutes les prédilections étaient pour le toton se mit à pirouetter tout autour de la chambre, avec une immense énergie, les bras ouverts et faisant angle droit avec son corps, si bien qu'il avait l'air d'un toton véritable, renversant, culbutant tous ceux qui se trouvaient sur son passage. Et puis, entendant d'incroyables pétarades et des sifflements inouïs de champagne, je découvris que cela provenait de l'individu qui, pendant le dîner, avait si bien joué le rôle de bouteille. En même temps, l'homme-grenouille coassait de toutes ses forces, comme si le salut de son âme dépendait de chaque note qu'il proférait. Au milieu de tout cela s'élevait, dominant tous les bruits, le braiment non interrompu d'un âne. Quant à ma vieille amie, madame Joyeuse, elle semblait dans une si horrible perplexité, que j'aurais pu pleurer sur la pauvre dame. Elle se tenait debout dans un coin, près de la cheminée, et elle se contentait de chanter, à toutes volées, son coquericooooo !… »

Enfin arriva la crise suprême, la catastrophe du drame. Comme les cris, les hurlements et les coquericos étaient les seules formes de résistance, les seuls obstacles opposés aux efforts des assiégeants, les deux fenêtres furent très-rapidement et presque simultanément enfoncées. Mais je n'oublierai jamais mes sensations d'ébahissement et d'horreur, quand je vis sautant par les fenêtres et se ruant pêle-mêle parmi nous, et jouant des pieds, des mains, des griffes, une véritable armée hurlante de monstres, que je pris d'abord pour des chimpanzés, des orangs-outangs ou de gros babouins noirs du cap de Bonne Espérance.

Je reçus une terrible rossée, après laquelle je me pelotonnai sous un canapé, où je me tins coi. Après être resté là quinze minutes environ, pendant lesquelles j'écoutai de toutes mes oreilles ce qui se passait dans la salle, j'obtins enfin, avec le dénouement, une explication satisfaisante de cette tragédie. M. Maillard, à ce qu'il me parut, en me contant l'histoire du fou qui avait excité ses camarades à la rébellion, n'avait fait que relater ses propres exploits. Ce monsieur avait été en effet, deux ou trois ans auparavant, directeur de l'établissement ; puis sa tête s'était dérangée, et il était passé au nombre des malades. Ce fait n'était pas connu du compagnon de voyage qui m'avait présenté à lui. Les gardiens, au nombre de dix, avaient été soudainement terrassés, puis bien goudronnés, puis soigneusement emplumés, puis enfin séquestrés dans les caves. Ils étaient restés emprisonnés ainsi plus d'un mois, et, pendant toute cette période, M. Maillard leur avait accordé généreusement non-seulement le goudron et les plumes (ce qui constituait son *système),* mais aussi un peu de pain et de l'eau en abondance. Journellement une pompe leur envoyait leur ration de douches. À la fin, l'un d'eux, s'étant échappé par un égout, rendit la liberté à tous les autres.

Le *système de douceur,* avec d'importantes modifications, a été repris au château ; mais je ne puis m'empêcher de reconnaître, avec M. Maillard, que son traitement, à lui, était, dans son espèce, un traitement capital. Comme il le faisait justement observer, c'était un traitement *simple, – propre et ne causant aucun embarras – pas le moindre*.

Je n'ai que quelques mots à ajouter. Bien que j'aie cherché dans toutes les bibliothèques de l'Europe les œuvres du docteur *Goudron*, et du professeur *Plum*e, je n'ai pas encore pu, jusqu'à ce jour, malgré tous mes efforts, m'en procurer un exemplaire…

# LE DOMAINE D'ARNHEIM

Le jardin était taillé comme une belle dame,

Étendue et sommeillant voluptueusement,

Et fermant ses paupières aux cieux ouverts.

Les champs d'azur du ciel étaient rassemblés correctement

Dans un vaste cercle orné des fleurs de la lumière.

Les iris et les rondes étincelles de rosée,

Qui pendaient à leurs feuilles azurées, apparaissaient

Comme des étoiles clignotantes qui pétillent dans le bleu du soir.

GILES FLETCHER

Depuis son berceau jusqu'à son tombeau, mon ami Ellison fut toujours poussé par une brise de prospérité. Et je ne me sers pas ici du mot prospérité dans son sens purement mondain. Je l'emploie comme synonyme de bonheur. La personne dont je parle semblait avoir été créée pour symboliser les doctrines de Turgot, de Price, de Priestley et de Condorcet, – pour fournir un exemple individuel de ce que l'on a appelé la chimère des *perfectionnistes.* Dans la brève existence d'Ellison, il me semble que je vois une réfutation du dogme qui prétend que dans la nature même de l'homme gît un principe mystérieux, ennemi du bonheur. Un examen minutieux de sa carrière m'a fait comprendre que la misère de l'espèce humaine naît, en général, de la violation de quelques simples lois d'humanité ; – que nous avons en notre possession, en tant qu'espèce, des éléments de contentement non encore mis en œuvre, – et que même maintenant, dans les présentes ténèbres et l'état délirant de la pensée humaine sur la grande question des conditions sociales, il ne serait pas impossible

que l'homme, en tant qu'individu, pût être heureux dans de certaines circonstances insolites et remarquablement fortuites.

Mon jeune ami était, lui aussi, fortement pénétré des mêmes opinions ; et il n'est pas inutile d'observer que le bonheur non interrompu, qui a caractérisé toute sa vie, a été, en grande partie, le résultat d'un système préconçu. Il est positivement évident que, avec moins de cette philosophie instinctive qui, en maint cas, tient si bien lieu d'expérience, M. Ellison se serait vu précipité, par le très-extraordinaire succès de sa vie, dans le tourbillon commun de malheur qui s'ouvre devant tous les hommes merveilleusement dotés par le sort. Mais mon but n'est pas du tout d'écrire un essai sur le bonheur. Les idées de mon ami peuvent être résumées en quelques mots. Il n'admettait que quatre principes, ou, plus strictement, quatre conditions élémentaires de félicité. Celle qu'il considérait comme la principale était (chose étrange à dire !) la simple condition, purement physique, du libre exercice en plein air. « La santé, – disait-il, – qu'on peut obtenir par d'autres moyens est à peine digne de ce nom. » Il citait les voluptés du chasseur de renards, et désignait les cultivateurs de la terre comme les seules gens qui, en tant qu'espèce, pussent être sérieusement considérés comme plus heureux que les autres. La seconde condition était l'amour de la femme. La troisième, la plus difficile à réaliser, était le mépris de toute ambition. La quatrième était l'objet d'une poursuite incessante ; et il affirmait que, les autres choses étant égales, l'étendue du bonheur auquel on peut atteindre était en proportion de la spiritualité de ce quatrième objet.

Ellison fut un homme remarquable par la profusion continue avec laquelle la fortune l'accabla de ses dons. En grâce et en beauté personnelles, il surpassait tous les hommes. Son intelligence était de celles pour qui l'acquisition des connaissances est moins un travail qu'une intuition et une nécessité. Sa famille était une des plus illustres de l'État. Sa femme était la plus délicieuse et la plus dévouée des femmes. Ses biens avaient toujours été considérables ; mais, à l'échéance de sa majorité, il se trouva que la destinée avait, en sa faveur, fait un de ces tours bizarres qui stupéfient le milieu social dans lequel ils éclatent, et qui ne manquent guère d'altérer radicalement la constitution morale de ceux qui en sont les objets privilégiés.

Il paraît que cent ans, à peu près, avant la majorité de M. Ellison, était mort, dans une province éloignée, un certain

M. Seabright Ellison. Ce gentleman avait amassé une fortune princière, et, n'ayant pas de parents immédiats, il avait conçu la fantaisie de laisser sa fortune s'accumuler durant un siècle après sa mort. Ayant indiqué lui-même, minutieusement et avec la plus grande sagacité, les différents modes de placement, il légua la masse totale à la personne la plus rapprochée par le sang, portant le nom d'Ellison, qui serait vivante à l'expiration de la centième année. Plusieurs tentatives avaient été faites pour obtenir l'annulation de ce singulier legs ; mais, entachées d'un caractère rétroactif, elles avaient avorté ; cependant l'attention d'un gouvernement soupçonneux avait été éveillée, et finalement un décret avait été rendu, qui défendait à l'avenir toutes accumulations semblables de capitaux. Toutefois ce décret ne put pas empêcher le jeune Ellison d'entrer en possession au vingt et unième anniversaire de sa naissance, et comme héritier de son ancêtre Seabright, d'une fortune de *quatre cent cinquante millions de dollars*(38).

Quand le chiffre prodigieux de l'héritage fut connu, on fit naturellement une foule de réflexions sur la manière d'en disposer. L'énormité de la somme et son applicabilité immédiate éblouissaient tous ceux qui rêvaient à la question. S'il se fût agi du possesseur d'une somme quelconque *appréciable,* on aurait pu se le figurer accomplissant l'un ou l'autre entre mille projets. Doué d'une fortune surpassant celles de tous les autres citoyens, on aurait pu aisément le supposer se jetant à l'excès dans l'extravagance de la *fashion* du moment, – ou bien se livrant aux intrigues politiques, ou aspirant à la puissance ministérielle, – ou achetant un rang plus élevé dans la noblesse, – ou ramassant de vastes collections artistiques, – ou jouant le rôle magnifique de mécène des lettres, des sciences et des arts, – ou dotant de grandes institutions de charité et y attachant son nom. Mais, relativement à l'inconcevable richesse dont l'héritier se trouvait maintenant investi, ces objets et tous les objets ordinaires de dépense semblaient n'offrir qu'un champ trop limité. On vérifia que, même à trois pour cent, le revenu annuel de l'héritage ne montait pas à moins de treize millions cinq cent mille dollars ; ce qui faisait un million cent vingt-cinq mille dollars par mois ; ou trente-six mille neuf cent quatre-vingt-six dollars par jour ; ou mille cinq cent quarante et un dollars par heure ; ou vingt-six dollars par chaque minute. Ainsi le sentier battu des suppositions se trouvait absolument coupé. Les hommes ne savaient plus qu'imaginer. Quelques-uns allaient jusqu'à supposer que M. Ellison se

dépouillerait lui-même au moins d'une moitié de sa fortune, comme représentant une opulence absolument superflue, et qu'il enrichirait toute la multitude de ses parents par le partage de cette surabondance. En effet, Ellison abandonna à ses plus proches la fortune plus qu'ordinaire dont il jouissait déjà avant ce monstrueux héritage.

Cependant je ne fus pas surpris de voir qu'il avait depuis longtemps des idées arrêtées sur le sujet qui causait parmi ses amis une si grande discussion, et la nature de sa décision ne m'inspira pas non plus un grand étonnement. Relativement aux charités individuelles, il avait satisfait sa conscience. Quant à la possibilité d'un perfectionnement quelconque, proprement dit, effectué par l'homme lui-même dans la condition générale de l'humanité, il n'y accordait qu'une foi médiocre, je le confesse avec chagrin. En somme, pour son bonheur ou pour son malheur, il se repliait généralement sur lui-même.

C'était un poëte dans le sens le plus noble et le plus large. Il comprenait, d'ailleurs, le vrai caractère, le but auguste, la nécessité suprême et la dignité du sentiment poétique. Son instinct lui disait que la plus parfaite sinon la seule satisfaction, propre à ce sentiment, consistait dans la création de formes nouvelles de beauté. Quelques particularités, soit dans son éducation première, soit dans la nature de son intelligence, avaient donné à ses spéculations éthiques une nuance de ce qu'on appelle matérialisme ; et ce fut peut-être ce tour d'esprit qui le conduisit à croire que le champ le plus avantageux, sinon le seul légitime, pour l'exercice de la faculté poétique consiste dans la création de nouveaux modes de beauté purement *physique*. C'est ce qui fut cause qu'il ne devint ni musicien ni poëte, – si nous employons ce dernier mot dans son acception journalière. Peut-être aussi avait-il négligé de devenir l'un ou l'autre, simplement en conséquence de son idée favorite, à savoir que c'est dans le mépris de l'ambition que doit se trouver l'un des principes essentiels du bonheur sur la terre. Est-il vraiment impossible de concevoir que, si un génie d'un ordre élevé doit être nécessairement ambitieux, il y a une espèce de génie plus élevé encore qui est au-dessus de ce qu'on appelle ambition ? Et ainsi ne pouvons-nous pas supposer qu'il a existé bien des génies beaucoup plus grands que Milton, qui sont restés volontairement « muets et inglorieux » ? Je crois que le monde n'a jamais vu et que, sauf le cas où une série d'accidents aiguillonnerait le génie du rang le plus noble et le contraindrait aux efforts répugnants de l'application pratique, le monde ne

verra jamais la perfection triomphante d'exécution dont la nature humaine est positivement capable dans les domaines les plus riches de l'art.

Ellison ne devint donc ni musicien ni poëte ; quoique jamais aucun autre homme n'ait existé, plus profondément énamouré de musique et de poésie. Dans d'autres circonstances que celles qui l'enveloppaient, il n'eût pas été impossible qu'il fût devenu peintre. La sculpture, quoique rigoureusement poétique par sa nature, est un art dont le domaine et les effets sont trop limités pour avoir jamais occupé longtemps son attention. Je viens d'énumérer tous les départements dans lesquels, selon l'assentiment des connaisseurs, l'esprit poétique peut se donner carrière. Mais Ellison affirmait que le domaine le plus riche, le plus vrai et le plus naturel de l'art, sinon absolument le plus vaste, avait été inexplicablement négligé. Aucune définition n'avait été faite du *jardinier-paysagiste,* comme du poëte ; et cependant il semblait à mon ami que la création du *jardin-paysage* offrait à une Muse particulière la plus magnifique des opportunités. Là, en vérité, s'ouvrait le plus beau champ pour le déploiement d'une imagination appliquée à l'infinie combinaison des formes nouvelles de beauté ; les éléments à combiner étant d'un rang supérieur et les plus admirables que la terre puisse offrir. Dans la multiplicité de formes et de couleurs des fleurs et des arbres, il reconnaissait les efforts les plus directs et les plus énergiques de la Nature vers la beauté physique. Et c'est dans la direction ou concentration de cet effort, ou plutôt dans son accommodation aux yeux destinés à en contempler le résultat sur cette terre, qu'il se sentait appelé à employer les meilleurs moyens, à travailler le plus fructueusement, pour l'accomplissement, non-seulement de sa propre destinée comme poëte, mais aussi des augustes desseins en vue desquels la Divinité a implanté dans l'homme le sentiment poétique.

« Son accommodation aux yeux destinés à en contempler le résultat sur cette terre. » Par l'explication qu'il donnait de cette phrase, M. Ellison résolvait presque ce qui avait toujours été pour moi une énigme ; je veux parler de ce fait, incontestable pour tous, excepté pour l'ignorant, qu'il n'existe dans la nature aucune combinaison décorative, telle que le peintre de génie la pourrait produire. On ne trouve pas dans la réalité des paradis semblables à ceux qui éclatent sur les toiles de Claude Lorrain. Dans le plus enchanteur des paysages naturels, on découvre toujours un défaut ou un excès, mille excès et mille défauts. Quand même les parties

constitutives pourraient défier, chacune individuellement, l'habileté d'un artiste consommé, l'arrangement de ces parties sera toujours susceptible de perfectionnement. Bref, il n'existe pas un lieu sur la vaste surface de la terre *naturelle,* où l'œil d'un contemplateur attentif ne se sente choqué par quelque défaut dans ce qu'on appelle la *composition* du paysage. Et cependant, combien ceci est inintelligible ! En toute autre matière, on nous a justement appris à vénérer la nature comme parfaite. Quant aux détails, nous frémirions d'oser rivaliser avec elle. Qui aura la présomption d'imiter les couleurs de la tulipe, ou de perfectionner les proportions du lis de la vallée ? La critique qui dit, à propos de sculpture ou de peinture, que la nature doit être ennoblie ou idéalisée est dans l'erreur. Aucune combinaison d'éléments de beauté humaine, en peinture ou en sculpture, ne peut faire plus que d'approcher de la beauté vivante et respirante. Dans le paysage seul, le principe de la critique devient vrai ; elle l'a senti vrai en ce point, et c'est l'esprit enragé de généralisation qui l'a poussée à conclure qu'il était vrai dans tous les domaines de l'art. Elle l'a *senti* vrai en ce point, dis-je ; car le sentiment n'est ni affectation ni chimère. Les mathématiques ne fournissent pas de démonstrations plus absolues que celles que l'artiste tire du sentiment de son art. Non-seulement il croit, mais il sait positivement que tels et tels arrangements de matière, arbitraires en apparence, constituent seuls la vraie beauté. Ses raisons toutefois n'ont pas encore été mûries jusqu'à la formule. Reste un travail, réservé à l'analyse ; – une analyse d'une profondeur jusqu'à présent inconnue au monde ; – ce sera de rechercher ces raisons et de les formuler complètement. Néanmoins l'artiste est confirmé dans ses opinions instinctives par la voix de tous ses frères. Supposons une *composition* défectueuse ; supposons qu'une correction soit opérée simplement dans la combinaison de la forme, et que cette correction soit soumise au jugement de tous les artistes du monde. La nécessité de la correction sera admise par chacun. Mieux encore ! Pour remédier au défaut de ladite composition, chaque membre de la confrérie aurait suggéré une correction identique.

Je répète que, seulement dans la composition du paysage, la nature physique est susceptible d'ennoblissement, et que cette susceptibilité de perfectionnement dans cette partie unique était un mystère que je n'avais jamais pu résoudre. Toutes mes réflexions sur ce sujet reposaient sur cette idée, que l'intention primitive de la nature devait avoir disposé la surface de la terre de

manière à satisfaire en tout point le sentiment humain de la perfection dans le beau, le sublime ou le pittoresque ; mais que cette intention primitive avait été déjouée par les perturbations géologiques connues ; – perturbations qui avaient été ressenties par les formes et les couleurs, dans la correction et le mélange desquelles gît l'âme de l'art. Mais la force de cette idée se trouvait très-affaiblie par la nécessité conséquente de considérer ces perturbations comme anormales et destituées de toute espèce de but. Ce fut Ellison qui me suggéra qu'elles étaient des pronostics de *mort.* Il expliquait la chose ainsi : « Admettons que l'immortalité terrestre de l'homme ait été l'intention première. Nous concevons dès lors un arrangement primitif de la surface de la terre approprié à cet état bienheureux de l'homme, état qui n'a pas été réalisé, mais qui a été préconçu. Les perturbations n'ont été que des préparatifs pour sa condition mortelle, conçue postérieurement.

« Or, – ajoutait mon ami, – ce que nous regardons comme un ennoblissement du paysage peut bien être un ennoblissement réel, mais seulement *au point de vue moral ou humain.* Toute altération du décor naturel produirait peut-être un défaut dans le tableau, si nous supposons le tableau vu en grand, en masse, de quelque point éloigné de la surface de la terre, quoique non au delà des limites de son atmosphère. On comprend aisément que le perfectionnement d'un détail, examiné de très-près, pourrait en même temps gâter un effet général, un effet saisissable à une grande distance. Il se peut qu'il existe une classe d'êtres, appartenant autrefois à l'humanité, invisibles maintenant pour elle, aux yeux desquels, dans leur région lointaine, notre désordre apparaisse comme un ordre, notre non pittoresque comme pittoresque ; en un mot, les anges terrestres, doués d'un sentiment du beau raffiné par la mort, et pour les regards desquels, plus spécialement que pour les nôtres, Dieu a peut-être voulu déployer les immenses *jardins-paysages* des hémisphères. »

Dans le cours de la discussion, mon ami citait quelques passages d'un écrivain qui a traité la question du *jardin-paysage,* et que l'on considère comme faisant autorité :

« Il n'y a proprement que deux styles de *jardin-paysage,* le naturel et l'artificiel. L'un cherche à rappeler la beauté originale de la campagne, en appropriant ses moyens au décor environnant ; en cultivant des arbres qui soient en harmonie avec les collines ou la plaine de toute la terre voisine ; en découvrant et en mettant en

pratique ces rapports délicats de grosseur, de proportion et de couleur, qui, voilés pour l'œil de l'observateur vulgaire, se révèlent partout à l'élève expérimenté de la nature. Le résultat du style naturel en fait de jardins se manifeste dans l'absence de tout défaut et de toute incongruité, dans la prédominance de l'ordre et d'une saine harmonie, plutôt que dans la création de miracles et de merveilles spéciales. Le style artificiel comprend autant de variétés qu'il y a de goûts différents à satisfaire. Il implique un certain rapport général avec les différents styles d'architecture. Il y a les majestueuses avenues et les retraites de Versailles ; il y a les terrasses italiennes ; et puis un vieux style anglais, mixte et divers, qui a quelque rapport avec l'architecture gothique domestique et celle du siècle d'Élisabeth. Malgré tout ce qu'on peut dire contre les abus du *jardin-paysage* artificiel, l'introduction de l'art pur dans un décor rustique y ajoute une très-grande beauté. C'est une beauté qui est, en partie, morale, et en partie faite pour plaire à l'œil par le déploiement de l'ordre et de l'intention rendue visible. Une terrasse, avec une vieille balustrade couverte de mousse, évoque immédiatement pour l'œil les belles créatures qui y ont passé dans d'autres temps. Le plus léger indice d'art est un témoignage de sollicitude et d'intérêt humains. »

« D'après mes observations précédentes, – dit Ellison, – vous comprenez déjà que je repousse l'idée, exprimée par l'auteur, de rappeler la beauté originale de la campagne. Cette beauté originale n'est jamais aussi grande que celle que l'homme y peut introduire. Naturellement, tout dépend du choix d'un lieu offrant un champ suffisant. Ce qui est relatif à l'art *de découvrir et de mettre en pratique les rapports délicats de grosseur, de proportion et de couleur* n'est qu'une de ces façons vagues de parler qui servent à couvrir l'insuffisance de la pensée. La phrase en question signifie peut-être quelque chose, ne signifie peut-être rien, et ne peut guider en rien. Que *le résultat du style naturel, en matière de jardins, se manifeste dans l'absence de tout défaut et de toute incongruité plutôt que dans la création de miracles et de merveilles spéciales,* c'est là une de ces propositions mieux accommodées à l'intelligence rampante du vulgaire qu'aux rêves ardents de l'homme de génie. Le mérite négatif en question relève de cette critique boiteuse qui, dans l'ordre littéraire, élèverait Addison jusqu'à l'apothéose. Pour dire la vérité, cette vertu qui consiste purement à éviter le vice fait appel directement à l'intelligence, et peut être, conséquemment, circonscrite par la *règle ;* mais la vertu plus haute qui flamboie en créations ne peut être appréciée que dans ses

résultats. La règle ne s'applique qu'aux mérites négatifs, – aux qualités qui conseillent l'abstention. Au delà de cette règle, l'art du critique ne peut que suggérer. On peut nous enseigner à construire un *Caton*, mais on ne nous apprendra jamais à concevoir un *Parthénon* ou un *Enfer*. Et cependant, la chose faite, le miracle accompli, la faculté de le comprendre devient universelle. Les sophistes de l'école négative, qui, à cause de leur incapacité à créer, bafouent la création, en sont maintenant les plus bruyants applaudisseurs. Ce qui, dans sa condition embryonnaire de principe, offensait leur magistrale raison ne manque jamais, dans la maturité de l'exécution, d'arracher l'admiration à leur instinct naturel de beauté.

« Les observations de l'auteur sur le style artificiel, – continuait Ellison, – sont moins répréhensibles. *L'introduction de l'art pur dans le décor rustique y ajoute une grande beauté.* C'est juste ; juste aussi, l'observation relative au sentiment de l'intérêt humain. Le principe tel qu'il est exprimé est incontestable ; mais peut-être y a-t-il au delà quelque chose à trouver. Peut-être existe-t-il un effet, en accord avec le principe, un effet hors de la portée des moyens dont disposent ordinairement les individus, et qui, s'il était atteint, introduirait dans le *jardin-paysage* un charme dépassant de beaucoup celui que peut lui donner le sentiment de l'intérêt purement humain. Un poëte, disposant de ressources pécuniaires extraordinaires, pourrait, tout en conservant l'idée nécessaire d'art, de culture ou, selon l'expression de l'auteur, d'intérêt, si bien imbiber ses plans de beauté nouvelle et d'immensité dans la beauté, qu'ils suggérassent forcément au spectateur le sentiment d'une intervention spirituelle. On conçoit que pour la création d'un pareil résultat, il faut que le poëte garde tous les bénéfices de l'intérêt humain ou du *plan,* et, qu'en même temps il débarrasse son œuvre de la roideur et de la technicité de l'art vulgaire. Dans le plus âpre des déserts, dans le plus sauvage des décors de la pure nature, se manifeste *l'art* d'un créateur ; cependant cet art n'est apparent que pour un esprit réfléchi ; il n'a en aucune façon la force irrésistible d'un sentiment. Or, supposons que cette expression du dessein du Tout-Puissant soit *abaissée d'un degré,* soit mise en harmonie, soit appropriée avec le sentiment de l'art humain de manière à former une espèce d'intermédiaire entre les deux ; – imaginons, par exemple, un paysage où la vastitude et la délimitation habilement combinées, où la réunion de la beauté, de la magnificence et de *l'étrangeté* suggéreront l'idée de soins, de culture et de surintendance de la part d'êtres supérieurs mais

cependant alliés à l'humanité ; alors le sentiment de *l'intérêt* se trouvera préservé, et l'art nouveau, dont l'œuvre sera pénétrée, lui donnera l'air d'une nature intermédiaire ou secondaire, – une nature qui n'est pas Dieu ni une émanation de Dieu, mais qui est la nature telle qu'elle serait si elle sortait des mains des anges qui planent entre l'homme et Dieu. »

Ce fut en consacrant son énorme fortune à l'incorporation d'une telle vision ; – ce fut dans le libre exercice physique en plein air, nécessité par la surveillance personnelle de ses plans ; – ce fut dans l'objet permanent vers lequel tendaient tous ces plans, dans la haute spiritualité de cet objet, – dans ce mépris de toute ambition, qu'il tira d'une ambition plus éthérée, – dans les sources perpétuelles que ce but ouvrait à sa soif de beauté, cette passion dominante de son âme, qui n'en restait pas moins insatiable ; – ce fut, par-dessus tout, dans la sympathie, vraiment féminine, d'une femme, dont la beauté et l'amour enveloppaient son existence d'une atmosphère empourprée de paradis, qu'Ellison crut pouvoir trouver et trouva réellement l'affranchissement des soucis ordinaires de l'humanité, ainsi qu'une somme de bonheur positif bien supérieure à tout ce qui a pu rayonner dans les entraînantes songeries de madame de Staël.

Je désespère de donner au lecteur une idée distincte des merveilles que mon ami parvint à exécuter. Je voudrais les décrire, mais je suis découragé par la difficulté de la description, et j'hésite entre le détail et les généralités. Peut-être bien, le meilleur parti serait-il de réunir les deux dans leurs extrêmes.

Le premier point, pour M. Ellison, concernait évidemment le choix d'une localité ; et, sitôt qu'il commença à méditer sur ce sujet, la nature luxuriante des îles Pacifiques arrêta son attention. En effet, il avait d'abord résolu dans son esprit un voyage vers les mers du Sud, mais une nuit de réflexion lui suffit pour chasser cette idée. « Si j'étais un misanthrope, – disait-il, – un pareil lieu me conviendrait. L'isolement complet, la réclusion absolue et la difficulté d'entrer et de sortir seraient dans ce cas-là le charme des charmes ; mais je ne suis pas encore un Timon. J'aspire au calme, mais non à l'écrasement de la solitude. Je veux me réserver une certaine autorité relativement à l'étendue et à la durée de mon repos. Il y aura fréquemment des heures où j'aurai besoin de la sympathie des esprits poétiques pour l'œuvre que j'aurai accomplie. Laissez-moi donc chercher un lieu qui ne soit pas trop loin d'une cité populeuse, – dont le voisinage, d'ailleurs, facilitera

l'exécution de mes plans. »

Ellison, à la recherche du lieu et de la situation désirés, voyagea plusieurs années, et il me fut accordé de l'accompagner. Mille endroits qui me ravissaient furent rejetés par lui sans hésitation, pour des raisons qui me prouvèrent, finalement, qu'il était dans le vrai. Nous trouvâmes, à la longue, un plateau élevé, d'une beauté et d'une fertilité surprenantes, qui donnait une perspective panoramique d'une étendue presque aussi grande que celle qu'on découvre du haut de l'Etna, et dépassant de beaucoup, par tous les vrais éléments du pittoresque, cette vue cependant si renommée, au jugement d'Ellison comme au mien.

« Je n'ignore pas, – me dit le voyageur tout en poussant un soupir de volupté profonde, arraché par la contemplation du tableau, et après une heure environ d'extase, – je sais qu'ici, dans les circonstances qui me sont personnelles, les neuf dixièmes des hommes les plus délicats se tiendraient pour satisfaits. Ce panorama est vraiment splendide, et je m'y délecterais, rien que pour l'excès de sa splendeur. Le goût de tous les architectes qu'il m'a été donné de connaître les pousse, pour l'amour du *point de vue,* à placer leurs bâtiments sur des sommets de montagne. Il y a là une erreur évidente. La grandeur, dans tous ses modes, mais particulièrement dans celui de l'étendue, éveille, excite, il est vrai, – mais ensuite fatigue et accable. Pour un paysage d'occasion, rien de mieux ; – pour une vue constante, rien de pire. Et dans une vue constante, l'expression la plus répréhensible de grandeur est l'étendue ; la pire forme de l'étendue est l'espace. Cela est en contradiction avec le sentiment et le besoin de la *réclusion,* – sentiment et besoin que nous cherchons à satisfaire en *nous retirant à la campagne.* Si nous regardons du haut d'une montagne, nous ne pouvons nous empêcher de nous sentir *hors* du monde, *étrangers* au monde. Celui qui a la mort dans le cœur évite les perspectives lointaines comme une peste. »

Ce ne fut que vers la fin de la quatrième année de notre recherche que nous trouvâmes un lieu dont Ellison lui-même se déclara satisfait. Il est superflu sans doute de dire *où* était située cette localité. La mort récente de mon ami, en ouvrant l'entrée de son domaine à certaines classes de visiteurs, a donné à *Arnheim* une espèce de célébrité secrète et privée, sinon solennelle, ressemblant en quelque sorte, bien qu'elle soit d'un degré infiniment supérieur, à celle qui s'est attachée si longtemps à Fonthill.

D'ordinaire, on se rendait à Arnheim par la rivière. Le visiteur quittait la ville de grand matin. Pendant l'avant-midi, il passait entre des rives d'une beauté tranquille et domestique, sur lesquelles paissaient d'innombrables moutons dont les toisons mouchetaient de blanc le gazon brillant des prairies ondulées. Par degrés, l'impression de culture s'affaissait dans celle d'une vie purement pastorale. Lentement, celle-ci se noyait dans une sensation d'isolement, qui à son tour se transformait en une parfaite conscience de solitude. À mesure que le soir approchait, le canal devenait plus étroit ; les berges s'escarpaient de plus en plus et se revêtaient d'un feuillage plus riche, plus abondant, plus sombre. La transparence de l'eau augmentait. Le ruisseau faisait mille détours, de sorte qu'on ne pouvait jamais en apercevoir la brillante surface qu'à une distance d'un huitième de mille. À chaque instant le navire semblait emprisonné dans un cercle enchanté, formé de murs de feuillage, infranchissables et impénétrables, avec un plafond de satin d'outre-mer, et sans plan inférieur, – la quille oscillant, avec une admirable symétrie, sur celle d'une barque fantastique qui, s'étant retournée de haut en bas, aurait flotté de conserve avec la vraie barque, comme pour la soutenir. Le canal devenait alors une *gorge;* je me sers de ce terme, bien qu'il ne soit pas exactement applicable ici, parce que la langue ne me fournit pas un mot qui représente mieux le trait le plus frappant et le plus distinctif du paysage. Ce caractère de gorge ne se manifestait que par la hauteur et le parallélisme des rives ; car il disparaissait dans tous leurs autres traits principaux. Les parois de la ravine, entre lesquelles l'eau coulait toujours claire et paisible, montaient à une hauteur de cent et quelquefois de cent cinquante pieds, et s'inclinaient tellement l'une vers l'autre qu'elles fermaient presque l'entrée à la lumière du jour ; les longues et épaisses mousses, qui pendaient, comme des panaches renversés, des arbrisseaux entrelacés par le haut, donnaient à tout l'abîme un air de mélancolie funèbre. Les détours devenaient de plus en plus fréquents et compliqués et semblaient souvent revenir sur eux-mêmes, en sorte que le voyageur avait depuis longtemps perdu toute idée d'orientation. De plus, il était enveloppé d'un sentiment exquis d'étrangeté. L'idée de la nature subsistait encore, mais altérée déjà et subissant dans son caractère une curieuse modification ; c'était une symétrie mystérieuse et solennelle, une uniformité émouvante, une correction magique dans ces ouvrages nouveaux. Pas une branche morte, pas une feuille desséchée ne se laissait apercevoir ; pas un caillou égaré, pas une motte de terre

brune. L'eau cristalline glissait sur le granit lisse ou sur la mousse immaculée avec une acuité de ligne qui effarait l'œil et le ravissait en même temps.

Pendant quelques heures, on filait à travers les méandres de ce canal, l'obscurité augmentant d'instant en instant, quant tout à coup la barque, subissant un brusque détour, se trouvait jetée, comme si elle tombait du ciel, dans un bassin circulaire d'une étendue très-considérable, comparée à la largeur de la gorge. Ce bassin avait environ deux cents yards de diamètre, et était entouré de tous les côtés, excepté celui faisant face au navire au moment du débouché, de collines généralement égales en hauteur aux murs de l'abîme, mais d'un caractère entièrement différent. Leurs flancs s'élevaient en talus du bord de l'eau, suivant un angle de quarante-cinq degrés, et elles étaient revêtues de la base jusqu'au sommet, sans lacune perceptible, d'une draperie faite de bouquets de fleurs les plus magnifiques ; à peine une feuille verte se laissait-elle voir, çà et là, dans cette mer de couleurs, odorante et ondoyante. Ce bassin était d'une grande profondeur ; mais l'eau en était si transparente, que le fond, qui semblait consister en une masse épaisse de petits cailloux ronds d'albâtre, devenait distinctement visible par éclairs, – c'est-à-dire chaque fois que l'œil parvenait à *ne pas voir,* tout au fond du ciel renversé, la floraison répercutée des collines. Sur ces dernières, il n'y avait pas d'arbres, pas même d'arbustes d'une grosseur quelconque. Les impressions produites sur l'observateur étaient celles de richesse, de chaleur, de couleur, de quiétude, d'uniformité, de douceur, de délicatesse, d'élégance, de volupté et d'une miraculeuse extravagance de culture, faisant rêver d'une race nouvelle de fées, laborieuses, douées d'un goût parfait, magnifiques et minutieuses ; mais, quand le regard remontait le long du talus omnicolore, depuis sa fine ligne de jonction avec l'eau jusqu'à son extrémité vaguement estompée par les plis des nuages surplombants, il était vraiment difficile de ne pas se figurer une cataracte panoramique de rubis, de saphirs, d'opales et de chrysolites, se précipitant silencieusement du ciel.

Le visiteur, tombant tout à coup dans cette baie, au sortir des ténèbres de la ravine, est ravi et stupéfait à la fois par le large globe du soleil couchant, qu'il supposait déjà tombé au-dessous de l'horizon, mais qui maintenant se présente en face de lui et forme la seule barrière d'une perspective immense qui s'ouvre à travers une autre fente prodigieuse séparant les collines.

Le voyageur quitte alors le navire qui l'a amené jusque-là, et descend dans un léger canot d'ivoire, agrémenté de dessins arabesques d'une ardente écarlate, en dedans comme en dehors. La poupe et la proue de ce bateau sont très-élevées au-dessus de l'eau, et se terminent par une pointe aiguë, ce qui lui donne la forme générale d'un croissant irrégulier. Il repose sur la surface de la baie avec la grâce superbe d'un cygne. Le fond, recouvert d'hermine, supporte une aube articulée en bois de férole(39) ; mais on ne voit ni domestique ni rameur. L'hôte est invité à ne pas perdre courage ; les Parques auront soin de lui. La grande barque disparaît, et on le laisse seul dans le canot qui repose sans mouvement apparent au milieu du lac. Mais, pendant qu'il songe à la route qu'il doit suivre, il s'aperçoit d'un mouvement très-doux dans la barque magique. Elle tourne lentement sur elle-même jusqu'à ce que sa proue soit dirigée vers le soleil. Elle avance avec une vélocité moelleuse mais graduellement accélérée, pendant que les légers bouillonnements qu'elle fait naître semblent dégager autour des flancs d'ivoire une mélodie surnaturelle, – semblent offrir la seule explication possible de cette musique caressante et mélancolique dont le voyageur charmé cherche vainement autour de lui l'origine invisible.

Le canot marche résolument et se rapproche de la barrière rocheuse de l'avenue liquide, de sorte que l'œil en peut mieux mesurer les profondeurs. À droite s'élève une chaîne de hautes collines couvertes de bois d'une luxuriance sauvage. Cependant on observe que la caractéristique de merveilleuse *propreté,* à l'endroit où la berge plonge dans l'eau, domine toujours. On n'aperçoit pas une seule trace du charriage des rivières ordinaires. À gauche, le caractère du paysage est plus doux et plus visiblement artificiel. Là, le banc émerge du courant en talus, et s'élève par une haute pente très-douce, formant une large pelouse de gazon, qui ressemble parfaitement à un tissu de velours, et d'un vert si brillant, qu'il pourrait soutenir la comparaison avec celui de la plus pure émeraude. Ce plateau varie en largeur de dix à trois cents yards et s'arrête à un mur haut de cinquante pieds, qui s'allonge, en décrivant une infinité de courbes, mais en suivant toujours le cours général de la rivière, jusqu'à ce qu'il se perde dans l'espace vers l'ouest. Ce mur est fait d'un roc continu ; on l'a formé en tranchant perpendiculairement la paroi du précipice, primitivement hérissée d'inégalités, qui formait la rive méridionale de la rivière ; mais on n'a laissé subsister aucune trace de ce travail. La pierre taillée au ciseau porte la couleur des

siècles et est abondamment recouverte et ombragée de lierre, de chèvrefeuille, d'églantine et de clématite. L'uniformité des deux lignes du mur, du sommet et de la base, est amplement tempérée à l'occasion par des arbres d'une hauteur gigantesque, s'élevant isolément ou par petits groupes, placés tantôt le long de la pelouse, tantôt dans le domaine derrière le mur, mais toujours très-près de ce dernier, de sorte que de vastes branches (particulièrement de noyer) passent par-dessus et trempent leurs extrémités dans l'eau. Le regard ne peut pas aller au delà, et la vue du domaine est rigoureusement empêchée par un impénétrable paravent de feuillage.

C'est pendant que le canot se rapproche graduellement de ce que j'ai appelé la barrière de l'avenue qu'on observe à loisir toutes ces circonstances. Cependant, en arrivant auprès, son caractère d'abîme s'évanouit ; une autre voie d'écoulement de la baie se laisse voir à gauche, et le mur continue aussi à courir dans cette direction, longeant toujours le cours du ruisseau. À travers cette nouvelle ouverture, l'œil ne peut pas pénétrer bien loin ; car le ruisseau, toujours accompagné par le mur, se courbe de plus en plus vers la gauche et l'un et l'autre sont bientôt engloutis dans le feuillage.

Le bateau, néanmoins, glisse magiquement dans le canal sinueux ; et, là, la rive opposée au mur se trouve être semblable à celle qui faisait face au mur dans l'avenue en ligne droite déjà parcourue. Des collines élevées, prenant quelquefois des proportions de montagnes, et couvertes d'une végétation sauvage et luxuriante, ferment toujours le paysage.

Le voyageur, naviguant doucement mais avec une vélocité légèrement croissante, trouve, après maints brusques détours, sa route en apparence barrée par une gigantesque barrière ou plutôt une porte d'or bruni, curieusement ouvragée et sculptée, et réfléchissant les rayons directs du soleil qui maintenant s'abaisse rapidement et couronne de ses dernières flammes toute la forêt environnante. Cette porte est insérée dans le grand mur, qui semble ici traverser la rivière à angle droit. Mais, au bout de quelques instants, on aperçoit que le cours d'eau principal fuit toujours vers la gauche en suivant une longue courbe très-douce, encore accompagné du mur, pendant qu'un ruisseau d'un volume considérable, se séparant du premier, se fraie une voie sous la porte avec un léger bouillonnement, et se soustrait ainsi à la vue. Le canot tombe dans le petit canal et s'avance vers la porte, dont

les lourds battants s'ouvrent lentement et musicalement. Le bateau glisse entre eux, et commence à descendre rapidement dans un vaste amphithéâtre complètement fermé de montagnes empourprées, dont la base est lavée par une rivière brillante dans toute l'étendue de leur circuit. En même temps, tout le paradis d'Arnheim éclate à la vue. On entend sourdre une mélodie ravissante ; on est oppressé par une sensation de parfums exquis et étranges ; on aperçoit, comme un vaste rêve, tout un monde végétal où se mêlent les grands arbres sveltes de l'Orient, les arbustes bocagers, les bandes d'oiseaux dorés et incarnats, les lacs frangés de lis, les prairies de violettes, de tulipes, de pavots, de jacinthes et de tubéreuses, les longs filets d'eau entrelaçant leurs rubans d'argent, – et, surgissant confusément au milieu de tout cela, une masse d'architecture moitié gothique, moitié sarrasine, qui a l'air de se soutenir dans les airs comme par miracle, – faisant étinceler sous la rouge clarté du soleil ses fenêtres encorbellées, ses miradores, ses minarets et ses tourelles, et semble l'œuvre fantastique des Sylphes, des Fées, des Génies et des Gnomes réunis.

# LE COTTAGE LANDOR

# pour faire pendant au

# DOMAINE D'ARNHEIM

Pendant un voyage à pied que je fis l'été dernier, à travers un ou deux des comtés riverains de New-York, je me trouvai, à la tombée du jour, passablement intrigué relativement à la route que je suivais. Le sol était singulièrement ondulé ; et, depuis une heure, le chemin, comme s'il voulait se maintenir à l'intérieur des vallées, décrivait des sinuosités si compliquées, qu'il m'était actuellement impossible de deviner dans quelle direction était situé le joli village de B…, où j'avais décidé de passer la nuit. Le soleil avait à peine *brillé,* strictement parlant, pendant la journée, qui pourtant avait été cruellement chaude. Un brouillard fumeux, ressemblant à celui de *l'été indien*, enveloppait toutes choses et ajoutait naturellement à mon incertitude. À vrai dire, je ne m'inquiétais pas beaucoup de la question. Si je ne tombais pas sur le village avant le coucher du soleil, ou même avant la nuit, il était plus que possible qu'une petite ferme hollandaise, ou quelque bâtiment du même genre, se montrerait bientôt à mes yeux, quoique, dans toute la contrée avoisinante, en raison peut-être de son caractère plus pittoresque que fertile, les habitations fussent, en somme, très clairsemées. À tout hasard, la nécessité de bivouaquer en plein air, avec mon sac pour oreiller et mon chien pour sentinelle, était un accident qui ne pouvait que m'amuser. Ayant confié mon fusil à Ponto, je continuai donc à errer tout à mon aise, jusqu'à ce que, enfin, comme je commençais à examiner si les nombreuses petites percées qui s'ouvraient çà et là étaient réellement des chemins, je fusse conduit par la plus invitante de toutes dans une incontestable route carrossable. Il n'y avait pas à s'y méprendre. Des traces de roues légères étaient évidentes ; et, quoique les hauts arbustes et les broussailles excessivement accrues se rejoignissent par le haut, il n'y avait en bas aucune

espèce d'obstacle, même pour le passage d'un chariot des montagnes de la Virginie, le véhicule le plus orgueilleux de son espèce que je connaisse. Cependant, la route, sauf par ce fait qu'elle traversait le bois (si le mot bois n'est pas trop important pour peindre un tel assemblage d'arbustes), et qu'elle gardait des traces évidentes de roues, ne ressemblait à aucune route que j'eusse connue jusqu'alors. Les traces dont je parle n'étaient que faiblement visibles, ayant été imprimées sur une surface solide, mais doucement humectée et qui ressemblait particulièrement à du velours vert de Gênes. C'était évidemment du gazon, mais du gazon comme nous n'en voyons guère qu'en Angleterre, aussi court, aussi épais, aussi uni et aussi brillant de couleur. Pas un seul empêchement ne se laissait voir dans le sillon de la roue ; pas un fragment de bois, pas un brin de branche morte. Les pierres qui autrefois obstruaient la voie avaient été soigneusement *placées,* non pas jetées, le long des deux côtés du chemin, de manière à en marquer le lit avec une sorte de précision négligée tout à fait pittoresque. Des bouquets de fleurs sauvages s'élançaient partout, dans les intervalles, avec exubérance.

Que conclure de tout cela, je n'en savais naturellement rien. Indubitablement, il y avait là de l'art ; ce n'était pas ce qui me surprenait ; toutes les routes, dans le sens ordinaire, sont des ouvrages d'art ; et je ne peux pas dire non plus qu'il y eût beaucoup lieu de s'étonner de *l'excès* d'art manifesté ; tout ce qui semblait avoir été fait *ici* pouvait avoir été fait avec les *ressources naturelles* (comme disent les livres qui traitent du *jardin-paysage),* avec très-peu de peine et de dépense. Non ; ce n'était pas la quantité, mais le *caractère* de cet art, qui m'arrêta et me poussa à m'asseoir sur une de ces pierres fleuries, pour contempler en tous sens cette avenue féerique, pendant une demi-heure au moins, avec ravissement. Il y avait une chose qui, à mesure que je regardais, devenait de plus en plus évidente, c'est qu'un artiste, doué de l'œil le plus délicat à l'endroit de la forme, avait présidé à tous ces arrangements. On avait pris le plus grand soin pour conserver un juste milieu entre l'élégance et la grâce, d'un côté, et, de l'autre, le *pittoresque,* entendu dans le vrai sens italien. On n'y voyait que peu de lignes droites, et encore étaient-elles fréquemment interrompues. En général, un même effet quelconque, de ligne ou de couleur, à quelque point de vue qu'on se plaçât, n'apparaissait pas plus de *deux fois de suite*. Partout la variété dans l'uniformité. C'était une œuvre *composée,* dans laquelle le goût du critique le plus rigoureux aurait difficilement

trouvé quelque chose à reprendre.

En entrant dans cette route, j'avais tourné à droite ; quand je me relevai, je continuai dans la même direction. Le chemin était tellement sinueux, qu'en aucun moment je n'en pouvais deviner le parcours pour plus de deux ou trois pas en avant. Quant au caractère, il ne subissait aucun changement matériel.

En ce moment, un murmure d'eau frappa doucement mon oreille, et, quelques secondes après, comme je tournais avec la route, un peu plus brusquement qu'auparavant, j'aperçus une espèce de bâtiment situé au pied d'une pente très-douce, juste devant moi. Je ne pouvais rien voir distinctement à cause du brouillard qui remplissait toute la petite vallée inférieure. Une légère brise s'éleva cependant, comme le soleil allait descendre ; et, pendant que je restais debout sur le sommet de la pente, le brouillard se fondit en ondulations et se mit à flotter au-dessus du paysage.

Pendant que la scène se révélait à ma vue, graduellement, comme je la décris, – morceau par morceau, ici un arbre, là un miroitement d'eau, et puis là un bout de cheminée, – je ne pouvais m'empêcher d'imaginer que le tout n'était qu'une de ces ingénieuses illusions exhibées quelquefois chez nous sous le nom de *tableaux fondants*.

Toutefois, pendant le temps que le brouillard avait mis à disparaître, le soleil était descendu derrière les coteaux, et, de là, comme s'il avait fait un léger *chassé* vers le sud, il était revenu se montrer en plein, brillant d'un éclat de pourpre, à travers une brèche qui s'ouvrait dans la vallée de l'ouest. Ainsi, comme par une puissance magique, la vallée, avec tout ce qu'elle contenait, se trouva brillamment illuminée.

Le premier coup d'œil, quand le soleil glissa dans la position que j'ai indiquée, me causa une impression presque semblable à celle que j'éprouvais quand, étant enfant, j'assistais à la scène finale de quelque mélodrame ou de quelque spectacle théâtral bien combiné. Rien n'y manquait, pas même la monstruosité de la couleur ; car la lumière du soleil jaillissait de l'ouverture, toute teintée de pourpre et d'orangé ; et le vert éclatant du gazon de la vallée était réfléchi, plus ou moins, sur tous les objets par ce rideau de vapeur, qui restait toujours suspendu dans les airs, comme s'il lui répugnait de s'éloigner d'un spectacle si miraculeusement beau.

Le petit vallon, dans lequel mon œil plongeait alors, de dessous ce pavillon de brume, n'avait pas plus de quatre cents yards de long ; sa largeur variait de cinquante à cent cinquante, peut-être à deux cents. Il était plus étroit à son extrémité nord et s'élargissait en s'avançant vers le sud, mais sans beaucoup de précision ni de régularité. La partie la plus large était à peu près de quatre-vingts yards à l'extrémité sud. Les pentes qui délimitaient la vallée n'auraient pas pu être gratifiées du nom de collines, excepté du côté du nord. Là, un rebord escarpé de granit s'élevait à une hauteur d'environ quatre-vingt-dix pieds ; et, comme je l'ai déjà fait observer, la vallée, en cet endroit, n'avait pas plus de cinquante pieds de large ; mais, à mesure que le visiteur descendait de ces rochers vers le sud, il trouvait, à sa droite et à sa gauche, des déclivités moins hautes, moins abruptes, moins rocheuses. Tout, en un mot, allait s'abaissant et s'adoucissant vers le sud ; et cependant, tout le vallon était entouré d'une ceinture d'éminences plus ou moins hautes, excepté sur deux points. J'ai déjà mentionné l'un de ces points. Il se trouvait placé vers le nord-ouest, là où le soleil couchant, comme je l'ai expliqué, se frayait une voie dans l'amphithéâtre, par une brusque tranchée ouverte dans le rempart de granit ; cette fissure pouvait avoir dix yards de large dans sa plus grande largeur, aussi loin du moins que l'œil pouvait pénétrer. Elle semblait monter comme une avenue naturelle vers les retraites des montagnes et des forêts inexplorées. L'autre ouverture était située directement à l'extrémité sud de la vallée. Là, les collines n'étaient plus en général que de molles inclinaisons, s'étendant de l'est à l'ouest sur un espace de cent cinquante yards environ. À la moitié de cette étendue, il y avait une dépression qui descendait jusqu'au niveau du sol de la vallée. En ce qui concernait la végétation, aussi bien que dans tout le reste, le paysage allait *s'abaissant et s'adoucissant* vers le sud. Au nord, au-dessus du précipice rocheux, à quelques pas du bord, s'élançaient les magnifiques troncs des nombreux *hickories*, des noyers, des châtaigniers, entremêlés de quelques chênes ; et les grosses branches latérales, projetées principalement par les noyers, se déployaient par-dessus l'arête du rocher. En s'avançant vers le sud, l'explorateur rencontrait d'abord la même classe d'arbres ; mais ceux-ci étaient de moins en moins élevés et s'éloignaient de plus en plus des types favoris de Salvator ; puis il apercevait l'orme, plus aimable, auquel succédaient le sassafras et le caroubier ; ensuite se montraient des espèces d'un caractère plus doux, le tilleul, le *redbud,* le catalpa et le sycomore, suivis à leur

tour de variétés de plus en plus gracieuses et modestes. Toute la surface de la pente sud était simplement recouverte d'arbustes sauvages, à l'exception, par-ci par-là, d'un saule gris ou d'un peuplier blanc. Au fond de la vallée (car on doit se rappeler que la végétation dont il a été question jusqu'à présent ne recouvrait que les rochers ou les collines), on n'apercevait que trois arbres isolés. L'un était un orme de belle taille et d'une forme admirable ; il faisait sentinelle à la porte sud de la vallée. Le second était un *hickory,* beaucoup plus gros que l'orme, en somme un beaucoup plus bel arbre, quoique tous les deux fussent excessivement beaux. Il semblait avoir charge de surveiller l'entrée du nord-ouest. Il s'élançait d'un groupe de roches dans l'intérieur même de la ravine et projetait au loin son corps gracieux dans la lumière de l'amphithéâtre, suivant un angle de quarante-cinq degrés environ. Mais, à trente yards, à peu près, à l'est de cet arbre, se dressait la gloire de la vallée, l'arbre le plus magnifique, sans aucun doute, que j'aie vu de ma vie, excepté peut-être parmi les cyprès de l'Itchiatuckanee. C'était un tulipier à triple tronc, *liriodendron tulipiferum*, de l'ordre des magnolias. Ses trois tiges se séparaient de la tige mère à trois pieds environ du sol, et, divergeant lentement et graduellement, n'étaient pas espacées de plus de quatre pieds au point où la plus grosse s'épanouissait en feuillage, c'est-à-dire à une élévation d'environ quatre-vingts pieds. La hauteur totale de la tige principale était de cent vingt pieds. Il n'est rien qui puisse dépasser en beauté la forme et la couleur verte, éclatante, luisante, des feuilles du tulipier. Dans le cas en question, ces feuilles avaient bien huit bons pouces de large ; mais leur gloire elle-même était éclipsée par la splendeur fastueuse d'une extravagante floraison. Figurez-vous, étroitement condensé, un million de tulipes, des plus vastes et des plus resplendissantes ! C'est, pour le lecteur, le seul moyen de se faire une idée du tableau que je voudrais lui peindre. Ajouter la grâce imposante des tiges, en forme de colonnes, nettes, pures, finement granulées, la plus grosse ayant quatre pieds de diamètre à vingt pieds du sol. Les innombrables fleurs, s'unissant à celles d'autres arbres à peine moins beaux, quoique infiniment moins majestueux, remplissaient la vallée de parfums plus exquis que les parfums d'Arabie.

Le sol général de l'amphithéâtre était revêtu d'un gazon semblable à celui que j'avais trouvé sur la route ; plus délicieusement doux peut-être, plus épais, plus velouté et plus miraculeusement vert. Il était difficile de comprendre comment on avait pu atteindre un tel degré de beauté.

J'ai déjà parlé des deux ouvertures dans la vallée. De celle placée au nord-ouest jaillissait un petit ruisseau qui descendait le long de la ravine, avec un doux murmure et une légère écume, jusqu'à ce qu'il se brisât contre le groupe de roches d'où s'élançait *l'hickory* isolé. Là, après avoir contourné l'arbre, il inclinait un peu vers le nord-est, laissant le tulipier à vingt pas environ vers le sud, et ne faisant plus de déviation sensible dans son cours, jusqu'à ce qu'il arrivât au point intermédiaire entre les frontières est et ouest de la vallée. À partir de ce point, après une série de courbes, il tournait court à angle droit, et tendait généralement vers le sud, serpentant à l'occasion, et tombant enfin dans un petit lac de forme irrégulière, quoique grossièrement ovale, qui miroitait à l'extrémité inférieure du vallon. Ce petit lac avait peut-être cent yards de diamètre dans sa plus grande largeur. Aucun cristal n'aurait pu rivaliser en clarté avec ses eaux. Le fond, qu'on apercevait distinctement, consistait uniquement en cailloux d'une blancheur éclatante. Les bords, revêtus de ce gazon d'émeraude déjà décrit, arrondis en courbe, plutôt que coupés en talus, s'enfonçaient dans le ciel clair placé au-dessous ; et ce ciel était si clair et réfléchissait parfois si nettement tous les objets qui le dominaient, qu'il était vraiment difficile de déterminer le point où la vraie rive finissait et où commençait la rive réfléchie. Les truites et quelques autres variétés de poissons, dont cet étang semblait, pour ainsi dire, foisonner, avaient l'aspect exact de véritables poissons volants. Il était presque impossible de se figurer qu'ils ne fussent pas suspendus dans les airs. Une légère pirogue de bouleau, qui reposait tranquillement sur l'eau, y réfléchissait ses plus petites fibres avec une fidélité que n'aurait pas surpassée le miroir le plus parfaitement poli. Une petite île, aimable et souriante, avec ses fleurs en plein épanouissement, – tout juste assez grande pour contenir une petite construction pittoresque, ressemblant à une cabane destinée aux oiseaux, – s'élevait au-dessus du lac, non loin de la rive nord, à laquelle elle s'unissait par un pont qui, bien que d'une nature très-primitive, avait l'air incroyablement léger. Il était formé d'une seule planche de tulipier, large et épaisse. Celle-ci avait quarante pieds de long, et enjambait tout l'espace d'une rive à l'autre, appuyée sur une seule arche, très-mince mais très-visible, destinée à prévenir toute oscillation. De l'extrémité sud du lac s'épanchait une continuation du ruisseau, qui, après avoir serpenté pendant trente yards à peu près, passait décidément à travers cette dépression, déjà décrite, placée au milieu des collines du sud, et, tombant brusquement au

bas d'un précipice d'une centaine de pieds, se frayait un cours vagabond et inaperçu vers l'Hudson.

Le lac avait, en quelques points, une profondeur de trente pieds ; mais la profondeur du ruisseau dépassait rarement trois pieds, et sa plus grande largeur était de huit environ. Le fond et les bords étaient semblables à ceux de l'étang ; s'il y avait quelque défaut à leur reprocher au point de vue du pittoresque, c'était leur excessive *propreté*.

L'étendue du gazon était relevée, çà et là, de quelque brillant arbuste, tel que l'hortensia, la boule-de-neige commune, ou le seringat aromatique ; ou, plus fréquemment encore, d'un groupe de géraniums, d'espèces variées, magnifiquement fleuris. Ces derniers croissaient dans des pots soigneusement enfouis dans le sol, de manière à leur donner l'apparence de plantes indigènes. En outre, le velours de la pelouse était délicieusement tacheté d'une foule de moutons qui erraient dans la vallée, en compagnie de trois daims apprivoisés et d'un grand nombre de canards d'un plumage brillant. Un très-gros dogue semblait avoir commission de veiller attentivement sur tous ces animaux, sans exception.

Le long des collines de l'est et de l'ouest, vers la partie supérieure de l'amphithéâtre, là où les limites de la vallée étaient plus ou moins escarpées, le lierre croissait à profusion, de sorte que l'œil pouvait à peine entrevoir çà et là un morceau de la roche nue. De même, le précipice du nord était presque entièrement revêtu de vignes d'une remarquable richesse, quelques-uns des plants jaillissant du sol ou de la base du rocher, et d'autres suspendus aux saillies de la paroi.

La légère élévation, qui formait la frontière inférieure de ce petit domaine, était couronnée par un mur de pierre uni, d'une hauteur suffisante pour empêcher les daims de s'évader. Aucune espèce de barrière ne se faisait voir ailleurs ; car nulle part, excepté là, il n'était besoin d'une clôture artificielle ; si quelque mouton, par exemple, s'écartant, avait tenté de sortir de la vallée par la ravine, il aurait trouvé, au bout de quelques yards, sa marche arrêtée par la saillie escarpée du roc, d'où tombait la cascade qui avait attiré tout d'abord mon attention quand je m'étais approché du domaine. Bref, il n'y avait d'autre entrée ni d'autre issue qu'une grille, occupant une passe rocheuse sur la route, à quelques pas au-dessous du point où je m'étais arrêté pour reconnaître le paysage.

J'ai dit que le ruisseau serpentait très-irrégulièrement dans tout

son parcours. Ses deux directions principales, comme je l'ai fait observer, étaient, d'abord de l'ouest à l'est et ensuite du nord au sud. À l'endroit du coude, il fuyait en arrière et décrivait une sorte de bride, presque circulaire, de manière à former une presqu'île, imitant une île autant qu'il est possible, et enfermant environ le seizième d'une acre de terre. C'était sur cette presqu'île que s'élevait la maison d'habitation – et, en disant que cette maison, comme la terrasse infernale aperçue par Vathek(40), *était d'une architecture inconnue dans les annales de la* terre, je veux faire entendre simplement que son ensemble me frappa par le sentiment le plus fin de poésie combiné avec celui d'appropriation, – en un seul mot, de *poésie,* – (car il me serait difficile d'employer d'autres termes pour donner une définition abstraite, plus rigoureuse, de la poésie), et je ne veux pas dire qu'en aucun point cette construction se distinguât par un pur caractère d'outrance.

En réalité, rien de plus simple, rien de moins prétentieux que ce cottage. Son merveilleux effet consistait uniquement dans son arrangement artistique, analogue à celui d'un *tableau*. J'aurais pu m'imaginer, pendant que je l'examinais, que quelque paysagiste de premier ordre l'avait bâti avec sa brosse.

Le point de vue d'où j'avais d'abord contemplé la vallée n'était pas absolument, quoiqu'il s'en rapprochât beaucoup, le meilleur point de vue pour juger la maison. Je la décrirai donc telle que je la vis plus tard, en prenant position sur le mur de pierre à l'extrémité méridionale de l'amphithéâtre.

Le bâtiment principal avait environ vingt-quatre pieds de long et seize de large, – pas davantage à coup sûr. Sa hauteur totale, depuis le sol jusqu'au sommet du toit, n'excédait pas dix-huit pieds. À l'extrémité ouest de cette construction une autre se rattachait, plus petite d'un tiers environ, dans toutes ses proportions ; – sa façade faisant un retrait de deux yards à peu près en arrière de la façade du corps principal, et le toit se trouvant naturellement placé beaucoup plus bas que le toit voisin. Faisant angle droit avec ces bâtiments, et, en arrière du principal, mais non exactement au milieu, s'élevait un troisième compartiment, très-petit, et, en général, d'un tiers moins grand que l'aile de l'ouest. Les toits des deux plus grands étaient très-escarpés, décrivant à partir de la ligne de faîtage, une longue courbe concave, et dépassant de quatre pieds au moins les murs de la façade, de manière à faire toiture pour deux portiques. Ces

derniers toits, naturellement, n'avaient aucun besoin de supports ; mais, comme ils avaient *l'air* d'en avoir besoin, des piliers fort légers et parfaitement polis y avaient été adaptés, seulement dans les coins. La toiture de l'aile du nord était simplement la prolongation d'une partie de la toiture principale. Entre le plus grand bâtiment et l'aile de l'ouest s'élevait une très-haute et très-svelte cheminée carrée, faite de briques hollandaises durcies, alternativement noires et rouges, et couronnée d'une légère corniche de brique faisant saillie. Au-dessus des pignons, les toits se projetaient aussi très-en dehors ; dans le bâtiment principal, cette saillie était environ de quatre pieds vers l'est et de deux pieds vers l'ouest. La porte principale n'était pas symétriquement placée dans le corps principal de logis, car elle était un peu à l'est, et les deux fenêtres à l'ouest. Ces dernières ne descendaient pas jusqu'au sol, mais étaient plus longues et plus étroites que de coutume ; elles avaient un volet simple, semblable à une porte, et des carreaux en forme de losanges très-allongés ; la porte était vitrée dans sa partie supérieure, faite aussi de carreaux losangés, avec un volet mobile qui la protégeait pendant la nuit. L'aile de l'ouest avait sa porte placée sous le pignon, et une unique fenêtre regardant le sud. L'aile du nord n'avait pas de porte extérieure, et une fenêtre unique, là aussi, s'ouvrait sur l'est.

Le mur soutenant le pignon oriental était flanqué d'un escalier qui le traversait en diagonale, la montée regardant le sud. Sous l'abri formé par le rebord très-avancé du toit, ces degrés aboutissaient à une porte qui conduisait aux mansardes, ou plutôt au grenier ; car cette partie n'était éclairée que par une seule fenêtre donnant sur le nord, et semblait avoir été destinée à servir de magasin.

Les *piazzas* du corps principal et de l'aile de l'ouest n'étaient pas planchéiées selon l'usage, mais, devant les portes et les fenêtres, de larges dalles de granit, plates et irrégulières de forme, étaient enchâssées dans le merveilleux gazon, et fournissaient en toute saison un confortable chemin pour les pieds. De commodes trottoirs, faits de même matière, non pas rigoureusement ajustés, mais laissant entre les pierres de fréquents intervalles par où jaillissait le velours du tapis naturel, conduisaient, soit de la maison vers une source de cristal, à cinq pas environ plus loin, soit vers la route, soit vers un ou deux pavillons situés au nord, au delà du ruisseau, et complètement cachés par quelques caroubiers et catalpas.

À six pas tout au plus de la porte principale se dressait le tronc mort d'un fantastique poirier, si bien habillé, de la tête aux pieds, de magnifiques fleurs de bignonia, qu'il était difficile de deviner quel singulier et charmant objet ce pouvait être. Aux divers bras de cet arbre étaient suspendues des cages pour des oiseaux divers. Dans l'une, vaste cylindre d'osier avec un anneau au sommet, s'ébattait un oiseau moqueur ; dans une autre, un loriot ; dans une troisième, l'impudent passereau des rizières ; et trois ou quatre prisons plus élégantes retentissaient du chant des canaris.

Les piliers de la *piazza* étaient enguirlandés de jasmin et de chèvrefeuille, et de l'angle formé par le corps principal de logis et l'aile de l'ouest s'élançait une vigne d'une richesse sans exemple. Défiant toute contrainte, elle avait d'abord grimpé jusqu'au toit inférieur, puis s'était élancée sur le supérieur, et, là, rampant et se contorsionnant le long du faîtage, elle jetait ses vrilles à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'elle atteignît le pignon de l'est, d'où elle se laissait retomber et traînait sur l'escalier.

Toute la maison, ainsi que les ailes, était construite en bardeaux, à la vieille mode hollandaise, larges et non arrondis par les coins. Ce mode a cela de particulier qu'il fait paraître les maisons ainsi bâties plus larges de la base que du sommet, à la manière des architectures égyptiennes ; et, dans le cas actuel, cet effet excessivement pittoresque était augmenté par de nombreux pots de fleurs magnifiques qui circonscrivaient presque entièrement la base des bâtiments.

Les bardeaux étaient peints en gris sombre ; et tout artiste comprendra toute de suite combien cette teinte neutre se fondait heureusement dans le vert éclatant des feuilles de tulipier qui ombrageaient en partie le cottage.

C'était en se plaçant près du mur de pierre dont j'ai déjà parlé qu'on trouvait la position la plus favorable pour examiner les bâtiments ; – car, l'angle du sud-est se projetant en avant, l'œil pouvait à la fois embrasser la totalité des deux façades, avec le pittoresque pignon de l'est, et prendre un aperçu suffisant de l'aile du nord, ainsi que d'une partie de la jolie toiture de la serre, et presque de la moitié d'un léger pont qui enjambait le ruisseau tout près des bâtiments principaux.

Je ne restai pas très-longtemps sur le sommet de la colline, mais assez toutefois pour étudier complètement le paysage placé sous mes pieds. Il était évident que je m'étais écarté de la route du village, et j'avais ainsi une excellente excuse de voyageur pour

ouvrir la porte et pour demander mon chemin, à tout hasard ; ainsi, sans plus de cérémonies, j'avançai.

La porte passée, la route semblait se continuer sur un rebord naturel qui descendait en pente douce le long de la paroi des rochers du nord-est. Elle me conduisit au pied du précipice du nord, de là sur le pont, et, en contournant le pignon de l'est, à la porte de la façade. Chemin faisant, j'observai qu'il était impossible d'apercevoir les pavillons.

Comme je tournais au coin du pignon, le dogue bondit vers moi menaçant et silencieux, avec l'œil et la physionomie d'un tigre. Je lui tendis cependant la main, en témoignage d'amitié, et je n'ai jamais connu de chien qui fût à l'épreuve de cet appel fait à sa courtoisie. Celui-ci, non-seulement ferma sa gueule et remua sa queue, mais m'offrit positivement sa patte, et même étendit ses civilités jusqu'à Ponto.

Comme je n'apercevais pas de cloche, je frappai avec ma canne contre la porte, qui était à moitié ouverte. Immédiatement, une personne s'avança vers le seuil ; – une jeune femme de vingt-huit ans environ, – élancée ou plutôt légère, et d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Comme elle s'approchait, avec une démarche à la fois modeste et décidée, absolument indescriptible, je me dis en moi-même : « J'ai sûrement trouvé ici la perfection de la grâce naturelle, en antithèse avec l'artificielle. » La seconde impression qu'elle produisit sur moi, et qui fut de beaucoup la plus vive des deux, fut une impression *d'enthousiasme.* Jamais expression d'un *romanesque* aussi intense, oserai-je dire, ou d'une étrangeté si extra-mondaine, telle que celle qui s'échappait de ses yeux profondément enchâssés, n'avait jusqu'alors pénétré le fond de mon cœur. Je ne sais comment cela se fait, mais cette expression particulière de l'œil, qui quelquefois même s'inscrit jusque dans les lèvres, est le charme le plus puissant, sinon l'unique, qui enchaîne mon attention à une femme. *Romanesque !* pourvu que mes lecteurs comprennent pleinement tout ce que je voudrais enfermer dans ce mot ! *romanesque* et *féminin* me paraissent deux termes réciproquement convertibles ; et, après tout, ce que l'homme aime vraiment dans la femme, c'est sa *féminéité.* Les yeux d'Annie (j'entendis quelqu'un qui, de l'intérieur, appelait sa « chère Annie ») étaient d'un *gris céleste ;* sa chevelure, d'un blond châtain ; ce fut tout ce que j'eus le temps d'observer en elle.

Sur sa très-courtoise invitation, j'entrai, et je passai d'abord

dans un vestibule suffisamment spacieux. Étant venu surtout pour *observer,* je notai qu'à ma droite, en entrant, il y avait une fenêtre, semblable à celles de la façade ; à ma gauche, une porte conduisant dans la pièce principale ; pendant qu'en face de moi une porte ouverte me permit de voir une petite chambre, de la même dimension que le vestibule, arrangée en manière de cabinet de travail, et ayant une large fenêtre cintrée regardant le nord.

Je passai dans le parloir, et je m'y trouvai avec M. Landor, – car tel était le nom du maître du lieu, comme je l'appris plus tard. Il avait des manières polies et même cordiales ; mais, en ce moment, mon attention était beaucoup plus occupée des arrangements de la maison qui m'avait tant intéressé que de la physionomie personnelle du propriétaire.

L'aile du nord, je le vis alors, était une chambre à coucher, dont la porte ouvrait sur le parloir. À l'ouest de cette porte était une fenêtre simple, regardant le ruisseau. À l'extrémité ouest du parloir, il y avait une cheminée, puis une porte conduisant dans l'aile de l'ouest, – qui probablement servait de cuisine.

Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus rigoureusement simple que l'ameublement du parloir. Le parquet était recouvert d'un tapis de laine teinte d'un excellent tissu, à fond blanc avec un semis de petits dessins verts circulaires. Les rideaux des fenêtres étaient en mousseline de jaconas d'une blancheur de neige, passablement amples, et descendant en plis fins, parallèles, d'une symétrie rigoureuse, juste au ras du tapis. Les murs étaient revêtus d'un papier français d'une grande finesse, à fond argenté, avec une cordelette d'un vert pâle courant en zigzag. Toute la tenture était simplement relevée par trois exquises lithographies de Julien, aux trois crayons, suspendues aux murs, mais sans cadres. L'un de ces dessins représentait un tableau de richesse ou plutôt de volupté orientale ; un autre, une scène de carnaval, d'une verve incomparable ; le troisième était une tête de femme grecque ; jamais visage si divinement beau, jamais expression d'un vague si provocant n'avaient jusqu'alors arrêté mon attention.

La partie solide de l'ameublement consistait en une table ronde, quelques sièges (parmi lesquels un fauteuil à bascule) et un sofa ou plutôt un canapé, dont le bois était de l'érable uni, peint en blanc crémeux, avec de légers filets verts et le fond en canne tressée. Sièges et tables étaient assortis pour aller ensemble ; mais les formes avaient été évidemment inventées par le même esprit

qui avait tracé le plan des jardins ; il était impossible de concevoir quelque chose de plus gracieux.

Sur la table traînaient quelques livres ; un flacon de cristal, vaste et carré, contenant quelque parfum nouveau ; une simple lampe astrale, de verre poli (non pas une lampe solaire), avec un abat-jour à l'italienne, et un large vase plein de fleurs splendidement épanouies. En somme, les fleurs, de couleurs magnifiques et d'un parfum délicat, formaient la seule vraie décoration de la chambre. Le foyer de la cheminée était presque entièrement rempli par un pot de brillants géraniums. Sur une table triangulaire, placée dans chaque coin de la pièce, était posé un vase semblable, ne se distinguant des autres que par son gracieux contenu. Un ou deux bouquets semblables ornaient le manteau de la cheminée, et des violettes récemment cueillies étaient groupées sur le rebord des fenêtres ouvertes.

Je m'arrête, ce travail n'ayant pas d'autre but que de donner une peinture détaillée de la résidence de M. Landor, *telle que je l'ai trouvée.*

# PHILOSOPHIE DE L'AMEUBLEMENT

Dans la décoration intérieure, si ce n'est dans l'architecture extérieure de leurs résidences, les Anglais excellent. Les Italiens n'ont qu'un faible sentiment en dehors des marbres et des couleurs. En France, *meliora probant, deteriora sequuntur* ; les Français sont une race trop *coureuse* pour entretenir ces talents domestiques dont ils ont d'ailleurs la très-délicate intelligence, ou du moins le sens élémentaire et juste. Les Chinois et la plupart des peuples orientaux ont une imagination chaude mais mal appropriée. Les Écossais sont de trop *pauvres* décorateurs. Les Hollandais ont peut-être l'idée vague qu'on ne fait pas un rideau avec de la gratte(41). En Espagne, ils sont *tout rideaux* – une nation qui raffole de *pendaisons*(42). Les Russes ne se meublent pas. Les Hottentots et les Kickapoos sont bien dans leur voie naturelle. Seuls, les Yankees vont à rebours du bons sens.

Comment cela se fait, il n'est pas difficile de le comprendre. Nous n'avons pas d'aristocratie de naissance, et conséquemment ayant – chose naturelle et inévitable – fabriqué à notre usage une aristocratie de dollars, l'étalage de la richesse a dû prendre ici la place et remplir l'office du luxe nobiliaire dans les pays monarchiques. Par une transition facile à saisir et également facile à prévoir, nous avons été amenés à noyer dans la pure *ostentation* toutes les notions de goût que nous pouvions posséder.

Parlons d'une façon moins abstraite. En Angleterre, par exemple, un pur étalage de mobilier coûteux serait beaucoup moins propre que chez nous à créer une idée de beauté relativement au mobilier, ou de goût naturel dans le propriétaire ; – et cela, d'abord pour cette raison que la richesse, ne constituant pas la noblesse, n'est pas en Angleterre l'objet le plus élevé de l'ambition ; en second lieu, parce que, là, la vraie noblesse de naissance, se restreignant aux strictes limites du goût légitime, évite plutôt qu'elle n'affecte cette pure somptuosité à laquelle une jalousie de parvenu peut quelquefois atteindre avec succès. Le peuple imitera les nobles, et le résultat est une diffusion générale du sentiment juste. Mais, en Amérique, la monnaie courante étant le seul blason de l'aristocratie, l'étalage de cette monnaie peut être

généralement considéré comme le seul moyen de distinction aristocratique ; et la populace, qui cherche toujours ses modèles en haut, est insensiblement amenée à confondre les deux idées, entièrement distinctes, de somptuosité et de beauté. Bref, le coût d'un article d'ameublement est devenu, à la fin, pour nous, le seul critérium de son mérite au point de vue décoratif ; et ce critérium, une fois adopté, a ouvert la route vers une foule d'erreurs analogues dont on peut suivre facilement l'origine jusqu'à la principale sottise primordiale.

Il ne peut rien exister de plus directement choquant pour l'œil d'un artiste que l'arrangement intérieur de ce qu'on appelle aux États-Unis – c'est-à-dire en Appallachie – un appartement bien meublé. Son défaut le plus ordinaire est un manque d'harmonie. Nous parlons de l'harmonie d'une chambre comme nous parlerions de l'harmonie d'un tableau ; car tous les deux, la chambre et le tableau, sont également soumis à ces principes indéfectibles, qui gouvernent toutes les variétés de l'art ; et l'on peut dire qu'à très-peu de chose près, les lois par lesquelles nous jugeons les qualités principales d'un tableau suffisent pour apprécier l'arrangement d'une chambre.

Il y a quelquefois lieu d'observer un manque d'harmonie dans le caractère des diverses pièces de l'ameublement, mais plus généralement dans leurs couleurs ou dans leurs modes d'adaptation à leur usage naturel. Très-souvent l'œil est offensé par leur arrangement anti-artistique. Les lignes droites sont trop visiblement prédominantes, trop continuées sans interruption, ou rompues trop rudement par des angles droits. Si les lignes courbes interviennent, elles se répètent avec une uniformité déplaisante. Par une précision outrée, tout l'aspect d'une belle chambre se trouve complètement gâté.

Les rideaux sont rarement bien disposés ou bien choisis, relativement aux autres décorations. Avec un ameublement complet et rationnel, les rideaux sont hors de place, et un vaste volume de draperies, de quelque nature qu'elles soient, dans n'importe quelles circonstances, est inconciliable avec le bon goût, – la quantité convenable ainsi que l'ajustement convenable dépendant du caractère de l'effet général.

La question des tapis est mieux comprise depuis ces derniers temps que dans les anciens jours ; mais nous commettons souvent des erreurs dans le choix de leurs dessins et de leurs couleurs. Le tapis, c'est l'âme de l'appartement. C'est du tapis que doivent être

déduites non-seulement les couleurs, mais aussi les formes de tous les objets qui reposent dessus. Il est permis à un juge en droit coutumier d'être un homme ordinaire ; un bon juge en tapis *doit être* un homme de génie. Cependant nous avons entendu discuter de tapis, avec l'air *d'un mouton qui rêve*(43), maint gaillard absolument incapable d'arranger lui-même ses favoris. Chacun sait qu'un grand tapis *peut* être revêtu de grands dessins, et qu'un petit *doit* être couvert de petits ; – mais ce n'est pas là, bien entendu, le fin fond de la doctrine. En ce qui regarde le tissu, le tapis de Saxe est le seul admissible. Le tapis de Bruxelles est le passé-plus-que-parfait du style et celui de Turquie est le goût dans sa définitive agonie. Relativement aux dessins, un tapis ne doit pas être barbouillé, enjolivé comme un Indien Riccaree, – tout en craie rouge, ocre jaune et plumes de coq. Pour être bref, des fonds visibles avec des dessins éclatants, circulaires ou cycloïdes, mais *sans aucune signification,* sont, dans le cas en question, des lois inviolables. L'abomination des fleurs ou des images d'objets familiers de toute sorte devrait être exclue des limites de la chrétienté. En somme, qu'il s'agisse de tapis, de rideaux, de tapisseries ou d'étoffes pour divans, tout article de ce genre doit être orné d'une manière strictement arabesque. Quant à ces anciens tapis qu'on trouve encore de temps à autre dans les habitations du vulgaire, ces tapis où s'étalent et rayonnent d'énormes dessins, séparés par des bandes et brillant de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, à travers lesquelles il est impossible de distinguer un fond quelconque, ils ne sont qu'une méchante invention d'une race de complaisants du siècle et d'amoureux passionnés de l'argent, enfants de Baal et adorateurs de Mammon, – espèces de Benthams qui, pour épargner la pensée et économiser l'imagination, ont d'abord inventé le barbare kaléidoscope, et puis ont établi des compagnies à fonds communs pour le faire tourner à la vapeur.

*L'éclat* est la principale hérésie de la philosophie américaine de l'ameublement, hérésie qui naît, comme il est facile de le reconnaître, de cette perversion du goût dont nous parlions tout à l'heure. Nous sommes violemment affolés de gaz et de verre. Le gaz, dans la maison, est complètement inadmissible. Sa lumière, vibrante et dure, est offensante. Quiconque a une cervelle et des yeux refusera d'en faire usage. Une lumière douce, ce que les artistes appellent un jour froid, donnant naturellement des ombres chaudes, fera merveille, même dans une chambre imparfaitement meublée. Il n'y eut jamais d'invention plus charmante que celle de

la lampe astrale. Nous parlons, bien entendu, de la lampe astrale proprement dite, de la lampe d'Argand, avec son abat-jour primitif de verre poli et uni, et sa lumière de clair de lune, uniforme et tempérée. L'abat-jour de verre taillé est une triste invention du démon. L'empressement avec lequel nous l'avons adopté, d'abord à cause de son *étincellement,* mais surtout parce qu'il est *plus coûteux,* est un bon commentaire de la proposition que nous avons émise en commençant. Nous pouvons affirmer que celui qui emploie délibérément l'abat-jour de verre taillé est radicalement privé de goût, ou qu'il est un aveugle serviteur des caprices de la mode. La lumière qui jaillit d'une de ces vaniteuses abominations est inégale, brisée et douloureuse. Elle suffit pour gâter une masse de bons effets dans un ameublement soumis à sa détestable influence. Elle est un mauvais œil qui détruit spécialement plus de la moitié du charme de la beauté des femmes.

En matière de verre, nous partons généralement de faux principes. Le caractère principal du verre, c'est *l'éclat,* – et quel monde de choses détestables ce seul mot suffit à exprimer ! Les lumières trémoussantes, inquiètes, peuvent être *quelquefois* agréables (elles le sont toujours pour les enfants et les idiots) ; mais, dans la décoration d'une chambre, elles doivent être scrupuleusement évitées. Je dirai plus : les lumières *constantes,* si elles sont trop énergiques, sont elles-mêmes inadmissibles. Ces énormes et insensés lustres de verre taillés à facettes, éclairés au gaz, et sans abat-jour, qui sont suspendus dans nos salons les plus à la mode, peuvent être cités comme la quintessence du faux goût et le superlatif de la folie.

La passion de *l'éclat* – cette idée s'étant confondue, comme nous l'avons déjà observé, avec celle de magnificence générale – nous a conduits aussi à l'emploi exagéré des miroirs. Nous recouvrons les murs de nos appartements de grandes glaces anglaises, et nous nous imaginons avoir fait là quelque chose de fort beau. Or, la plus légère réflexion suffirait pour convaincre quiconque a un œil du détestable effet produit par de nombreux miroirs, spécialement par les plus grands. En faisant abstraction de sa puissance réflective, le miroir présente une surface continue, plane, incolore, monotone, – une chose toujours et évidemment déplaisante. Considéré comme réflecteur, il contribue fortement à produire une monstrueuse et odieuse uniformité, et le mal est ici aggravé, non pas seulement en proportion directe du moyen, mais dans une raison constamment croissante. De fait, une chambre avec quatre ou cinq glaces, distribuées à tort et à travers, est, au

point de vue artistique, une chambre sans aucune forme. Si à ce défaut nous ajoutons la répercussion du miroitement, nous obtenons un parfait chaos d'effets discordants et désagréables. Le rustre le plus naïf, en entrant dans une chambre ainsi enjolivée, sentira immédiatement qu'il y a là quelque chose d'absurde, bien qu'il lui soit absolument impossible d'assigner une cause à son malaise. Supposons le même individu conduit dans une chambre meublée avec goût : il laissera éclater une exclamation de plaisir et de surprise.

Un malheur qui naît de nos institutions républicaines, c'est qu'ici un homme possédant une grosse bourse n'a généralement qu'une très-petite âme à mettre dedans. La corruption du goût fait partie et pendant de l'industrie des dollars. À mesure que nous devenons riches, nos idées se rouillent. Donc, ce n'est pas parmi *notre* aristocratie (encore moins en Appallachie) que nous chercherons la haute spiritualité du boudoir anglais. Mais nous avons vu dans la mouvance d'Américains de fortune moderne des appartements qui, au moins par leur mérite négatif, pourraient rivaliser avec les cabinets raffinés de nos amis d'outre-mer. En ce moment même, nous avons présente à l'œil de notre esprit une petite chambre sans prétentions, dans la décoration de laquelle il n'y a rien à reprendre. Le propriétaire est assoupi sur un sofa ; le temps est frais ; il est près de minuit ; nous ferons un croquis de la chambre pendant qu'il sommeille.

La forme en est oblongue ; – trente pieds de long environ, et vingt-cinq de large ; – c'est une forme qui donne les commodités ordinaires les plus grandes pour l'arrangement d'un mobilier. Elle n'a qu'une porte, qui n'est rien moins que large, placée à l'un des bouts du parallélogramme, et que deux fenêtres, placées à l'autre bout. Ces dernières sont larges et descendent jusqu'au plancher, profondément enfoncées d'ailleurs, et ouvrant sur une véranda italienne. Leurs carreaux sont de verre pourpre, encadrés dans un châssis de bois de palissandre, plus massif que d'ordinaire. Elles sont garnies, à l'intérieur du renfoncement, de rideaux d'un épais tissu d'argent adapté à la forme de la fenêtre et tombant librement à petits plis. En dehors de la niche sont des rideaux de soie cramoisie, excessivement riche, frangés d'un large réseau d'or et doublés du même tissu d'argent dont est fait également le store extérieur. Il n'y a pas de corniches ; mais tous les plis de l'étoffe (qui sont plutôt fins que massifs et ont ainsi un air de légèreté) sortent de dessous un entablement doré, d'un riche travail, qui fait tout le tour de la chambre à la ligne de jonction du plafond et des

murs. La draperie s'ouvre et se ferme au moyen d'une épaisse corde d'or qui l'enveloppe négligemment et qui se résout facilement en un nœud ; on ne voit ni patères ni aucun mécanisme. Les couleurs des rideaux et de leurs franges, le cramoisi et l'or, se montrent partout avec profusion et déterminent le *caractère* de la chambre. Le tapis, un tissu de Saxe, a un demi-pouce d'épaisseur, et son fond, également cramoisi, est simplement relevé par une ganse d'or, analogue à la corde qui enserre les rideaux, faisant légèrement saillie sur le fond, et se promenant à travers, de manière à former une série de courbes brusques et irrégulières, l'une passant de temps en temps par-dessus l'autre. Les murs sont revêtus d'un papier satiné d'une couleur argentée, tigré de petits dessins arabesques de la même couleur cramoisie dominante, mais un peu affaiblie. Plusieurs peintures coupent çà et là l'étendue du papier. Ce sont principalement des paysages d'un style imaginatif, tels *Les Grottes des fées,* de Stanfield, ou *L'Étang lugubre,* de Chapman. Il y a néanmoins trois ou quatre têtes de femmes, d'une beauté éthéréenne, – des portraits dans la manière de Sully. Chacune de ces peintures est d'un ton chaud mais sombre. Elles ne contiennent pas ce qu'on appelle de *brillants effets.* De toutes émane un sentiment de repos. Aucune n'est de petite dimension. Les trop petits tableaux donnent à une chambre cet aspect moucheté, qui est le vice de plus d'un bel ouvrage d'art fastidieusement retouché. Les cadres sont larges, mais peu profonds, richement sculptés, mais ils ne sont ni mats ni travaillés à jour. Ils ont, tous, tout l'éclat de l'or bruni. Ils reposent à plat sur les murs et ne sont pas suspendus par des cordes, de manière à pencher. Il est vrai que les tableaux gagnent souvent beaucoup dans cette position ; mais l'aspect général d'une pièce s'en trouve gâté. On n'aperçoit qu'une seule glace, qui d'ailleurs n'est pas très-grande. Sa forme est presque circulaire, et elle est suspendue de telle façon que le propriétaire ne peut y voir son image reflétée d'aucun des principaux sièges de la chambre. Deux larges sofas, très-bas, en bois de palissandre et en soie cramoisie brochée d'or, forment les seuls sièges, à l'exception de deux causeuses, également en palissandre. Il y a un piano (en palissandre), sans housse, et tout ouvert. Une table octogone, faite uniquement du plus beau marbre incrusté d'or, est placée près d'un des sofas. Cette table n'a pas non plus de tapis ; en fait de draperies, les rideaux ont été jugés suffisants. Quatre vastes et magnifiques vases de Sèvres, dans lesquels s'épanouit une profusion de fleurs

aussi odorantes qu'éclatantes, occupent les autres angles légèrement arrondis de la chambre. Un haut candélabre, soutenant une petite lampe antique pleine d'une huile fortement parfumée, s'élève près de la tête de mon ami assoupi. Quelques tablettes, légères et gracieuses, dorées sur leurs tranches, et suspendues par des cordelettes de soie cramoisie à glands d'or, supportent deux ou trois cents volumes magnifiquement reliés. En dehors de cela, il n'y a pas d'autres meubles, excepté une lampe d'Argand, avec un simple globe de verre poli d'une couleur pourpre, qui par une unique et mince chaîne d'or est suspendue au plafond, lequel est creusé en voûte et fort élevé, et répand sur toutes choses une lumière à la fois tranquille et magique.

# LA GENÈSE D'UN POËME

La poétique est faite, nous disait-on, et modelée d'après les poëmes. Voici un poëte qui prétend que son poëme a été composé d'après sa poétique. Il avait certes un grand génie et plus d'inspiration que qui que ce soit, si par inspiration on entend l'énergie, l'enthousiasme intellectuel et la faculté de tenir ses facultés en éveil. Mais il aimait aussi le travail plus qu'aucun autre ; il répétait volontiers, lui, un original achevé, que l'originalité est chose d'apprentissage, ce qui ne veut pas dire une chose qui peut être transmise par l'enseignement. Le hasard et l'incompréhensible étaient ses deux grands ennemis. S'est-il fait, par une vanité étrange et amusante, beaucoup moins inspiré qu'il ne l'était naturellement ? A-t-il diminué la faculté gratuite qui était en lui pour faire la part plus belle à la volonté ? Je serais assez porté à le croire ; quoique cependant il faille ne pas oublier que son génie, si ardent et si agile qu'il fût, était passionnément épris d'analyse, de combinaisons et de calculs. Un de ses axiomes favoris était encore celui-ci : « Tout, dans un poëme comme dans un roman, dans un sonnet comme dans une nouvelle, doit concourir au dénouement. Un bon auteur a déjà sa dernière ligne en vue quand il écrit la première. » Grâce à cette admirable méthode, le compositeur peut commencer son œuvre par la fin, et travailler, quand il lui plaît, à n'importe quelle partie. Les amateurs du *délire* seront peut-être révoltés par ces *cyniques* maximes ; mais chacun en peut prendre ce qu'il voudra. Il sera toujours utile de leur montrer quels bénéfices l'art peut tirer de la délibération, et de faire voir aux gens du monde quel labeur exige cet objet de luxe qu'on nomme Poésie.

Après tout, un peu de charlatanerie est toujours permis au génie, et même ne lui messied pas. C'est, comme le fard sur les pommettes d'une femme naturellement belle, un assaisonnement nouveau pour l'esprit.

Poëme singulier entre tous. Il roule sur un mot mystérieux et profond, terrible comme l'infini, que des milliers de bouches crispées ont répété depuis le commencement des âges, et que par une triviale habitude de désespoir plus d'un rêveur a écrit sur le

coin de sa table pour essayer sa plume : *Jamais plus !* De cette idée, l'immensité, fécondée par la destruction, est remplie du haut en bas, et l'Humanité, non abrutie, accepte volontiers l'Enfer pour échapper au désespoir irrémédiable contenu dans cette parole.

Dans le moulage de la prose appliqué à la poésie, il y a nécessairement une affreuse imperfection ; mais le mal serait encore plus grand dans une singerie rimée. Le lecteur comprendra qu'il m'est impossible de lui donner une idée exacte de la sonorité profonde et lugubre, de la puissante monotonie de ces vers, dont les rimes larges et triplées sonnent comme un glas de mélancolie. C'est bien là le poëme de l'insomnie du désespoir ; rien n'y manque : ni la fièvre des idées, ni la violence des couleurs, ni le raisonnement maladif, ni la terreur radoteuse, ni même cette gaieté bizarre de la douleur qui la rend plus terrible. Écoutez chanter dans votre mémoire les strophes les plus plaintives de Lamartine, les rythmes les plus magnifiques et les plus compliqués de Victor Hugo ; mêlez-y le souvenir des tercets les plus subtils et les plus compréhensifs de Théophile Gautier, – de *Ténèbres,* par exemple, ce chapelet de redoutables concetti sur la mort et le néant, où la rime triplée s'adapte si bien à la mélancolie obsédante, – et vous obtiendrez peut-être une idée approximative des talents de Poe en tant que versificateur ; je dis : en tant que versificateur, car il est superflu, je pense, de parler de son imagination.

Mais j'entends le lecteur qui murmure comme Alceste : « Nous verrons bien ! » – Voici donc le poëme(44) :

# Le corbeau

Une fois, sur le minuit lugubre, pendant que je méditais, faible et fatigué, sur maint précieux et curieux volume d'une doctrine oubliée, pendant que je donnais de la tête, presque assoupi, soudain il se fit un tapotement, comme de quelqu'un frappant doucement, frappant à la porte de ma chambre. « C'est quelque visiteur, – murmurai-je, – qui frappe à la porte de ma chambre ; ce n'est que cela, et rien de plus. »

Ah ! distinctement je me souviens que c'était dans le glacial décembre, et chaque tison brodait à son tour le plancher du reflet

de son agonie. Ardemment je désirais le matin ; en vain m'étais-je efforcé de tirer de mes livres un sursis à ma tristesse, ma tristesse pour ma Lénore perdue, pour la précieuse et rayonnante fille que les anges nomment Lénore, – et qu'ici on ne nommera jamais plus.

Et le soyeux, triste et vague bruissement des rideaux pourprés me pénétrait, me remplissait de terreurs fantastiques, inconnues pour moi jusqu'à ce jour ; si bien qu'enfin, pour apaiser le battement de mon cœur, je me dressai, répétant : « C'est quelque visiteur qui sollicite l'entrée à la porte de ma chambre, quelque visiteur attardé sollicitant l'entrée à la porte de ma chambre ; – c'est cela même, et rien de plus. »

Mon âme en ce moment se sentit plus forte. N'hésitant donc pas plus longtemps : « Monsieur, – dis-je, – ou madame, en vérité j'implore votre pardon ; mais le fait est que je sommeillais, et vous êtes venu frapper si doucement, si faiblement vous êtes venu taper à la porte de ma chambre, qu'à peine étais-je certain de vous avoir entendu. » Et alors j'ouvris la porte toute grande ; – les ténèbres, et rien de plus !

Scrutant profondément ces ténèbres, je me tins longtemps plein d'étonnement, de crainte, de doute, rêvant des rêves qu'aucun mortel n'a jamais osé rêver ; mais le silence ne fut pas troublé, et l'immobilité ne donna aucun signe, et le seul mot proféré fut un nom chuchoté : « Lénore ! » – C'était moi qui le chuchotais, et un écho à son tour murmura ce mot : « Lénore ! » – Purement cela, et rien de plus.

Rentrant dans ma chambre, et sentant en moi toute mon âme incendiée, j'entendis bientôt un coup un peu plus fort que le premier. « Sûrement, – dis-je, – sûrement, il y a quelque chose aux jalousies de ma fenêtre ; voyons donc ce que c'est, et explorons ce mystère. Laissons mon cœur se calmer un instant, et explorons ce mystère ; – c'est le vent, et rien de plus. »

Je poussai alors le volet, et, avec un tumultueux battement d'ailes, entra un majestueux corbeau digne des anciens jours. Il ne fit pas la moindre révérence, il ne s'arrêta pas, il n'hésita pas une minute ; mais, avec la mine d'un lord ou d'une lady, il se percha au-dessus de la porte de ma chambre ; il se percha sur un buste de Pallas juste au-dessus de la porte de ma chambre ; – il se percha, s'installa, et rien de plus.

Alors cet oiseau d'ébène, par la gravité de son maintien et la sévérité de sa physionomie, induisant ma triste imagination à

sourire : « Bien que ta tête, – lui dis-je, – soit sans huppe et sans cimier, tu n'es certes pas un poltron, lugubre et ancien corbeau, voyageur parti des rivages de la nuit. Dis-moi quel est ton nom seigneurial aux rivages de la Nuit plutonienne ! » Le corbeau dit : « Jamais plus ! »

Je fus émerveillé que ce disgracieux volatile entendît si facilement la parole, bien que sa réponse n'eût pas un bien grand sens et ne me fût pas d'un grand secours ; car nous devons convenir que jamais il ne fut donné à un homme vivant de voir un oiseau au-dessus de la porte de sa chambre, un oiseau ou une bête sur un buste sculpté au-dessus de la porte de sa chambre, se nommant d'un nom tel que *Jamais plus !*

Mais le corbeau, perché solitairement sur le buste placide, ne proféra que ce mot unique, comme si dans ce mot unique il répandait toute son âme. Il ne prononça rien de plus ; il ne remua pas une plume, – jusqu'à ce que je me prisse à murmurer faiblement : « D'autres amis se sont déjà envolés loin de moi ; vers le matin, lui aussi, il me quittera comme mes anciennes espérances déjà envolées. » L'oiseau dit alors : – « Jamais plus ! »

Tressaillant au bruit de cette réponse jetée avec tant d'à-propos : « Sans doute, – dis-je, – ce qu'il prononce est tout son bagage de savoir, qu'il a pris chez quelque maître infortuné que le Malheur impitoyable a poursuivi ardemment, sans répit, jusqu'à ce que ses chansons n'eussent plus qu'un seul refrain, jusqu'à ce que le *De profundis* de son Espérance eût pris ce mélancolique refrain : Jamais, jamais plus !

Mais, le corbeau induisant encore toute ma triste âme à sourire, je roulai tout de suite un siège à coussins en face de l'oiseau et du buste et de la porte ; alors, m'enfonçant dans le velours, je m'appliquai à enchaîner les idées aux idées, cherchant ce que cet augural oiseau des anciens jours, ce que ce triste, disgracieux, sinistre, maigre et augural oiseau des anciens jours voulait faire entendre en croassant son *Jamais plus !*

Je me tenais ainsi, rêvant, conjecturant, mais n'adressant plus une syllabe à l'oiseau, dont les yeux ardents me brûlaient maintenant jusqu'au fond du cœur ; je cherchais à deviner cela, et plus encore, ma tête reposant à l'aise sur le velours du coussin que caressait la lumière de la lampe, ce velours violet caressé par la lumière de la lampe que sa tête, à *Elle,* ne pressera plus, ah ! jamais plus !

Alors il me sembla que l'air s'épaississait, parfumé par un encensoir invisible que balançaient des séraphins dont les pas frôlaient le tapis de la chambre. « Infortuné ! – m'écriai-je, – ton Dieu t'a donné par ses anges, il t'a envoyé du répit, du répit et du népenthès dans tes ressouvenirs de Lénore ! Bois, oh ! bois ce bon népenthès, et oublie cette Lénore perdue ! » Le corbeau dit : « Jamais plus ! »

« Prophète ! – dis-je, – être de malheur ! oiseau ou démon, mais toujours prophète ! que tu sois un envoyé du Tentateur, ou que la tempête t'ait simplement échoué, naufragé, mais encore intrépide, sur cette terre déserte, ensorcelée, dans ce logis par l'Horreur hanté, – dis-moi sincèrement, je t'en supplie, existe-t-il, existe-t-il ici un baume de Judée ? Dis, dis, je t'en supplie ! » Le corbeau dit : « Jamais plus ! »

« Prophète ! dis-je, être de malheur ! oiseau ou démon ! toujours prophète ! par ce ciel tendu sur nos têtes, par ce Dieu que tous deux nous adorons, dis à cette âme chargée de douleur si, dans le Paradis lointain, elle pourra embrasser une fille sainte que les anges nomment Lénore, embrasser une précieuse et rayonnante fille que les anges nomment Lénore. » Le corbeau dit : « Jamais plus ! »

« Que cette parole soit le signal de notre séparation, oiseau ou démon ! – hurlai-je en me redressant. – Rentre dans la tempête, retourne au rivage de la Nuit plutonienne ; ne laisse pas ici une seule plume noire comme souvenir du mensonge que ton âme a proféré ; laisse ma solitude inviolée ; quitte ce buste au-dessus de ma porte ; arrache ton bec de mon cœur et précipite ton spectre loin de ma porte ! » Le corbeau dit : « Jamais plus ! »

Et le corbeau, immuable, est toujours installé, toujours installé sur le buste pâle de Pallas, juste au-dessus de la porte de ma chambre ; et ses yeux ont toute la semblance des yeux d'un démon qui rêve ; et la lumière de la lampe, en ruisselant sur lui, projette son ombre sur le plancher ; et mon âme, hors du cercle de cette ombre qui gît flottante sur le plancher, ne pourra plus s'élever, – jamais plus !

**********

Maintenant, voyons la coulisse, l'atelier, le laboratoire, le mécanisme intérieur, selon qu'il vous plaira de qualifier la *Méthode de composition*(45).

# Méthode de composition

Charles Dickens, dans une note que j'ai actuellement sous les yeux, parlant d'une analyse que j'avais faite du mécanisme de *Barnaby Rudge,* dit : « Savez-vous, soit dit en passant, que Godwin a écrit son *Caleb Williams* à rebours ? Il a commencé par envelopper son héros dans un tissu de difficultés, qui forment la matière du deuxième volume, et ensuite, pour composer le premier, il s'est mis à rêver aux moyens de légitimer tout ce qu'il avait fait. »

Il m'est impossible de croire que tel a été précisément le mode de composition de Godwin, et d'ailleurs ce qu'il en avoue lui-même n'est pas absolument conforme à l'idée de M. Dickens ; mais l'auteur de *Caleb Williams* était un trop parfait artiste pour ne pas apercevoir le bénéfice qu'on peut tirer de quelque procédé de ce genre. S'il est une chose évidente, c'est qu'un plan quelconque, digne du nom de plan, doit avoir été soigneusement élaboré en vue du dénouement, avant que la plume attaque le papier. Ce n'est qu'en ayant sans cesse la pensée du dénouement devant les yeux que nous pouvons donner à un plan son indispensable physionomie de logique et de causalité – en faisant que tous les incidents, et particulièrement le ton général, tendent vers le développement de l'intention.

Il y a, je crois, une erreur radicale dans la méthode généralement usitée pour construire un conte. Tantôt l'histoire nous fournit une thèse ; tantôt l'écrivain se trouve inspiré par un incident contemporain ; ou bien, mettant les choses au mieux, il s'ingénie à combiner des événements surprenants, qui doivent former simplement la base de son récit, se promettant généralement d'introduire les descriptions, le dialogue ou son commentaire personnel partout où une crevasse dans le tissu de l'action lui en fournit l'opportunité.

Pour moi, la première de toutes les considérations, c'est celle d'un *effet* à produire. Ayant toujours en vue l'originalité (car il est traître envers lui-même, celui qui risque de se passer d'un moyen d'intérêt aussi évident et aussi facile), je me dis, avant tout : parmi les innombrables effets ou impressions que le cœur, l'intelligence ou, pour parler plus généralement, l'âme est susceptible de recevoir, quel est l'unique *effet* que je dois choisir dans le cas présent ? Ayant donc fait choix d'un sujet de roman et ensuite d'un vigoureux effet à produire, je cherche s'il vaut mieux le

mettre en lumière par les incidents ou par le ton, – ou par des incidents vulgaires et un ton particulier, – ou par des incidents singuliers et un ton ordinaire, – ou par une égale singularité de ton et d'incidents ; – et puis je cherche autour de moi, ou plutôt en moi-même, les combinaisons d'événements ou de tons qui peuvent être les plus propres à créer l'effet en question.

Bien souvent j'ai pensé combien serait intéressant un article écrit par un auteur qui voudrait, c'est-à-dire qui pourrait raconter, pas à pas, la marche progressive qu'a suivie une quelconque de ses compositions pour arriver au terme définitif de son accomplissement. Pourquoi un pareil travail n'a-t-il jamais été livré au public, il me serait difficile de l'expliquer ; mais peut-être la vanité des auteurs a-t-elle été, pour cette lacune littéraire, plus puissante qu'aucune autre cause. Beaucoup d'écrivains, particulièrement les poëtes, aiment mieux laisser entendre qu'ils composent grâce à une espèce de frénésie subtile, ou d'intuition extatique, et ils auraient positivement le frisson s'il leur fallait autoriser le public à jeter un coup d'œil derrière la scène, et à contempler les laborieux et indécis embryons de pensée, la vraie décision prise au dernier moment, l'idée si souvent entrevue comme dans un éclair et refusant si longtemps de se laisser voir en pleine lumière, la pensée pleinement mûrie et rejetée de désespoir comme étant d'une nature intraitable, le choix prudent et les rebuts, les douloureuses ratures et les interpolations – en un mot, les rouages et les chaînes, les trucs pour les changements de décor, les échelles et les trappes – les plumes de coq, le rouge, les mouches et tout le maquillage qui, dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, constituent l'apanage et le naturel de *l'histrion littéraire.*

Je sais, d'autre part, que le cas n'est pas commun où un auteur se trouve dans une bonne condition pour reprendre le chemin par lequel il est arrivé à son dénouement. En général, les idées, ayant surgi pêle-mêle, ont été poursuivies et oubliées de la même manière.

Pour ma part, je ne partage pas la répugnance dont je parlais tout à l'heure, et je ne trouve pas la moindre difficulté à me rappeler la marche progressive de toutes mes compositions ; et puisque l'intérêt d'une telle analyse ou reconstruction, que j'ai considérée comme un *desideratum* en littérature, est tout à fait indépendant de tout intérêt réel supposé dans la chose analysée, on ne m'accusera pas de manquer aux convenances, si je dévoile le *modus operandi* grâce auquel j'ai pu construire l'un de mes

propres ouvrages. Je choisis *Le Corbeau* comme très-généralement connu. Mon dessein est de démontrer qu'aucun point de la composition ne peut être attribué au hasard ou à l'intuition, et que l'ouvrage a marché, pas à pas, vers sa solution avec la précision et la rigoureuse logique d'un problème mathématique.

Laissons de côté, comme ne relevant pas directement de la question poétique, la circonstance ou, si vous voulez, la nécessité d'où est née l'intention de composer un poëme qui satisfît à la fois le goût populaire et le goût critique.

C'est donc à partir de cette intention que commence mon analyse.

La considération primordiale fut celle de la dimension. Si un ouvrage littéraire est trop long pour se laisser lire en une seule séance, il faut nous résigner à nous priver de l'effet prodigieusement important qui résulte de l'unité d'impression ; car, si deux séances sont nécessaires, les affaires du monde s'interposent, et tout ce que nous appelons *l'ensemble*, totalité, se trouve détruit du coup. Mais, puisque, *caeteris paribus,* aucun poëte ne peut se priver de tout ce qui concourra à servir son dessein, il ne reste plus qu'à examiner si, dans l'étendue, nous trouverons un avantage quelconque compensant cette perte de l'unité qui en résulte. Et tout d'abord je dis : Non. Ce que nous appelons un long poëme n'est, en réalité, qu'une succession de poëmes courts, c'est-à-dire d'effets poétiques brefs. Il est inutile de dire qu'un poëme n'est un poëme qu'en tant qu'il élève l'âme et lui procure une excitation intense ; et, par une nécessité psychique, toutes les excitations intenses sont de courte durée. C'est pourquoi la moitié au moins du *Paradis perdu* n'est que pure prose, n'est qu'une série d'excitations poétiques parsemées *inévitablement* de dépressions correspondantes, tout l'ouvrage étant privé, à cause de son excessive longueur, de cet élément artistique si singulièrement important : totalité ou unité d'effet.

Il est donc évident qu'il y a, en ce qui concerne la dimension, une limite positive pour tous les ouvrages littéraires – c'est la limite d'une seule séance – et, quoique, en de certains ordres de compositions en prose, telles que *Robinson Crusoé,* qui ne réclament pas l'unité, cette limite puisse être avantageusement dépassée, il n'y aura jamais profit à la dépasser dans un poëme. Dans cette limite même, l'étendue d'un poëme doit se trouver en rapport mathématique avec le mérite dudit poëme, c'est-à-dire avec l'élévation ou l'excitation qu'il comporte, en d'autres termes

encore, avec la quantité de véritable effet poétique dont il peut frapper les âmes ; il n'y a à cette règle qu'une seule condition restrictive, c'est qu'une certaine quantité de durée est absolument indispensable pour la production d'un effet quelconque.

Gardant bien ces considérations présentes à mon esprit, ainsi que ce degré d'excitation que je ne plaçais pas au-dessus du goût populaire non plus qu'au-dessous du critique, je conçus tout d'abord l'idée de la longueur convenable de mon poëme projeté, une longueur de cent vers environ. Or, il n'en a, en réalité, que cent huit.

Ma pensée ensuite s'appliqua au choix d'une impression ou d'un effet à produire ; et ici je crois qu'il est bon de faire observer que, à travers ce labeur de construction, je gardai toujours présent à mes yeux le dessein de rendre l'œuvre *universellement* appréciable. Je serais emporté beaucoup trop loin de mon sujet immédiat, si je m'appliquais à démontrer un point sur lequel j'ai insisté nombre de fois, à savoir que le Beau est le seul domaine légitime de la poésie. Je dirai cependant quelques mots pour l'élucidation de ma véritable pensée, que quelques-uns de mes amis se sont montrés trop prompts à travestir. Le plaisir qui est à la fois le plus intense, le plus élevé et le plus pur, ce plaisir-là ne se trouve, je crois, que dans la contemplation du Beau. Quand les hommes parlent de Beauté, ils entendent, non pas précisément une qualité, comme on le suppose, mais une impression ; bref, ils ont justement en vue cette violente et pure élévation de *l'âme* – non pas de l'intellect, non plus que du cœur – que j'ai déjà décrite, et qui est le résultat de la contemplation du Beau. Or, je désigne la Beauté comme le domaine de la poésie, parce que c'est une règle évidente de l'Art que les effets doivent nécessairement naître de causes directes, que les objets doivent être conquis par les moyens qui sont le mieux appropriés à la conquête desdits objets, aucun homme ne s'étant encore montré assez sot pour nier que l'élévation singulière dont je parle soit plus facilement à la portée de la Poésie. Or, l'objet Vérité, ou satisfaction de l'intellect, et l'objet Passion, ou excitation du cœur, sont, – quoiqu'ils soient aussi, dans une certaine mesure, à la portée de la poésie – beaucoup plus faciles à atteindre par le moyen de la prose. En somme, la Vérité réclame une précision, et la Passion une familiarité (les hommes vraiment passionnés me comprendront), absolument contraires à cette Beauté qui n'est autre chose, je le répète, que l'excitation ou le délicieux enlèvement de l'âme. De tout ce qui a été dit jusqu'ici, il ne suit nullement que la passion,

ou même la vérité, ne puisse être introduite, et même avec profit, dans un poëme ; car elles peuvent servir à élucider ou à augmenter l'effet général, comme les dissonances en musique, par contraste ; mais le véritable artiste s'efforcera toujours, d'abord de les réduire à un rôle favorable au but principal poursuivi, et ensuite de les envelopper, autant qu'il le pourra, dans ce nuage de beauté qui est l'atmosphère et l'essence de la poésie.

Regardant conséquemment le Beau comme ma province, quel est, me dis-je alors, le *ton* de sa plus haute manifestation ; tel fut l'objet de ma délibération suivante. Or, toute l'expérience humaine confesse que ce ton est celui de la tristesse. Une beauté de n'importe quelle famille, dans son développement suprême, pousse inévitablement aux larmes une âme sensible. La mélancolie est donc le plus légitime de tous les tons poétiques.

La dimension, le domaine et le ton étant ainsi déterminés, je me mis à la recherche, par la voie de l'induction ordinaire, de quelque curiosité artistique et piquante, qui me pût servir comme de clef dans la construction du poëme, de quelque pivot sur lequel pût tourner toute la machine. Méditant soigneusement sur tous les effets d'art connus, ou plus proprement sur tous les moyens *d'effet,* le mot étant entendu dans le sens scénique, je ne pouvais m'empêcher de voir immédiatement qu'aucun n'avait été plus généralement employé que celui du *refrain.* L'universalité de son emploi suffisait pour me convaincre de sa valeur intrinsèque et m'épargnait la nécessité de le soumettre à l'analyse. Je ne le considérai toutefois qu'en tant que susceptible de perfectionnement, et je vis bientôt qu'il était encore dans un état primitif. Tel qu'on en use communément, le refrain non-seulement est limité aux vers lyriques, mais encore la vigueur de l'impression qu'il doit produire dépend de la puissance de la monotonie dans le son et dans la pensée. Le plaisir est tiré uniquement de la sensation d'identité, de répétition. Je résolus de varier l'effet, pour l'augmenter, en restant généralement fidèle à la monotonie du son, pendant que j'altérerais continuellement celle de la pensée ; c'est-à-dire que je me promis de produire une série continue d'effets nouveaux par une série d'applications variées du refrain, le refrain en lui-même restant presque toujours semblable.

Ces points établis, je m'inquiétai ensuite de la *nature* de mon refrain. Puisque l'application en devait être fréquemment variée, il est clair que ce refrain devait lui-même être bref ; car il y aurait eu une insurmontable difficulté à varier fréquemment les

applications d'une phrase un peu longue. La facilité de variation serait naturellement en proportion de la brièveté de la phrase. Cela me conduisit tout de suite à prendre un mot unique comme le meilleur refrain.

Alors s'agita la question relative au *caractère* de ce mot. Ayant arrêté dans mon esprit qu'il y aurait un refrain, la division du poëme en stances apparaissait comme un corollaire nécessaire, le refrain formant la conclusion de chaque stance. Que cette conclusion, cette chute, pour avoir de la force, dût nécessairement être sonore et susceptible d'une emphase prolongée, cela n'admettait pas le doute, et ces considérations me menèrent inévitablement à l'*o* long, comme étant la voyelle la plus sonore, associé à l'*r,* comme étant la consonne la plus vigoureuse.

Le son du refrain étant bien déterminé, il devenait nécessaire de choisir un mot qui renfermât ce son, et qui, en même temps, fût dans le plus complet accord possible avec cette mélancolie que j'avais adoptée comme ton général du poëme. Dans une pareille enquête, il eût été absolument impossible de ne pas tomber sur le mot *nevermore – jamais plus.* En réalité, il fut le premier qui se présenta à mon esprit.

Le *desideratum* suivant fut : Quel sera le prétexte pour l'usage continu du mot unique *jamais plus ?* Observant la difficulté que j'éprouvais à trouver une raison plausible et suffisante pour cette répétition continue, je ne manquai pas d'apercevoir que cette difficulté surgissait uniquement de l'idée préconçue que ce mot, si opiniâtrement et monotonement répété, devait être proféré par un être *humain ;* qu'en somme la difficulté consistait à concilier cette monotonie avec l'exercice de la raison dans la créature chargée de répéter le mot. Alors se dressa tout de suite l'idée d'une créature non raisonnable et cependant douée de parole, et très-naturellement un perroquet se présenta d'abord ; mais il fut immédiatement dépossédé par un corbeau, celui-ci étant également doué de parole et infiniment plus en accord avec le *ton* voulu.

J'étais donc enfin arrivé à la conception d'un corbeau, – le corbeau, oiseau de mauvais augure ! – répétant opiniâtrement le mot *jamais plus* à la fin de chaque stance dans un poëme d'un ton mélancolique et d'une longueur d'environ cent vers. Alors, ne perdant jamais de vue le superlatif ou la perfection dans tous les points, je me demandai : De tous les sujets mélancoliques, quel est *le plus* mélancolique selon l'intelligence *universelle* de l'humanité ?

– La Mort, réponse inévitable. – Et quand, me dis-je, ce sujet, le plus mélancolique de tous, est-il le plus poétique ? – D'après ce que j'ai déjà expliqué assez amplement, on peut facilement deviner la réponse : C'est quand il s'allie intimement à la Beauté. Donc, la *mort* d'une *belle femme* est incontestablement le plus poétique sujet du monde, et il est également hors de doute que la bouche la mieux choisie pour développer un pareil thème est celle d'un amant privé de son trésor.

J'avais dès lors à combiner ces deux idées : un amant pleurant sa maîtresse défunte, et un corbeau répétant continuellement le mot *Jamais plus.* Il fallait les combiner, et avoir toujours présent à mon esprit le dessein de varier à chaque fois l'application du mot répété ; mais le seul moyen possible pour une pareille combinaison était d'imaginer un corbeau se servant du mot dont il s'agit pour répondre aux questions de l'amant. Et ce fut alors que je vis tout de suite toute la facilité qui m'était offerte pour l'effet auquel mon poëme était suspendu, c'est-à-dire l'effet à produire par la variété dans l'application du refrain. Je vis que je pouvais faire prononcer la première question par l'amant, – la première à laquelle le corbeau devait répondre : *Jamais plus,* – que je pouvais faire de la première question une espèce de lieu commun, – de la seconde quelque chose de moins commun, – de la troisième quelque chose de moins commun encore, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'amant, à la longue tiré de sa nonchalance par le caractère mélancolique du mot, par sa fréquente répétition, et par le souvenir de la réputation sinistre de l'oiseau qui le prononce, se trouvât agité par une excitation superstitieuse et lançât follement des questions d'un caractère tout différent, des questions passionnément intéressantes pour son cœur ; – questions faites moitié dans un sentiment de superstition, et moitié dans ce désespoir singulier qui puise une volupté dans sa torture ; – non pas seulement parce que l'amant croit au caractère prophétique ou démoniaque de l'oiseau (qui, la raison le lui démontre, ne fait que répéter une leçon apprise par routine), mais parce qu'il éprouve une volupté frénétique à formuler ainsi ses questions et à recevoir du *Jamais plus* toujours attendu une blessure répétée d'autant plus délicieuse qu'elle est plus insupportable. Voyant donc cette facilité qui m'était offerte, ou, pour mieux dire, qui s'imposait à moi dans le progrès de ma construction, j'arrêtai d'abord la question finale, la question suprême à laquelle le *Jamais plus* devait, en dernier lieu, servir de réponse, – cette question à laquelle le *Jamais plus* fait la réplique la plus

désespérée, la plus pleine de douleur et d'horreur qui se puisse concevoir.

Ici donc je puis dire que mon poëme avait trouvé son commencement, – par la fin, comme devraient commencer tous les ouvrages d'art ; – car ce fut alors, juste à ce point de mes considérations préparatoires, que, pour la première fois, je posai la plume sur le papier pour composer la stance suivante :

« Prophète ! – dis-je, – être de malheur ! oiseau ou démon ! toujours prophète ! par ce Ciel tendu sur nos têtes, par ce Dieu que tous deux nous adorons, dis à cette âme chargée de douleur si, dans le Paradis lointain, elle pourra embrasser une fille sainte que les anges nomment Lénore, embrasser une précieuse et rayonnante fille que les anges nomment Lénore. » Le corbeau dit : « Jamais plus ! »

Ce fut alors seulement que je composai cette stance, d'abord pour établir le degré suprême, et pouvoir ainsi, plus à mon aise, varier et graduer, selon leur sérieux et leur importance, les questions précédentes de l'amant, et, en second lieu, pour arrêter définitivement le rythme, le mètre, la longueur et l'arrangement général de la stance, ainsi que graduer les stances qui devaient précéder, de façon qu'aucune ne pût surpasser cette dernière par son effet rythmique. Si j'avais été assez imprudent, dans le travail de composition qui devait suivre, pour construire des stances plus vigoureuses, *je me serai appliqué, délibérément et sans scrupule, à les affaiblir,* de manière à ne pas contrarier l'effet du *crescendo*.

Je pourrais aussi bien placer ici quelques mots sur la versification. Mon premier but était (comme toujours) l'originalité. Jusqu'à quel point la question de l'originalité en versification a été négligée, c'est une des choses du monde les plus inexplicables. En admettant qu'il y ait peu de variété possible dans le rythme pur, toujours est-il évident que les variétés possibles de mètre et de stance sont absolument infinies, – et toutefois, pendant des siècles, aucun homme n'a jamais fait, en versification, ou même n'a jamais paru vouloir faire quoi que ce soit d'original. Le fait est que l'originalité (excepté dans des esprits d'une force tout à fait insolite) n'est nullement, comme quelques-uns le supposent, une affaire d'instinct ou d'intuition. Généralement, pour la trouver, il faut la chercher laborieusement, et, bien qu'elle soit un mérite positif du rang le plus élevé, c'est moins l'esprit d'invention que l'esprit de négation qui nous fournit les moyens de l'atteindre.

Il va sans dire que je ne prétends à aucune originalité dans le rythme ou dans le mètre du *Corbeau.* Le premier est trochaïque ; le second se compose d'un vers octomètre acatalectique, alternant avec un heptamètre catalectique, – qui, répété, devient refrain au cinquième vers, – et se termine par un tétramètre catalectique. Pour parler sans pédanterie, les pieds employés, qui sont des trochées, consistent en une syllabe longue suivie d'une brève : le premier vers de la stance est fait de huit pieds de cette nature ; le second de sept et demi ; le troisième, de huit ; le quatrième, de sept et demi ; le cinquième, de sept et demi également ; le sixième, de trois et demi. Or, chacun de ces vers, pris isolément, a déjà été employé, et toute l'originalité du *Corbeau* consiste à les avoir combinés dans la même stance ; rien de ce qui peut ressembler, même de loin, à cette combinaison, n'a été tenté jusqu'à présent. L'effet de cette combinaison originale est augmenté par quelques autres effets inusités et absolument nouveaux, tirés d'une application plus étendue de la rime et de l'allitération.

Le point suivant à considérer était le moyen de mettre en communication l'amant et le corbeau, et le premier degré de cette question était naturellement le *lieu.* Il semblerait que l'idée qui doit, en ce cas, se présenter d'elle-même, est une forêt ou une plaine ; mais il m'a toujours paru qu'un espace étroit et resserré est absolument nécessaire pour l'effet d'un incident isolé ; il lui donne l'énergie qu'un cadre ajoute à une peinture. Il a cet avantage moral incontestable de concentrer l'attention dans un petit espace, et cet avantage, cela va sans dire, ne doit pas être confondu avec celui qu'on peut tirer de la simple unité de lieu.

Je résolus donc de placer l'amant dans sa chambre, – dans une chambre sanctifiée pour lui par les souvenirs de celle qui y a vécu. La chambre est représentée comme richement meublée, – et cela est en vue de satisfaire aux idées que j'ai déjà expliquées au sujet de la Beauté, comme étant la seule véritable thèse de la Poésie.

Le lieu ainsi déterminé, il fallait maintenant introduire l'oiseau, et l'idée de le faire entrer par la fenêtre était inévitable. Que l'amant suppose, d'abord, que le battement des ailes de l'oiseau contre le volet est un coup frappé à sa porte, c'est une idée qui est née de mon désir d'accroître, en la faisant attendre, la curiosité du lecteur, et aussi de placer l'effet incidentel de la porte ouverte toute grande par l'amant qui ne trouve que ténèbres, et qui dès lors peut adopter, en partie, l'idée fantastique que c'est l'esprit de sa maîtresse qui est venu frapper à sa porte.

J'ai fait la nuit tempétueuse, d'abord pour expliquer ce corbeau cherchant l'hospitalité, ensuite pour créer l'effet du contraste avec la tranquillité matérielle de la chambre.

De même j'ai fait aborder l'oiseau sur le buste de Pallas pour créer le contraste entre le marbre et le plumage ; on devine que l'idée du buste a été suggérée uniquement par l'oiseau ; le buste de Pallas a été choisi d'abord à cause de son rapport intime avec l'érudition de l'amant, et ensuite à cause de la sonorité même du mot Pallas.

Vers le milieu du poëme, j'ai également profité de la force du contraste dans le but de creuser l'impression finale. Ainsi j'ai donné à l'entrée du corbeau une allure fantastique, approchant même du comique, autant du moins que le sujet le pouvait admettre. Il entre *avec un tumultueux battement d'ailes.*

*« Il ne fit pas la moindre révérence ;* il ne s'arrêta pas, il n'hésita pas une minute ; mais, *avec la mine d'un lord ou d'une lady,* il se percha au-dessus de la porte de ma chambre… »

Dans les deux stances qui suivent, le dessein devient même plus manifeste :

« Alors cet oiseau d'ébène, *par la gravité de son maintien et la sévérité de sa physionomie,* induisant ma triste imagination à sourire : « Bien que ta tête, – lui dis-je, – soit *sans huppe et sans cimier,* tu n'es certes pas un poltron, lugubre et ancien corbeau, voyageur parti des rivages de la Nuit. Dis-moi quel est ton nom seigneurial aux rivages de la Nuit plutonienne ! » Le corbeau dit : « Jamais plus ! »

« Je fus émerveillé que *ce disgracieux volatile* entendît si facilement la parole, bien que sa réponse n'eût pas un bien grand sens et ne me fût pas d'un grand secours ; car nous devons convenir que jamais il *ne fut donné* à un homme vivant *de voir un oiseau au-dessus de la porte de sa chambre, un oiseau ou une bête sur un buste sculpté au-dessus de la porte de sa chambre,* se nommant d'un nom tel que *Jamais plus. »*

Ayant ainsi préparé l'effet du dénouement, j'abandonne immédiatement le ton fantastique pour celui du sérieux le plus

profond : ce changement de ton commence avec le premier vers de la stance qui suit la dernière citée :

« Mais le corbeau, perché solitairement sur le buste placide, ne proféra, etc. »

À partir de cet instant, l'amant ne plaisante plus ; il ne voit même plus rien de fantastique dans la conduite de l'oiseau. Il parle de lui comme d'un *triste, disgracieux, sinistre, maigre et augural oiseau des anciens jours,* et il sent les *yeux ardents* qui le brûlent *jusqu'au fond du cœur.* Cette évolution de pensée, cette imagination dans l'amant, a pour but d'en préparer une analogue dans le lecteur, d'amener l'esprit dans une situation favorable pour le *dénoûment,* qui maintenant va venir aussi rapidement et aussi *directement* que possible.

Avec le dénoûment proprement dit, exprimé par le *Jamais plus* du corbeau, réponse lancée à la question finale de l'amant, – s'il retrouvera sa maîtresse dans un autre monde ? – le poëme, dans sa phase la plus claire, la plus naturelle, celle d'un simple récit, peut être considéré comme fini. Jusqu'à présent, chaque chose est restée dans les limites de l'explicable, du réel. Un corbeau a appris par routine le seul mot *Jamais plus,* et, ayant échappé à la surveillance de son propriétaire, est réduit, à minuit, par la violence de la tempête, à demander un refuge à une fenêtre où brille encore une lumière, la fenêtre d'un étudiant plongé à moitié dans ses livres, à moitié dans les souvenirs d'une bien-aimée défunte. La fenêtre étant ouverte au battement des ailes de l'oiseau, celui-ci va se percher sur l'endroit le plus convenable hors de la portée immédiate de l'étudiant, qui, s'amusant de l'incident et de la bizarre conduite du visiteur, lui demande son nom en manière de plaisanterie et sans s'attendre à une réponse. Le corbeau, interrogé, répond par son mot habituel *Jamais plus,* – mot qui trouve immédiatement un écho mélancolique dans le cœur de l'étudiant ; et celui-ci, exprimant tout haut les pensées qui lui sont suggérées par la circonstance, est frappé de nouveau par la répétition du *Jamais plus.* L'étudiant se livre aux conjectures que lui inspire le cas présent ; mais il est poussé bientôt, par l'ardeur du cœur humain à se torturer soi-même et aussi par une sorte de superstition, à proposer à l'oiseau des questions choisies de telle sorte que la réponse attendue, l'intolérable *Jamais plus,* doit lui apporter, à lui, l'amant solitaire, la plus affreuse moisson

de douleurs. C'est dans cet amour du cœur pour sa torture, poussé à la dernière limite, que le récit, dans ce que j'ai appelé sa première phase, sa phase naturelle, trouve sa conclusion naturelle, et jusqu'ici rien ne s'est montré qui dépasse les limites de la réalité.

Mais, dans des sujets manœuvrés de cette façon, avec quelque habileté qu'ils le soient, avec quelque luxe d'incidents qu'on le suppose, il y a toujours une certaine âpreté, une nudité qui choque un œil d'artiste. Deux choses sont éternellement requises : l'une, une certaine somme de complexité, ou, plus proprement, de combinaison ; l'autre, une certaine quantité d'esprit suggestif, quelque chose comme un courant souterrain de pensée, non visible, indéfini. C'est cette dernière qualité qui donne à un ouvrage d'art cet air opulent, cette apparence *cossue* (pour tirer de la conversation journalière un terme efficace), que nous avons trop souvent la sottise de confondre avec *l'idéal.* C'est *l'excès* dans l'expression du *sens* qui ne doit être *qu'insinué,* c'est la manie de faire, du courant souterrain d'une œuvre, le courant visible et supérieur, qui change en prose, et en prose de la plus plate espèce, la prétendue poésie des soi-disant transcendantalistes.

Fort de ces opinions, j'ajoutai les deux stances qui ferment le poëme, leur qualité suggestive étant destinée à pénétrer tout le récit qui les précède. Le courant souterrain de la pensée se laisse voir pour la première fois dans ces vers :

« Arrache ton bec *de mon cœur,* et précipite ton spectre loin de ma porte ! » Le corbeau dit : « Jamais plus ! »

On remarquera que les mots *de mon cœur* renferment la première expression métaphorique du poëme. Ces mots, avec la réponse *Jamais plus,* disposent l'esprit à chercher un sens moral dans tout le récit développé antérieurement. Le lecteur commence dès lors à considérer le Corbeau comme emblématique ; – mais ce n'est que juste au dernier vers de la dernière stance qu'il lui est permis de voir distinctement l'intention de faire du Corbeau le symbole du *Souvenir funèbre et éternel :*

« Et le corbeau, immuable, est toujours installé, toujours installé sur le buste pâle de Pallas, juste au-dessus de la porte de ma chambre, et ses yeux ont toute la semblance des yeux d'un démon qui rêve ; et la lumière de la lampe, en ruisselant sur lui,

projette son ombre sur le plancher ; et mon âme, *hors du cercle de cette ombre* qui gît flottante sur le plancher, ne pourra plus s'élever, jamais plus ! »

# À propos de cette édition électronique

**Texte libre de droits.**

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

***Ebooks libres et gratuits***

**http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits**

Adresse du site web du groupe :
**http://www.ebooksgratuits.com/**

—

**Septembre 2006**

—

**– Élaboration de ce livre électronique :**

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : Jean-Marc, Coolmicro et Fred.

**– Dispositions :**

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu…**

**– Qualité :**

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

*Votre aide est la bienvenue !*

VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.

1 Lors de la publication originale du *Mystère de Marie Roget,* les notes placées au bas des pages auraient été considérées comme superflues. Mais plusieurs années se sont écoulées depuis le drame sur lequel ce conte est fondé, et il nous a paru bon de les ajouter ici, avec quelques mots d'explication relativement au dessein général. Une jeune fille, Mary Cecilia Rogers, fut assassinée dans les environs de New York ; et, bien que sa mort ait suscité un intérêt intense et persistant, le mystère dont elle était enveloppée n'était pas encore résolu à l'époque où ce morceau fut écrit et publié (en novembre 1842). Ici, sous le prétexte de raconter la destinée d'une *grisette* parisienne, l'auteur a tracé minutieusement les faits essentiels, en même temps que ceux non essentiels et simplement parallèles du meurtre réel de Mary Rogers. Ainsi tout argument fondé sur la fiction est applicable à la vérité; et la recherche de la vérité est le but.

*Le Mystère de Marie Roget* fut composé loin du théâtre du crime, et sans autres moyens d'investigation que les journaux que l'auteur put se procurer. Ainsi fut-il privé de beaucoup de documents dont il aurait profité s'il avait été dans le pays et s'il avait inspecté les localités. Il n'est pas inutile de rappeler, toutefois, que les aveux de *deux* personnes (dont l'une est la madame Deluc du roman), faits à différentes époques et longtemps après cette publication, ont pleinement confirmé non-seulement la conclusion générale, mais aussi *tous* les principaux détails hypothétiques desquels cette conclusion avait été tirée. (E. A. P.)

2 Nassau-Street.

3 Anderson.

4 L'Hudson (E. A. P.)

5 Weehawken (E. A. P.)

6 Aux amateurs de la stricte vérité locale, je ferai observer, relativement à ce passage et à d'autres qui suivent, ainsi qu'à plusieurs de *Double Assassinat dans la rue Morgue,* que l'auteur raconte les choses à l'américaine, et que l'aventure n'est que très-superficiellement déguisée ; mais que des mœurs parisiennes imaginaires n'infirment pas la valeur de l'analyse, pas plus qu'un plan de Paris imaginaire. (C. B.)

7 Voir *Double Assassinat dans la rue Morgue* et *La Lettre volée.* Il est évident que Poe a pensé à M. Gisquet, qui d'ailleurs ne se serait guère reconnu dans le personnage G… (C. B.)

8 Payne (E. A. P.)

9 Crommelin. (E. A. P.)

10 *The New York Mercury*. (E. A. P.)

11 *The New York Brother Jonathan,* édité par H. Hastings Weld, Esquire. (E. A. P.)

12 New York, *Journal of Commerce*. (E. A. P.)

13 Philadelphie, *Saturday Evening Post,* édité par C. I. Peterson, Esquire.

14 Adam.

15 Voir *Double assassinat dans la rue Morgue.*

16 *The New York Commercial Advertiser,* édité par Col. Stone.

17 « Une théorie basée sur les qualités d'un objet ne peut pas avoir le développement total demandé par tous les objets auxquels elle doit s'appliquer ; et celui qui arrange des faits par rapport à leurs causes perd la faculté de les estimer selon leurs résultats. Ainsi la jurisprudence de toutes les nations montre que la loi, quand elle devient une science et un système, cesse d'être la justice. Les erreurs, dans lesquelles une dévotion aveugle aux principes de classification a jeté le droit commun, sont faciles à vérifier si l'on veut observer combien de fois la puissance législative a été obligée d'intervenir pour rétablir l'esprit d'équité qui avait disparu de ses formules. » (Landor)

18 *New York Express.*

19 *New York Herald.*

20 *New York Courier and Inquirer.*

21 Mennais était un des individus primitivement soupçonnés et arrêtés ; plus tard, il avait été relâché par suite du manque total de preuves.

22 *New York Courier and Inquirer.*

23 *New York Evening Post.*

24 *New York Standard.*

25 Note des éditeurs du *Magazine* dans lequel fut primitivement publié *Le Mystère de Marie Roget.*

26 Sous le titre : *Androïdes,* on trouvera dans *l'Encyclopédie d'Édimbourg* une liste complète des principaux automates des temps anciens et modernes.

27 Cet article était écrit en 1835, quand M. Maelzel, qui vient de mourir récemment, montrait le *Joueur d'échecs* dans les États de l'Union. *L'Automate,* à ce que nous croyons, est maintenant (1855) en la possession du professeur J. K. Mitchell de Philadelphie. (Note de l'éditeur.)

28 Le mot *échec* prononcé par le Turc est un perfectionnement de M. Maelzel. Quand elle était la propriété du baron Kempelen, la figure signifiait *échec* en frappant sur la caisse avec sa main droite.

29 Sir David Brewster suppose qu'il y a toujours un grand espace derrière le tiroir, même quand il est fermé – en d'autres termes, que le

tiroir est un « faux tiroir ». Mais cette idée est absolument insoutenable. Une supercherie aussi vulgaire serait immédiatement découverte ; le tiroir, étant ouvert dans toute son étendue, fournirait ainsi l'occasion de comparer sa profondeur avec celle de la caisse.

30 Plusieurs de ces *observations* ont simplement pour but de prouver que la machine est nécessairement réglée par la *pensée,* et il nous a paru que ce serait un travail superflu que de produire de nouveaux arguments à l'appui de ce qui a été déjà parfaitement admis. Mais notre dessein est de convaincre spécialement certains de nos amis, sur lesquels une méthode de raisonnement suggestive aura plus d'influence que la démonstration *a priori* la plus rigoureuse.

31 Le lecteur qui a lu les *Histoires extraordinaires* reconnaîtra tout de suite dans *Éléonora* un ordre de sentiments et d'idées apparentés avec ceux qui règnent dans *Ligeia, Morella* et *Metzengerstein.* (C. B.)

32 Je ne veux pas attribuer trop de lumière aux lueurs qui font quelquefois l'ivresse des biographes. Cependant, il ne me paraît pas inutile d'observer que Poe avait épousé la fille unique de la sœur de sa mère, et qu'après la mort de cette femme très-aimée, il songea pendant quelque temps à se remarier. Maint poëte a souvent poursuivi, dans diverses liaisons, l'image d'une femme unique. Cette supposition d'une âme permanente sous différents corps peut apparaître comme le plaidoyer d'une conscience qui craint de se trouver infidèle à une mémoire chère. La brusque rupture du nouveau mariage projeté et presque conclu servirait même à fortifier mon hypothèse. En supposant que la date de la composition d'Éléonora, que j'ignore, soit antérieure à ce projet de nouveau mariage, mon observation n'en garde pas moins une valeur morale considérable. Le poëte, en ce cas, se serait cru d'abord autorisé par sa théorie favorite, puis l'aurait jugée insuffisante pour calmer ses scrupules. – (C. B.)

33 Il y a un calembour indiqué par le mot *bore* qui, souligné dans le texte anglais, sert à insinuer *boar*, un cochon. – (C. B.)

34 Sans doute le *Voyage en Orient* (C. B.)

35 J'ai été obligé d'allonger la phrase, pour obtenir à peu près le jeu de mots anglais, le même mot signifiant également *au secours* et *servez-moi.* (C. B.)

36 À propos du veau *à la Sainte-Menehould*, de la *sauce veloutée*, de la *vieille cour*, etc., il ne faut pas oublier que l'auteur est Américain, et que, comme tous les auteurs anglais et américains, il a la manie d'employer des termes français et de faire parade d'idées françaises – termes et idées d'un répertoire un peu suranné. – C. B.

37 Air populaire américain. – Le lecteur amateur de la vérité locale peut y substituer mentalement l'air de la *Carmagnole*, ou tout autre air français. – C. B.

38 Un incident, à peu près semblable à celui supposé dans ce récit, s'est présenté, il n'y a pas très-longtemps, en Angleterre. Le nom de l'heureux héritier était Thelluson. J'ai trouvé, pour la première fois, une mention d'un cas de ce genre dans le *Voyage* du prince Puckler-Muskau, qui attribue à l'héritage en question le chiffre de *quatre-vingt-dix millions de livres,* et fait justement observer que « dans la contemplation d'une si vaste somme et des buts auxquels elle peut être appliquée, il y a quelque chose qui ressemble au sublime ». Pour servir les intentions du présent article, je me suis conformé au chiffre du prince, bien qu'il soit monstrueusement exagéré. Le germe, et même l'ébauche positive de ce travail ont été publiés, il y a plusieurs années, bien avant le premier numéro de l'admirable *Juif errant,* d'Eugène Sue, qui en a peut-être tiré l'idée du récit de Muskau. (E. A. P.)

39 Arbre exotique, utilisé en ébénisterie pour son bois jaune ou rouge. (Note du correcteur)

40 Dans l'original, ces mots sont imprimés en français. (C. B.)

41 Il y a ici un jeu de mots. *Cabbage* veut dire à la fois *chou* et *rognure d'étoffe,* retaille gardée par le tailleur. (C. B.)

42 Autre jeu de mots : *hang* veut dire pendre et tapisser ; *hangman,* bourreau. (C. B.)

43 Dans l'original, ces mots sont imprimés en français. (C. B.)

44 Tout ce préambule est écrit par le traducteur. (C. B.)

45 Ces trois lignes sont une interpolation du traducteur. (C. B.)